



# *Inventaire des sites classés et inscrits*

## de l'Aisne



*Enceinte et parc du château de Septmonts-Aisne*

## R e m e r c i e m e n t s

Nous tenons à rendre hommage à l'ensemble des responsables des organismes départementaux et régionaux qui ont pris le temps de nous recevoir et de mettre à notre disposition leurs fonds d'archives.

Nos premiers remerciements vont aux membres de la Dreal Picardie qui ont suivi régulièrement ce travail : François Riquiez, Frédéric Bince, Francine Couegnat, Christian Varlet, Laurent Maillet, ainsi que Francis et Alain Conte pour la cartographie des sites.

Nous tenons également à remercier tous les propriétaires, les gestionnaires de sites ainsi que tous les habitants rencontrés lors de nos visites de sites. (visites réalisées entre 2010 et 2012).

Etude réalisée par l'Atelier Traverses- 1 rue Duméril, 75 013 Paris- Sauf mentions, dessins et photographies © Atelier Traverses  
Sous la direction d'Hélène Izembart, paysagiste et Bertrand Le Boudec, architecte  
Avec l'aide de : Dominique Feuillas ingénieur phyto-écologue, Adeline Brugière, Kevin Fernandez, Jean-François Boucher, paysagistes

Référence de publication : ISBN 978-2-11-138771-3 (Publication imprimée), ISBN 978-2-11-138772-0 (PDF)

# SITES PROTÉGÉS DE PICARDIE

## La loi de 1930

« Il est établi dans chaque département une liste de monuments naturels et des sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général. » Tel fut l'objectif de protection et de connaissance assigné à la loi fondatrice du 2 mai 1930, héritière de la loi de 1906 sur les sites et les monuments naturels. Le classement des sites au titre de la loi de 1930 est l'outil par excellence de gestion des territoires les plus prestigieux. A l'origine vouée à la conservation d'éléments ponctuels du paysage, la loi du 2 mai 1930 constitue de nos jours, par le classement d'espaces significatifs, un véritable outil au service de l'aménagement du territoire et du développement durable.

## Deux niveaux de protection : le classement et l'inscription.

Comme pour les monuments historiques, la loi sur la protection des sites prévoit deux niveaux de protection, l'inscription et le classement qui peuvent être complémentaires. Ces protections n'entraînent pas d'expropriation, mais instituent une servitude d'utilité publique.

**Le classement** est généralement réservé aux sites les plus remarquables dont le caractère, notamment paysager, doit être rigoureusement préservé. Les sites sont classés après enquête administrative par arrêté ministériel ou décret en Conseil d'Etat.

**L'inscription** est proposée pour des sites moins sensibles ou plus urbanisés qui, sans qu'il soit nécessaire de recourir au classement, présentent suffisamment d'intérêt pour être surveillés de près.

## La mémoire des paysages

Depuis la loi de 1930, l'Etat protège des paysages ou des fragments de paysage. Dans le département de l'Aisne, il a choisi d'inscrire ou de classer des rochers pittoresques, de vieux bourgs, des villages préservés et quelques vieux arbres remarquables. Dans l'Oise, il a choisi de protéger des centres urbains historiques, des châteaux et leurs parcs prestigieux, ou des forêts majestueuses. Dans la Somme, il a choisi d'inscrire ou de classer de vieux arbres imposants, de petits cimetières oubliés, de paisibles pâturages recouvrant d'anciennes mottes féodales et quelques précieux villages, articulés autour de châteaux étonnants, sans oublier la façade littorale.

L'analyse montre que certains choix de protection furent parfois le fruit de circonstances. L'inventaire du patrimoine paysager de Picardie est pour le moins divers. Il réunit des témoignages discrets de la vie locale et des ouvrages monumentaux, essentiels pour comprendre l'histoire de France. Au-delà de l'apparente hétérogénéité de ce répertoire, chacun des sites, même les plus ténus, parle de la question du paysage, de son identité et de notre mémoire. Leur découverte, leur analyse, leur compréhension font écho à la formule de Gaston Bachelard qui aimait convaincre que l'espace contient du temps comprimé. L'analyse de chaque fragment de paysage révèle les permanences de la géographie, les traces de l'histoire ou les logiques de l'économie qui toutes façonnent peu à peu les caractères d'un lieu et peuvent en expliquer les phénomènes d'érosion et de mouvement.

Ici, un vieux arbre a été conservé. Retrouver le sens de sa protection conduit à tenter de comprendre la lente stratification des terres céréalières de Picardie : d'abord le sous-sol limoneux ou calcaire, puis l'implantation des premières fermes gallo-romaines, révélées par les fascinantes photographies «d'archéologie aérienne» de Roger Agache, jusqu'aux révolutions de l'assolement triennal au Moyen-âge et l'impact des différentes politiques de remembrement.

Ailleurs, des mottes féodales, nous renseignent par leurs nombres et leurs situations géographiques sur la richesse de ce pays et le statut du paysan picard de l'an mil. Un peu plus loin, les ruines d'Airaines ou de Picquigny, places fortes en amont d'Amiens, ou bien encore les grottes de Chapauumont à proximité du front de la première Guerre Mondiale ou le carrefour de l'armistice à Compiègne, évoqueront des siècles de Picardie-terre de bataille. De même, la proximité des lieux de résidence des rois de France favorisera la richesse artistique de quelques domaines et de certains centres urbains. Elle permet de comprendre à travers les grandes chasses royales la préservation de plusieurs grandes forêts picardes.

Les églises de village à leur tour, ne prennent leur dimension qu'au regard de l'épanouissement artistique, administratif et social de la Picardie du XI<sup>e</sup> siècle. Les matériaux, et l'architecture composites de ces bâtiments sont autant de pièces d'un puzzle historique qui révèle le temps et l'épaisseur du paysage. Associés aux calvaires, et aux arbres à croyance, les lieux de culte marquent l'ancrage dans le paysage et chez les paysans picards, d'une foi catholique longtemps mélangée de coutumes.

L'inventaire réunit une série de fiches d'identification, construites selon une même grille descriptive afin de faciliter les comparaisons et la consultation. Sur chacun des sites une fiche comprend :

- . un dessin analytique,
- . une série de photographies,
- . une série de cartes (IGN 1/25 000, plans cadastraux, cartes anciennes le cas échéant),
- . un commentaire synthétique sur chaque site,
- . une série de données techniques (sa nature et sa motivation de protection, sa superficie, sa propriété, un recensement des autres protections, sa fréquentation, ses aménagements, son entretien, sa signalétique, ses mutations, et ses enjeux, et quelques références bibliographiques).

Le territoire national compte près de 2 700 sites classés pour une superficie de 800 000 hectares et près de 4 800 sites inscrits pour une superficie d'environ 1 700 000 hectares. Au total, ces protections concernent près de 4% du territoire. Les sites font partie de notre patrimoine national. Lieux singuliers, reconnus d'exception, ils sont essentiels à notre économie touristique. Ils expriment la diversité et la beauté des paysages et incarnent très souvent l'image de la France à l'étranger. Leur sauvegarde dépend de nous tous, ils sont notre bien commun.

**01-SI, BERNY-RIVIÈRE, SAINT-CHRISTOPHE-À-BERRY,**  
Grottes de Chapaumont

**02-SC, BILLY-SUR-AISNE,**  
Le chaos de Billy-sur-Aisne et la pierre qui vire à minuit

**03-SC, BOHAIN-EN-VERMANDOIS**  
Chêne vieux

**04-SI, BOURGUIGNON-SOUS-MONTBAVIN / ROYAUCOURT-ET-CHAILVET,** Villages de Bourguignon-sous-Montbavin et Royaucourt-et-Chailvet

**05-SC, CAULAINCOURT,**  
Parc du château

**06-SC, CROUY,**  
Rocher de la Pierre Frite

**07-SI, FERTÉ-MILON (LA),**  
Vieux bourg de la Ferté-Milon

**08-SI, FONSSOMME,**  
Sources de la Somme

**09-SC, LAON,**  
Les bois, promenade et squares environnant la ville

**10-SC, MISSY-SUR-AISNE,**  
Pierre de Sainte-Radegonde, roche Gaillon, roche pleureuse, bonnet de coton

**11-SC, MOLINCHART,**  
Amas de rochers dénommé Hottée de Gargantua

**12-SI, MONTIGNY-LENGRAIN,**  
Fontaine Saint-Martin

**13-SC, NOGENT-L'ARTAUD,**  
Ruines de l'abbaye du XIII<sup>e</sup> siècle

**14-SI, NOGENT-L'ARTAUD,**  
Aqueduc de la Dhuis

**15-SI, NOGENT-L'ARTAUD,**  
Bords de la Mame et vieux moulin

**16-SC, NOUVION-EN-THIÉRACHE (LE),** Trois chênes de la Forêt de Nouvion

**17-SC, OSTEL,**  
La pierre d'Ostel

**18-SI, OULCHY-LE-CHÂTEAU,**  
Abords de l'église

**19-SI, OULCHY-LE-CHÂTEAU,**  
La Grande Maison

**20-SI, SEPTMONTS / NOYANT-ET-ACONIN / ROZIÈRES-SUR-CRISE,** Village de Septmonts

**21-SI, SOISSONS,**  
Centre urbain de Soissons

**22-SI, VORGES,** Village

**SITES DÉCLASSÉS  
OU DÉSINSCRITS**

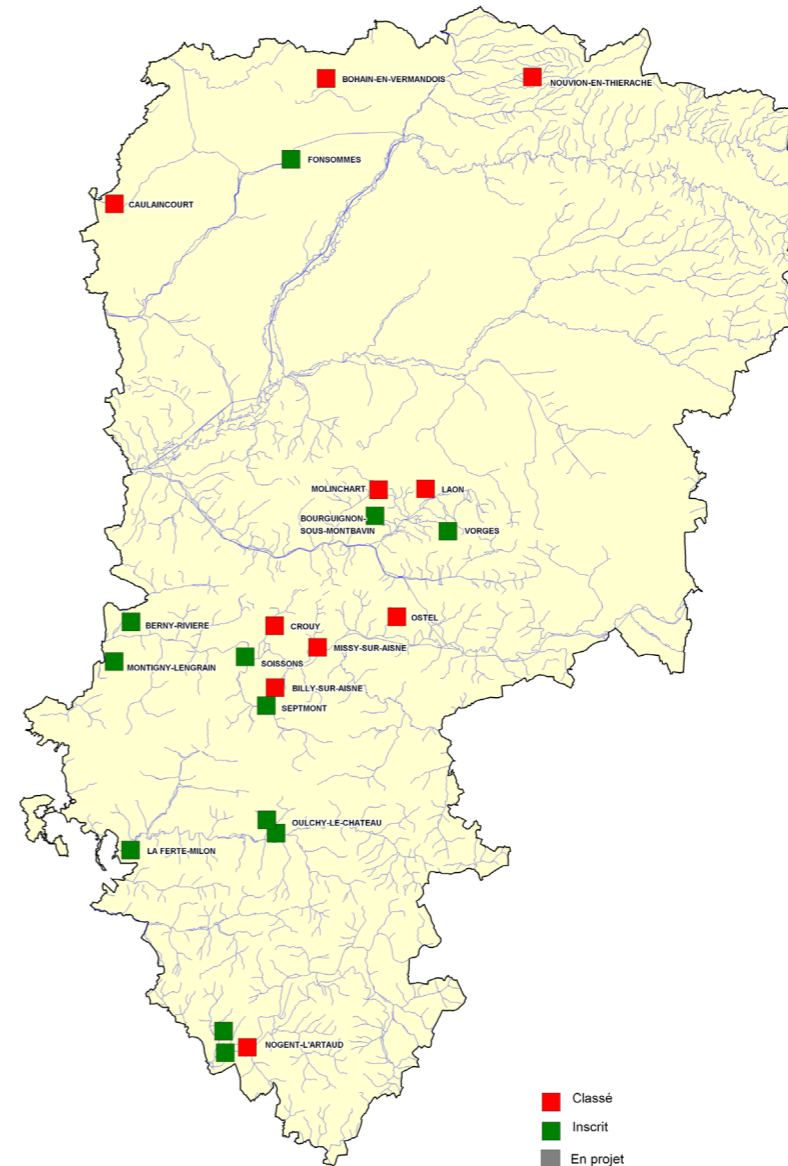
Aucun

### Vingt-deux sites protégés

22 sites sont classés ou inscrits au titre de la loi du 2 mai 1930 dans le département de l'Aisne :

- 10 sites classés couvrant une superficie d'environ 160 ha
  - Billy-sur-Aisne (*le chaos de Billy-sur-Aisne et la pierre qui vire à minuit*)
  - Bohain-en-Vermandois (*chêne vieux*)
  - Caulaincourt (*parc du château*)
  - Crouy (*rocher de la Pierre Frite*)
  - Laon (*les bois, promenade et squares environnant la ville de Laon*)
  - Missy-sur-Aisne (*pierre de Sainte-Radegonde, roche Gaillon, roche pleureuse, bonnet de coton*)
  - Molinchart (*amas de rochers dénommé Hottée de Gargantua*)
  - Nogent-l'Artaud (*ruines de l'abbaye du XIII<sup>e</sup> siècle*)
  - Le Nouvion-en-Thiérache (*trois chênes de la Forêt de Nouvion*)
  - Ostel (*la pierre d'Ostel*)
- 12 sites inscrits couvrant une superficie d'environ 1195 ha
  - Berny-Rivière, Saint-Christophe-à-Berry (*Grottes de Chapaumont*)
  - Bourguignon-sous-Montbavin / Royaucourt-et-Chailvet (*villages de Bourguignon-sous-Montbavin et Royaucourt-et-Chailvet*)
  - La Ferté-Milon (*vieux bourg de la Ferté-Milon*)
  - Fonsomme (*sources de la Somme*)
  - Montigny-Lengrain (*fontaine Saint-Martin*)
  - Nogent-l'Artaud (*aqueduc de la Dhuis*)
  - Nogent-l'Artaud (*bords de la Mame et vieux moulin*)
  - Oulchy-le-château (*abords de l'église*)
  - Oulchy-le-château (*propriété de la Grande Maison*)
  - Septmonts / Noyant-et-Aconin / Rozières-sur-Crise (*village de Septmonts*)
  - Soissons (*centre urbain de Soissons*)
  - Vorges (*village de Vorges*)

La superficie totale des sites inscrits et classés est d'environ 1 355 ha soit 0,18 % de la surface du département de l'Aisne (739 500 ha). Cette faible superficie s'explique par une majorité de sites ponctuels, complétée par quatre grands sites qui couvrent à eux-seuls 94,4% de la surface totale. La superficie des sites protégés dans l'Aisne est très inférieure à celle des deux autres départements picards.



### Une majorité de monuments naturels et de sites à caractère pittoresque

Les sites de l'Aisne comprennent une majorité de monuments naturels (41% contre 28% en Picardie). Les monuments naturels géologiques sont une spécificité départementale absente du reste de la Picardie (hormis le *Gisement fossilifère de Bracheux* à Beauvais) :

- Billy-sur-Aisne (*le chaos de Billy et la pierre qui vire à minuit*)
- Crouy (*rocher de la Pierre Frite*)
- Fonsomme (*sources de la Somme*)
- Missy-sur-Aisne (*Pierre de Sainte-Radegonde, roche Gaillon, roche pleureuse, bonnet de coton*)
- Molinchart (*amas de rochers dénommé Hottée de Gargantua*)
- Montigny-Lengrain (*fontaine Saint-Martin*)
- Ostel (*la pierre d'Ostel*)

Quelques arbres remarquables furent également protégés :

- Bohain-en-Vermandois (*chêne vieux*)
- Le Nouvion-en-Thiérache (*trois chênes de la Forêt de Nouvion*)

Le critère *légendaire* n'est pas utilisé, même si certains monuments naturels du département l'évoquent. Le critère *historique* est utilisé pour 23% des sites, en association avec le critère pittoresque pour certains sites urbains (3%). A noter un site d'intérêt *scientifique*, la source de la Somme, même si ce critère n'a pas été explicitement cité dans le rapport de classement de 1934. Le caractère *pittoresque* apparaît nettement dominant dans les sites du département de l'Aisne (59% des sites), avec une conception ancienne de la loi de 1930, centrée sur une protection ponctuelle, plutôt que sur la conception moderne d'une préservation dynamique des paysages.

### Des protections anciennes

Les premiers sites ont été classés en 1912, année pendant laquelle le département de l'Aisne enregistre le plus grand nombre de protections (26% des protections). Elles concernent les ensembles rocheux de Billy-sur-Aisne, Crouy, Missy-sur-Aisne, Molinchart et Ostel et les promenades de Laon. Une seconde période de protection intensive se poursuit de 1942 à 1946 (35% des sites du département). Aucun site n'a été classé depuis 1946 dans ce département, mais les procédures d'inscription s'échelonnent ensuite tous les 10 ans environ, à partir de 1965 jusqu'en 1983.

Les premières protections, jusqu'à la seconde Guerre Mondiale, concernent essentiellement des monuments naturels et des protections ponctuelles. Parmi les premiers sites protégés : quatre curiosités géologiques, assorties d'une valeur légendaire locale, et quatre arbres historiques remarquables (Bohain-en-Vermandois et Le Nouvion-en-Thiérache). A partir des années 1965, les sites urbains ou les villages et leur contexte paysager font l'objet de la plupart des inscriptions. Le dernier site protégé est le village de Vorges, inscrit en 1983.

*Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris*

### Les enjeux

#### Dynamiques naturelles

Les mutations majeures des sites de l'Aisne sont liées aux dynamiques naturelles de colonisation par la végétation. Cela révèle à la fois une évolution naturelle des sites, mais également parfois une faiblesse d'entretien régulier des périmètres protégés ou de leurs abords et les limites de la protection pour mobiliser les gestionnaires ou propriétaires de ces sites. Les sites disparus ou en voie de disparition sont des arbres isolés, naturellement soumis au vieillissement (chênes de Nouvion-en-Thiérache) ou exposés à des actes de vandalisme (chêne Vieux de Bohain-en-Vermandois). Le développement de la végétation, parfois important depuis 1912, occulte le caractère pittoresque des ensembles rocheux dans leur contexte paysager. L'émergence de ces silhouettes rocheuses est ainsi totalement dissimulée pour la Pierre Frite à Crouy et la Pierre d'Ostel.

#### Pressions urbaines

L'enjeu principal des sites urbains ou des grands ensembles paysagers est lié au développement urbain. L'urbanisation des entrées des villages de Bourguignon-sous-Montbavin / Royaucourt-et-Chalivet, Vorges ou Septmonts offre ainsi une sensibilité toute particulière.

#### Fréquentation

Les sites de l'Aisne restent fréquentés localement. La sécurité et l'information du public constituent un enjeu important lié aux sites. La question de la mise en sécurité des sites rocheux a été posée plusieurs fois (Molinchart, Crouy). Il semblerait qu'aujourd'hui, des expertises spécifiques aient pu lever les craintes d'éboulement de ces chaos. Pour les ruines, l'installation de clôtures au pied des murs (château de la Ferté-Milon, ruines de l'abbaye de Nogent-l'Artaud) offre une réponse peu esthétique. Par ailleurs, les sites isolés et forestiers du département présentent des dégradations fréquentes : tags ou dépôts divers. L'information du public sur le statut des sites et leur histoire est généralement absente.

### Des projets de protection

Les projets de protection de sites se sont penchés sur un thème encore peu traité par les campagnes de protection précédentes : les grands sites de bataille de la Première Guerre Mondiale. Le site de la Grotte de Chapaumont à Berny-Rivière et Saint-Christophe-à-Berry (inscrit en 1943) était jusqu'à présent le seul à illustrer cette période de l'histoire dans le département.

Deux sites ont été pressentis : le chemin des Dames et la butte Chalmont.

### Sites déclassés

Aucun site n'a fait l'objet de déclassement dans l'Aisne.

# BERNY-RIVIÈRE SAINT-CHRISTOPHE-À-BERRY

*Grottes de Chapeaumont*

## SITE INSCRIT

Arrêté du 29 janvier 1943.

**CRITÈRE :** Historique

**TPOLOGIE :** Edifice et leur cadre ou propriété particulière

### MOTIVATION DE PROTECTION

« A Chapeaumont (...) sont situées d'anciennes carrières dont les galeries souterraines s'étendent sur plusieurs centaines de mètres. Ces carrières ont servi d'abris aux troupes françaises pendant la guerre 1914-1918. Elles furent lieu de repos de plusieurs régiments qui combattaient dans les tranchées de l'Aisne.

D'une part, dans la commune de Saint-Christophe, un poste de commandement fut construit dans le roc. Cet ouvrage mérite d'être conservé dans son état actuel. D'autre part dans la commune de Berny-Rivière, une chapelle taillée à l'extrémité d'une galerie, dans le coeur du rocher (oeuvre d'un sculpteur soldat) offre outre un certain intérêt artistique un indéniable intérêt historique encore augmenté par l'inscription gravée dans la pierre des noms des régiments ayant séjourné en ce lieu ».

(Extrait du Rapport Général du dossier d'inscription)

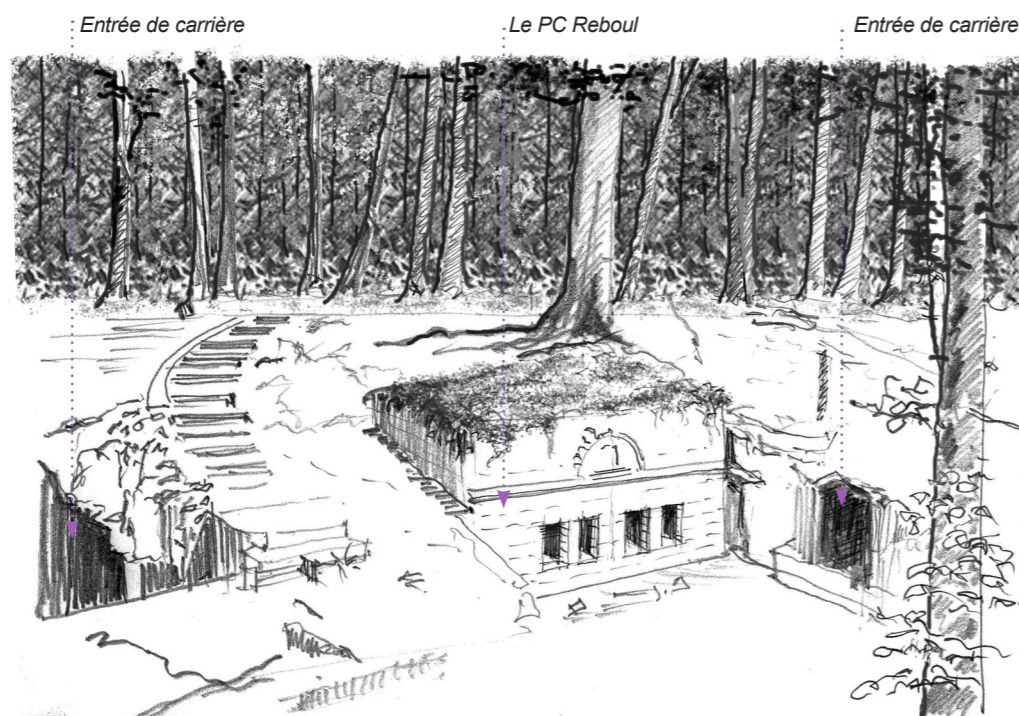
### DÉLIMITATION-SUPERFICIE

6,3 hectares.

### PROPRIÉTÉ PRIVÉE.

### AUTRES PROTECTIONS :

Monuments Historiques, à St-Christophe-à-Berry : *PC Reboul* (23 10 1999), *Carrière de Berry* (04 11 1997) inscrits et *autel classé* (17 11 1998), à Berny-Rivière : *Eglise* (15 06 1927), *Chapelle de la carrière de Chapeaumont* (17 07 2000), *Carrières dites de l'infirmerie et du 1<sup>er</sup> zouave et de la ferme de Coufre-court* (28 06 1990) inscrits



### Des carrières de calcaire sous une butte boisée

Berny-Rivière et Saint-Christophe-à-Berry sont implantés sur la rive droite de l'Aisne, à 16 km à l'ouest de Soissons. La butte de Chapeaumont surplombe la vallée, culminant à 135,4 m. Le relief, aujourd'hui boisé, mêle futaie de hêtres et taillis de noisetiers. Le sous-sol, constitué de calcaire grossier du Lutétien, a été exploité comme pierre à bâtir, d'abord à ciel ouvert, puis souterrainement selon la méthode des « piliers tournés ».

### La proximité du front lors de la première guerre mondiale

En septembre 1914, les Allemands étaient parvenus à 30 km de Paris. Pris à revers lors de la 1<sup>ère</sup> bataille de la Marne, l'armée allemande se retira pour s'établir sur la rive nord de l'Aisne. A la fin de l'année 1914, la France était traversée par une ligne de front de 750 km de long, de la frontière belge à la frontière suisse. Pendant vingt mois cette ligne de front n'allait pratiquement plus bouger, malgré les grandes offensives de 1915 et 1916. De part et d'autre du front, les belligérants se mirent à consolider leur défense. La carrière de Chapeaumont, située 2,3 km en arrière de la 1<sup>ère</sup> ligne française, servit d'abri aux troupes françaises. Elle fut occupée entre fin septembre 1914 et mi-mars 1917. Ensuite, jusqu'à fin mars 1918, les Allemands s'étant repliés, la carrière de Chapeaumont fut désaffectée.

En 1918, l'Allemagne lança une série d'offensives afin de l'emporter avant l'engagement massif des Américains. Le 31 mai 1918, les Allemands atteignirent l'ancien front qu'ils occupaient jusqu'en mars 1917. La carrière de Chapeaumont de nouveau située à environ 2 km de la 1<sup>ère</sup> ligne française fut réoccupée. Elle servit le 19 août 1918 de poste de commandement à la 11<sup>e</sup> division française, tandis que les allemands battaient en retraite dans la région. Aujourd'hui, le «PC Reboul», du nom de son dernier commandant, subsiste encore dans le sous-bois. Ruine romantique ornée d'un fronton décoré de feuilles de chênes et de lauriers, il surgit au milieu des arbres, enfoui sous la végétation.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





**BERNY-RIVIÈRE** 613 h.  
**SAINT-CHRISTOPHE-A-BERRY** 426 h.  
 1008)

**FRÉQUENTATION DU SITE**  
 . randonneurs, cyclistes

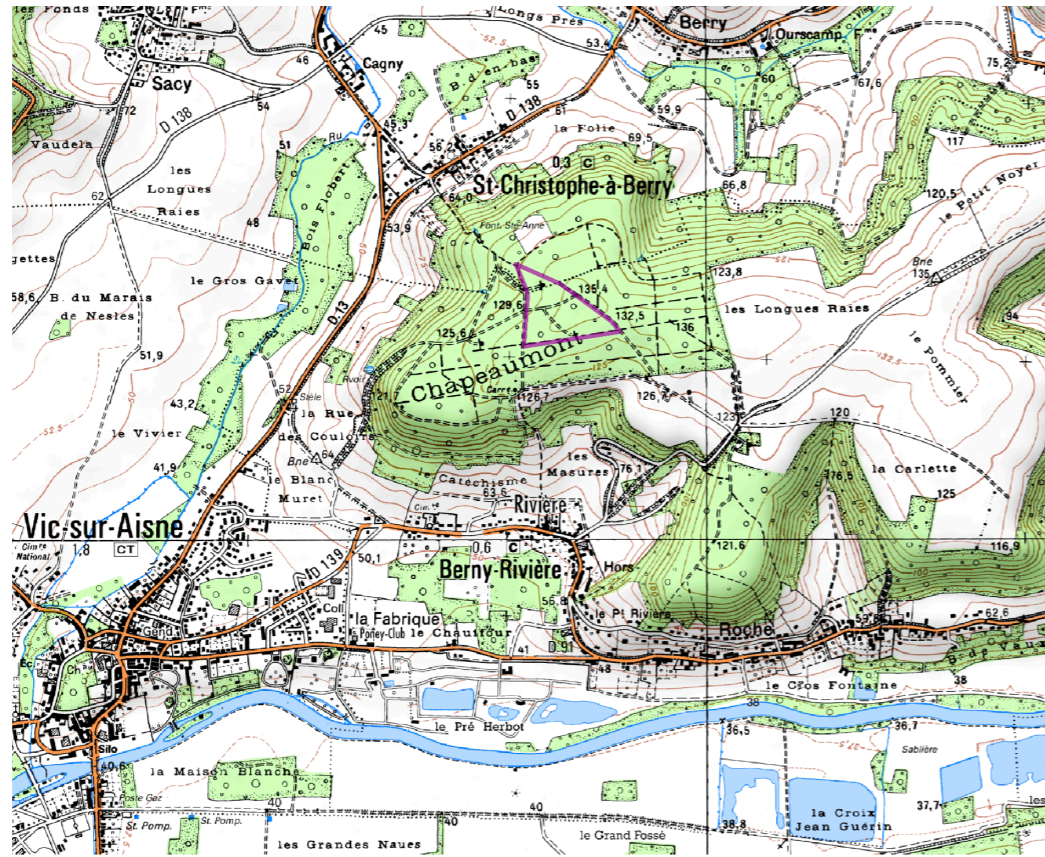
**AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN**  
 . Clôture en limite de boisement, empêchant l'accès aux véhicules motorisés

**SIGNALÉTIQUE :**  
 . balisage jaune et bleu de randonnée (chemin de randonnée « Le bois de Chapeaumont »)

**MUTATIONS :**  
 . Etat : Bon, critères lisibles  
 . Mutations : dynamiques naturelles (végétation, éroulement de certains murs), fréquentation touristique

**ENJEUX-PRÉCONISATIONS**  
 . Le périmètre de protection n'inclut pas l'entrée de la galerie conduisant à la chapelle, ni sans doute, la chapelle elle-même, désormais protégée par une inscription au titre des monuments historiques.  
 . Un aménagement de la clôture plus respectueux du site mériterait d'être envisagé  
 . Une signalétique relatant l'histoire du site mériterait d'être mise en place.

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
 . DRAC, Note de synthèse sur la carrière souterraine de Chapeaumont, commune de Berny-Rivière.  
 . Site internet sur les carrières <http://ruedeslumieres.mor-kitu.org>



Scan25® © IGN

0 250 500  
Mètres

### La chapelle de la carrière de Chapeaumont

Dans une dépression de terrain, une autre entrée souterraine permet d'accéder à la chapelle, protégée au titre des monuments historiques depuis 2000. Une traction-avant abandonnée ponctue l'entrée, à l'intérieur de la carrière. La chapelle, protégée du vandalisme par une grille fermant à clef, est sculptée de nombreux symboles militaires, avec les blasons de régiments et le nom des batailles. La base Mérimée en fait la description suivante : « Parmi la trentaine de chapelles souterraines construites pendant la Grande Guerre par des combattants et qui existent encore, celle de Chapeaumont est la plus spectaculaire par ses dimensions, son agencement et la qualité de sa réalisation. Elle est réalisée en trois temps, juin 1916, automne 1916 et janvier 1917, par des combattants, quatre d'entre eux (dont un architecte) ayant signé une partie des gravures et sculptures (L. Lecler, architecte ; Th. Roure, A. Livebardon, L. Chalavan sculpteurs). Lord Kitchener était le ministre anglais de la guerre en 1914 ; miss Edith Cavell, une infirmière britannique résistante, fusillée par les allemands à Bruxelles le 12 octobre 1915 ».

### Un témoignage des conditions de vie au front

« Les unités françaises qui occupent alternativement la carrière de Chapeaumont, entre fin septembre 1914 et mi-mars 1917, sont en soutien. A celles-ci viennent s'ajouter des artilleurs et différents services d'intendance. Cette carrière leur offre un abri contre les intempéries –le froid en hiver et la pluie- et les bombardements, mais ce lieu de séjour, outre l'humidité permanente, est envahi par la vermine (poux, puces, rats).

Au cours de ces journées, les combattants ont de nombreux temps libres qu'ils essaient d'occuper du mieux possible afin de lutter contre l'ennui. (...) d'autres encore se sont mis à sculpter, à graver et à «graffiter» les parois calcaires de ces carrières souterraines (...). Ce patrimoine, très original, témoigne des préoccupations, des fantasmes, des mentalités et des conditions de vie de ces milliers d'hommes revenus au temps des cavernes. » (DRAC, Note de synthèse)

Le bois de Chapeaumont est régulièrement entretenu. Les vestiges restent instables. Une clôture dissuasive interdit le passage des nombreuses motos qui fréquentaient le site.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
 Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : le PC Reboul  
 En bas, à droite : l'entrée de la carrière de Chapeaumont et la chapelle

## SITE CLASSÉ

Arrêté du 20 mars 1912.

CRITÈRE : Pittoresque

TYPOLOGIE :  
Monument naturel

**MOTIVATION DE PROTECTION**  
« Ce lieu attire nombre de curieux (...). S'étendant à flanc de coteau sur une longueur de plus de 200m, le Chaos est limité par de hautes murailles en pierre grise très dure s'élevant presque toujours à pic. (...) Il est formé d'énormes quartiers de roches amoncelés (...)

Un peu vers l'est de ce chaos de roches, on remarque une roche singulière appelée La pierre qui vire à minuit. C'est un énorme quartier de rocher faisant saillie sur la masse générale et qui paraît conserver sa position par un prodige d'équilibre. La pierre qui vire à minuit est une pierre curieuse (...) haute de près de 6 mètres, large de 10 mètres, elle offre une masse majestueuse sur une largeur de 2 à 3 mètres. Elle est ainsi appelée probablement à cause d'un effet d'ombre nocturne (...). La légende veut que tout être humain qui voit le phénomène s'accomplir devant lui, meurt à l'instant même »

(Extrait du Rapport de la Commission Départementale des Sites, séance du 28 janvier 1911).

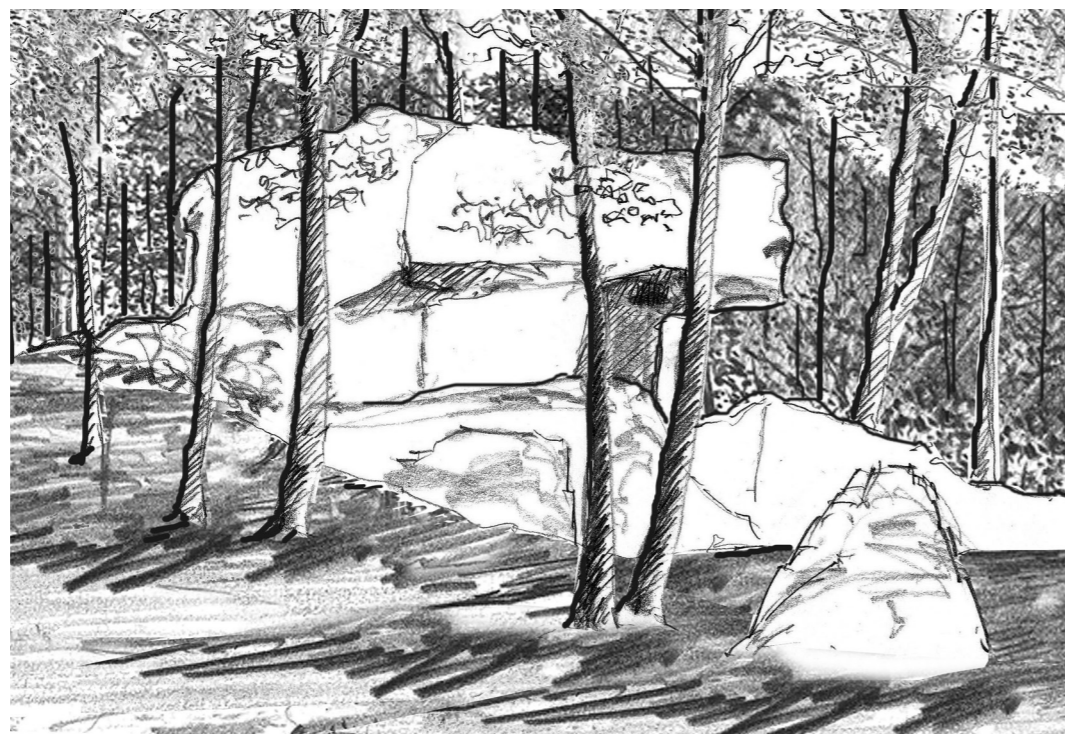
## DÉLIMITATION-SUPERFICIE

Chaos : Paroi verticale sur environ 200 mètres et Pierre qui vire à minuit environ 0,13 ha

PROPRIÉTÉ PRIVÉE.

## AUTRES PROTECTIONS :

Néant.



La pierre qui vire à minuit dans le sous-bois

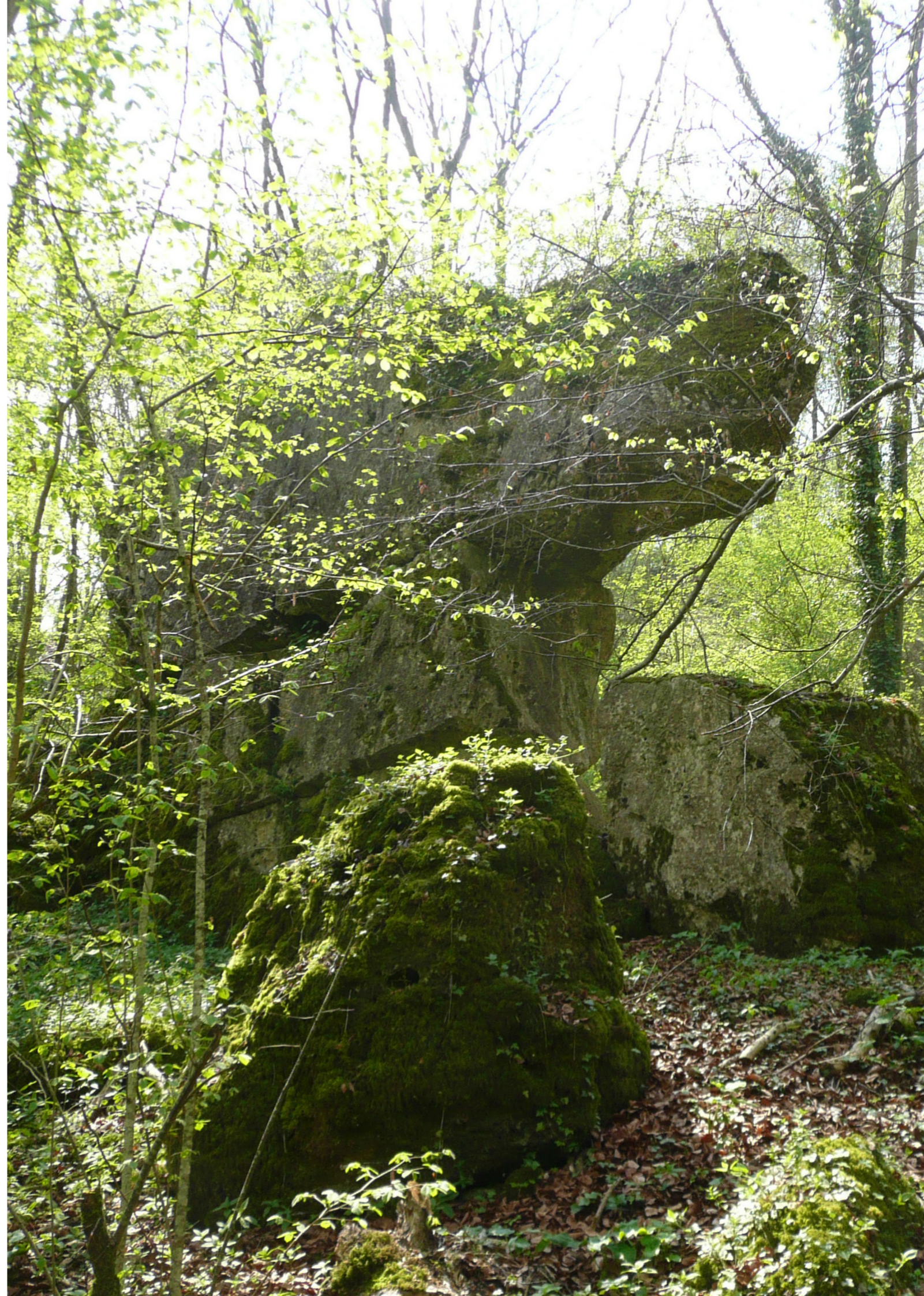
## Des roches pittoresques sur le rebord d'un coteau boisé

Le village de Billy-sur-Aisne est situé sur la rive gauche de l'Aisne, à quelques kilomètres à l'est de Soissons. Il s'étire dans un vallon perpendiculaire à l'Aisne, jusqu'au coteau boisé de la « montagne fendue ». A partir de la rue de la Gorge, un chemin communal, puis privé, s'éloigne sur le versant, à travers les bois. Le boisement masque les vues. Les roches se découvrent au dernier moment. Au printemps, lorsque la végétation n'a pas encore atteint son plein développement, quelques perspectives fugaces s'ouvrent sur la vallée de l'Aisne depuis la falaise qui surplombe le chaos.

La commune présente sur son site internet les légendes attachées à ce lieu : « Il y a 150 ans on prétendait que ces sites de Billy-sur-Aisne avaient été le sanctuaire de Gaulois. Les druides, qui étaient leurs sages et leurs mages, avaient leur antre sacré dans le Chaos de la montagne fendue. C'était leur collège d'initiation. A des élèves triés, ils enseignaient le secret de leurs sciences occultes et humaines. Les lunaisons fixaient leurs assemblées secrètes et nocturnes. La pierre tournante veillait en sentinelle, allongeant son profil d'animal antédiluvien vers la vallée de l'Aisne ... et le merveilleux est qu'à minuit elle virait sur elle-même. »

## La pierre qui vire à minuit

Cette pierre, la première à se présenter, est formée de trois bancs de roches qui semblent avoir été superposés les uns sur les autres par miracle. La base moussue émerge de la litière de feuilles du sous-bois. Imposante, entourée d'arbres malingres qui la dissimule, elle reste peu visible du chemin. L'effet d'ombre nocturne relaté dans les légendes a disparu, du fait de la croissance des arbres alentour.







**BILLY-SUR-AISNE**  
1 081 h. (Insee RGP 2010)

**FRÉQUENTATION DU SITE**  
. Promenade  
. A été utilisé un temps par l'armée comme site d'entraînement d'escalade

**AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN**  
. Entretien des chemins communaux  
. Gestion ponctuelle du bois

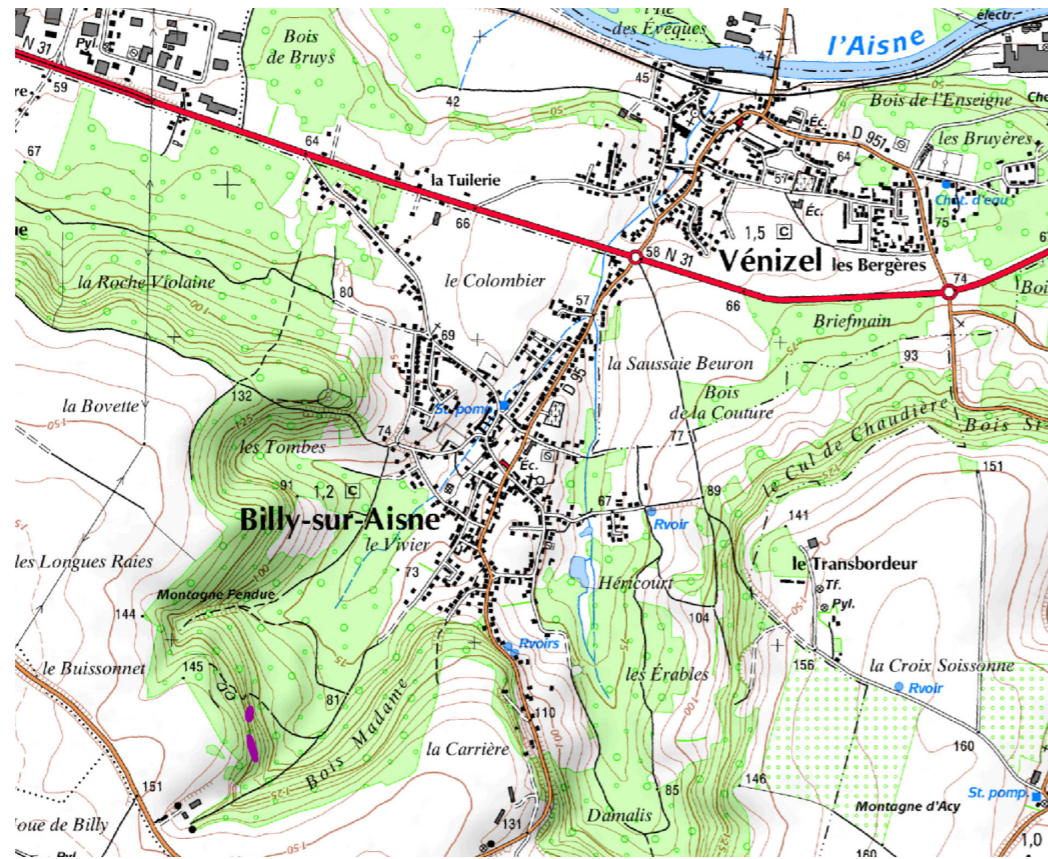
**SIGNALÉTIQUE :**  
. chemins balisés,  
mais pas de signalétique  
. Histoire du site décrit sur le site internet de la commune

**MUTATIONS :**  
. Etat : quelques atteintes  
. Mutations : Dynamiques naturelles, fréquentation

**ENJEUX-PRÉCONISATIONS**  
. Entretien de la végétation pour dégager le site  
. Mise en valeur et signalétique, tout en tenant compte du caractère privé du site

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
. *Contes et légendes de la commune*, © site internet de Billy-sur-Aisne  
. Comte Maxime DE SARS, *Les 1000 ans de Billy-sur-Aisne*, février 1936  
. Bernard ANCIEN, *Légendes, fantômes... en pays soissonnais*, SHS

Ci-dessous  
Carte postale : *Billy-sur-Aisne, La pierre qui vire*, © Source : Coll. Part./ Provenance : site internet de la commune  
Documents et textes reproduits avec l'aimable autorisation de la commune



Scan25® © IGN

0 100 200  
Mètres

### Le Chaos de la Montagne Fendue

Le chaos s'étend un peu plus loin à flanc de versant en un cirque d'une longueur de 250 mètres environ. Il est limité à l'est par de hautes falaises de pierres abruptes, fendues de crevasses et d'ouvertures de cavernes et surplombées par les fûts droits et dressés de hêtres majestueux. En contrebas, un éboulis rocheux au milieu d'un épais tapis de feuilles et de fougères est ainsi décrit par la commune :

« L'intérieur du cirque est jonché de blocs qui gisent dans des situations critiques. Des mousses, des arbustes et les lianes les enveloppent d'un manteau de verdure et donnent un peu de vie dans cette solitude d'une nature torturée.

C'est la raison pour laquelle ce lieu porte le nom de «Chaos». On a attribué sa formation à l'effondrement de carrières souterraines, mais on n'a jamais su dire à quelle époque s'est produit ce cataclysme.

Une certitude : il fut très ancien et le site fut baptisé «Montagne Fendue».

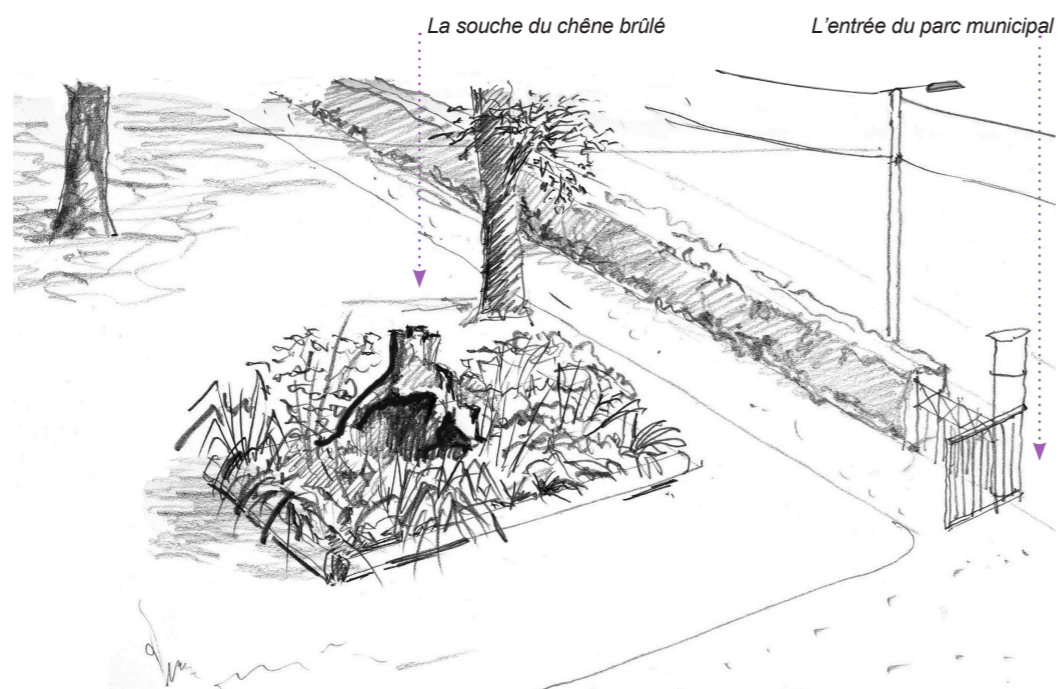
Le chaos fait partie des sites repérés par la charte pour l'environnement et le développement durable de l'Aisne. Il est reconnu pour son patrimoine naturel de bois, pelouses et cavités, avec la présence notamment d'une fougère remarquable, le *gymnocarpion du calcaire*.

Plusieurs fontaines étaient également présentes dans les bois, notamment la Fontaine des Oiseaux et la Fontaine d'Amour. Cette dernière se trouvait à peu de distance au nord de la Pierre qui vire à minuit, mais sa source a été tarie par des captations d'eau.



Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris

En haut à droite : Carte postale : *Billy-sur-Aisne, Entrée du chaos*, Laguerre éditeur, Soissons, © Source : Coll. Part./ Provenance : site internet de la commune - Reproduit avec l'aimable autorisation de la commune  
En bas, à droite : *le chaos de la montagne fendue*

**SITE CLASSÉ**  
Arrêté du 23 sept. 1924.**CRITÈRE :** Historique**TYPLOGIE :**  
Monument naturel**MOTIVATION DE PROTECTION**  
Absence de rapport de classement.  
L'intérêt historique (le chêne aurait été brûlé par les espagnols vers 1630) est vraisemblablement à l'origine de ce classement.**DÉLIMITATION-SUPERFICIE**  
Emprise de l'arbre  
(0,01 ha)**PROPRIÉTÉ PUBLIQUE  
ET PRIVÉE.****AUTRES PROTECTIONS :**  
Néant.**Bohain-en-Vermandois, bourg médiéval  
à la frontière entre la France et le Saint Empire romain germanique**

Les découvertes archéologiques attestent d'une occupation ancienne du site de Bohain-en-Vermandois. La ville se développa au Moyen-âge sous la protection du château et de son enceinte fortifiée. Située aux confins du département de l'Aisne, cette ville frontière subit une douzaine de sièges avant 1870 (le comte de Flandre, le roi d'Angleterre, les Armagnacs, les Bourguignons, les troupes espagnoles, Turenne, le duc de Guise).

**Un chêne historique hors la ville**

Le «*chêne brûlé*» était signalé comme arbre historique sur la carte IGN au 1/25 000. Ce chêne aujourd'hui disparu était situé en dehors de la ville, au nord, dans un champ, à proximité de la ferme du chemin des dames. Un chemin agricole aujourd'hui disparu, en contrebas du stade, y menait. Le chêne, énorme, avait un tronc creux. Quatre personnes pouvaient s'y tenir.

Le site internet de Bohain-en-Vermandois relate l'histoire de ce chêne :

« On raconte que le Chêne Brûlé, vieil arbre séculaire qui marquait autrefois l'entrée de la forêt de Bohain, devait sa forme typique (il était creux en son milieu) au feu que les Espagnols y mirent lors d'un siège du château, en 1636. L'arbre survécut malgré tout et reverdit chaque année. Il devint le lieu de rendez-vous des enfants et des amoureux.

(...) En 1930, lors d'une querelle de clochers, des jeunes de Becquigny mirent le feu à l'arbre mais l'incendie fut rapidement circonscrit.





**BOHAIN-EN-VERMANDOIS**  
5 976 habitants  
(Insee RGP 2010)

**FRÉQUENTATION DU SITE**  
. Stade et parc

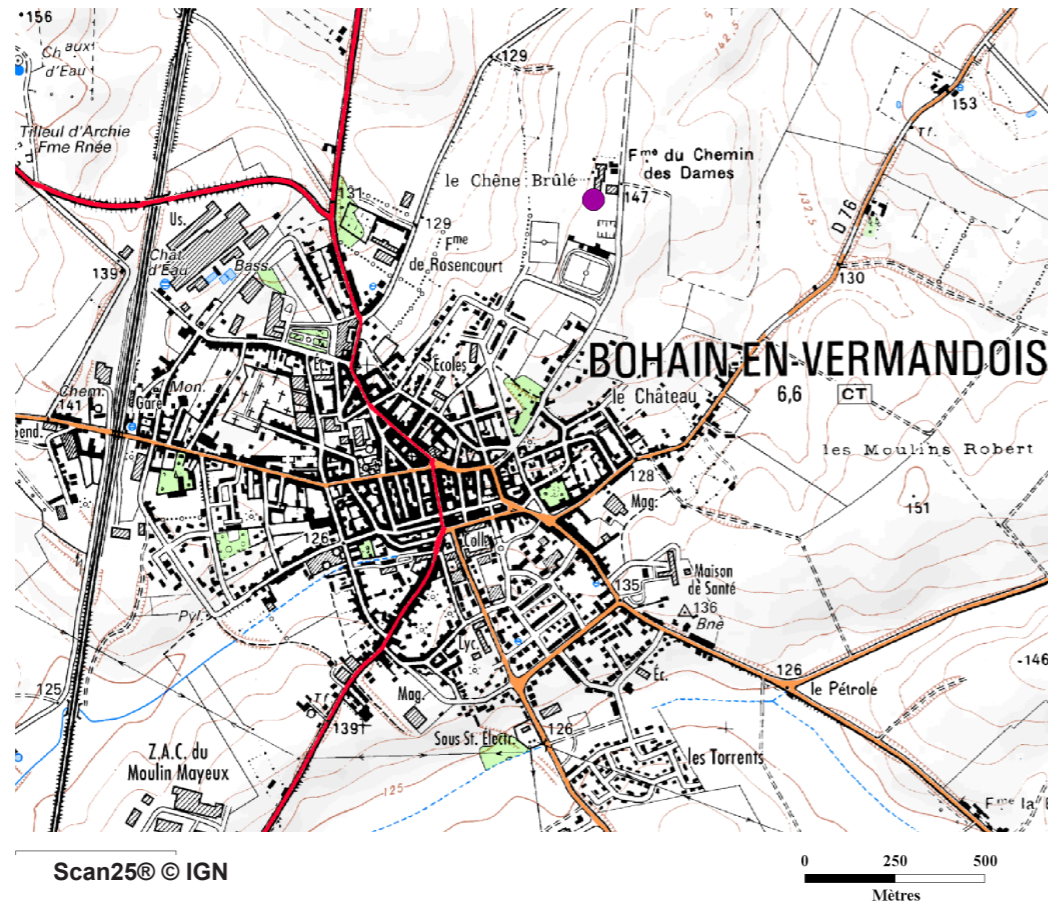
**AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN**  
. Fleurissement autour de la souche

**SIGNALÉTIQUE :**  
. Absente

**MUTATIONS :**  
. Arbre disparu

**ENJEUX-PRÉCONISATIONS**  
. La question du maintien de la servitude doit être posée,  
. Une signalétique proche de la souche pourrait à nouveau rappeler l'histoire du site.

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
. Site internet de la commune



*Finalement en mars 1971, après une soirée d'élections municipales, des mécontents l'incendièrent et lui portèrent le coup fatal. Il ne reste plus aujourd'hui qu'une souche encore visible au stade. C'était également un point stratégique des armées puisqu'il était inscrit dans les cartes d'état major ».* (© site internet, reproduit avec l'accord de la commune).

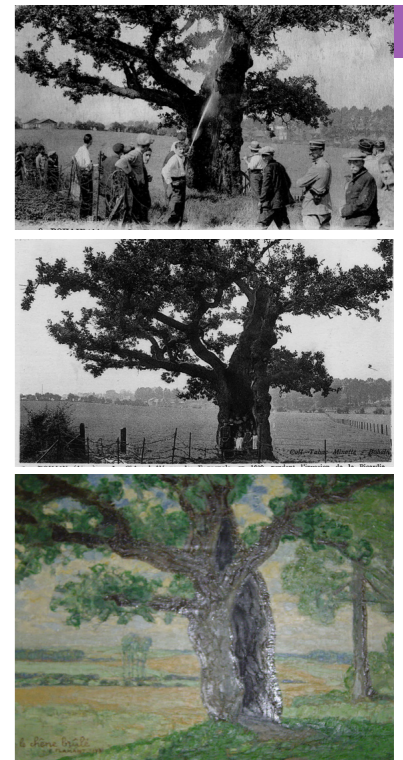
*Un chêne peint par Matisse et représenté sur les cartes postales anciennes*

Le peintre *Henri Matisse* (1869-1954) né au Cateau-Cambrésis passa son enfance à Bohain-en-Vermandois où ses parents tenaient une graineterie. Matisse jouait près du chêne brûlé. Le peintre fit ses premiers essais de peinture aux alentours du village et représenta le vieux chêne sur plusieurs tableaux (1902-1903). Le chêne fut également représenté en 1931 par un peintre picard, l'auteur de fresques et poète *Émile Flamant* (1896-1975). Un pastel, représentant le chêne brûlé est conservé à l'intérieur de l'hôtel de ville.

De nombreuses cartes postales anciennes ont pour sujet le vieux chêne, abritant la population au sein de son tronc creux.

*Une souche mise en scène au parc municipal*

La souche du vieux chêne a été déplacée et déposée sur une pelouse à l'entrée du parc municipal, derrière le stade. Le panneau signalant son histoire, autrefois installé sur les grilles du stade, a aujourd'hui disparu. Aujourd'hui seule subsiste la souche, cernée d'un massif de plantes fleuries.



*En haut, à droite : la souche dans le parc municipal*

*En bas, autour du chêne brûlé, tableaux et cartes postales © Reproduits avec l'aimable autorisation de la commune*

- 1 2 - 1- le chêne brûlé peint par Matisse, reproduction exposée à la maison Matisse de Bohain-en-Vermandois
- 3 2 - Carte postale : Bohain (Aisne), Le chêne brûlé, incendié pour la seconde fois en 1930
- 4 3- Carte postale : Bohain (Aisne), Le chêne brûlé par les espagnols en 1630, pendant l'invasion de la Picardie, Photo Faurie, Bohain
- 4- Pastel d'Emile Flamant, conservé à l'Hôtel de ville de Bohain

# BOURGUIGNON-SOUS-MONTBAVIN ROYAUCOURT-ET-CHAILVET

*Villages de Bourguignon-sous-Montbavin  
et de Royaucourt-et-Chailvet et leurs abords*

## SITE INSCRIT

Arrêté du 17 novembre 1965

**CRITÈRE :** Pittoresque

**TYPLOGIE :**

Site urbain, bourg, village

### MOTIVATION DE PROTECTION

« Le village dont il s'agit (Bourguignon-sous-Montbavin) présente un intérêt incontestable. Il occupe une position pittoresque au creux d'un vallon descendant du versant Sud de la « Montagne » du Laonnois, dans un cadre de vergers et de bois. Il constitue un témoignage particulièrement précieux d'un village typiquement régional, avec de nombreuses maisons anciennes. Cet intérêt se trouve augmenté par la proximité de la très belle église de Royaucourt sur une hauteur dominant le village ».

Rapport de la Commission Départementale des Sites, séance du 9 oct. 1964

### DÉLIMITATION-SUPERFICIE

218,96 hectares.

### PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE.

#### AUTRES PROTECTIONS :

À Royaucourt, monument historique classé :

. Église Saint-Julien (1840)

À Bourguignon-sous-Montbavin, monuments historiques inscrits :

. Vendangeoirs Hédouville et Cuzey ;

façades et toitures de la maison bourgeoise de l'ancien vendangeoir Hédouville ;

façades et toitures de la maison bourgeoise de l'ancien vendangeoir Cuzey ;

façades et toitures du logis du fermier ;

portail du XVIII<sup>e</sup> siècle sur la rue des Vendangeoirs ;

mur de clôture sur la rue des Vendangeoirs ;

restes du bâtiment du pressoir ;

ensemble des caves des anciens vendangeoirs Hédouville et Cuzey ;

façades et toitures de l'écurie (30 janvier 2006)

. Vendangeoir des frères Le Nain (23 sept. 2003)

. Château (7 juin 2004)



Vendangeoir à Bourguignon-sous-Montbavin

### Les monts du Laonnois, écrin naturel

Le village de Bourguignon-sous-Montbavin et le hameau de Royaucourt sont implantés à quelques kilomètres au sud-ouest de Laon, dans un paysage naturel et agricole en grande partie préservé. Une couronne de collines boisées dessine les contours du site. Bourguignon-sous-Montbavin est inséré dans un vallon sec, au pied d'un versant boisé. Au sud-ouest et au sud-est, vergers, prairies et terres cultivées aux abords du village offrent des coupures naturelles entre le tissu urbain et les collines boisées.

La variété des entrées du site participe de sa qualité. Depuis le sud, la perspective s'ouvre sur l'église de Royaucourt et les premiers portails de pierre. Un petit bois sépare le village de Bourguignon du hameau de Royaucourt, au sud. Depuis Montbavin, la descente sinueuse permet la découverte du site, également visible depuis l'église perchée de Montbavin. Depuis le nord, un goulet parcourt la colline boisée de Bourguignon. Depuis le sud-est, les paysages agricoles offrent une respiration avant d'arriver dans le village de Bourguignon.

La silhouette élancée de l'église de Montbavin qui surplombe le site, offre un point de vue patrimonial remarquable au-delà de la limite de protection.

### Le patrimoine architectural de villages typiques des monts du Laonnois

La vigne s'est longtemps épanouie sur les versants ensoleillés des monts du Laonnois. Elle assura la prospérité de toute la région, avant de disparaître à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, victime du phylloxéra et de la concurrence des vins d'autres régions. Les villages des monts du Laonnois deviendront le lieu de villégiature préféré des riches axonais aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Il reste une trace de cette culture dans l'architecture typique des vendangeoirs, vastes maisons bourgeoises abritant à l'entresol les celliers de vinification.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





**BOURGUIGNON-SOUS-MONTBAVIN** 133 habitants  
**ROYAUCOURT-ET-CHAILVET** 198 habitants  
 (Insee RGP 2010)

**FRÉQUENTATION DU SITE**  
 . Touristique  
 . Sentier de randonnée GR12A

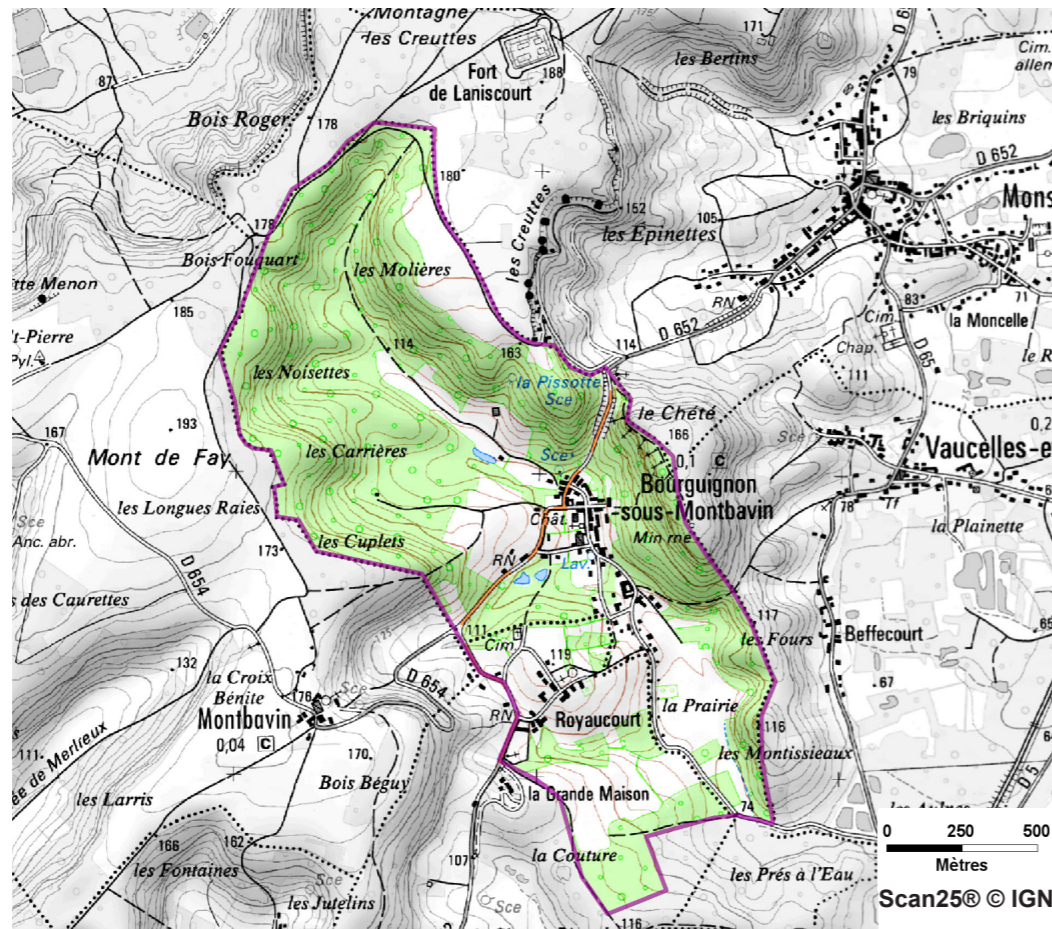
**AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN**  
 . document de gestion : absent

**SIGNALÉTIQUE :**  
 . Signalétique «site classé» de Bourguignon  
 . Signalétique touristique «Pays de Laon par monts et merveilles» (un panneau par village)

**MUTATIONS :**  
 . Etat du site : bon, critères lisibles  
 . Pressions : Dynamique naturelle, Banalisation liée à l'étalement des constructions récentes aux entrées, et à proximité de l'église de Royaucourt. Présence restant toutefois limitée.

**ENJEUX-PRÉCONISATIONS**  
 . Etendre éventuellement la protection à la vallée sèche et au versant de Montbavin, jusqu'à la ligne de crête  
 . Maintenir les espaces ouverts des coupures agricoles  
 . Accompagner les nouvelles constructions de plantations d'essences locales  
 . Enterrer les réseaux électriques

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
 . Maxime DE SARS,  
*Les vendangeoirs du Laonnais*, 1934-1935



« Un vendangeoir au flanc d'une colline ensoleillée ! Idéal de tout Laonnais condamné à vivre dans une ville trop étroite (...) En vue de satisfaire tant d'appétit, il y en avait pour toutes les bourses : les uns se distinguent à peine de la maison paysanne, d'autres avaient des allures de châteaux ; mais le type reste le même (...) Presque toujours, un vendangeoir se compose d'un vaste RDC surélevé, couvert de tuiles, plus tard d'un toit à la mansard en ardoises ; les murs sont en moellons ; quelquefois la façade est en pierre de taille, très rarement en briques recouvertes d'un crépi (...). Au-dessous, s'étendent une ou plusieurs pièces à moitié souterraines, voûtées en plein cintre ; c'est le cellier, ou plus communément la voûte, où se trouvent le pressoir, les cuves et les autres ustensiles de vendange ». (M. de Sars, *Les vendangeoirs du Laonnais*)

Bourguignon offre une richesse architecturale exceptionnelle. Les rues sont bordées d'un front bâti continu constitué de hauts murs, de façades de pierres et de majestueux portails ouverts sur cour. Les arbres des grands parcs se fondent dans les frondaisons des pentes alentours. Des fontaines occupent les places du village, bordées de vendangeoirs et de maisons bourgeoises. Bourguignon a compté dix-huit vendangeoirs. Les frères Le Nain, peintres du XVII<sup>e</sup> siècle, natifs de Laon, y possédaient une propriété, un vendangeoir et plusieurs propriétés aux alentours.

A Royaucourt, l'église Saint-Julien « *fleuron de la couronne de Notre-Dame de Laon* » impose son architecture élancée, disproportionnée par rapport à la taille du hameau. Mise en valeur par les vergers et prairies des pentes, elle surplombe la butte de Royaucourt. L'église fut bâtie au XII<sup>e</sup> siècle par Gautier de Mortagne, trésorier du chapitre cathédral et futur évêque de Laon, aidé des seigneurs de Roucy. En 1934, M. de Sars recense sept vendangeoirs à Royaucourt, dont l'imposant vendangeoir de Viéville de Presles datant du XVIII<sup>e</sup> siècle avec son mur et son porche de pierre qui marque la montée vers l'église.

### Un site touristique apprécié

Seules quelques constructions récentes parviennent à troubler la quiétude de ce site. Le caractère préservé et retiré de l'écrin naturel, la qualité du patrimoine architectural, les promenades et les manifestations attirent les visiteurs.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
 Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : D 654, entrée sud-ouest de Bourguignon  
 - En bas, à gauche : Bourguignon-sous-Montbavin ; à droite : église de Royaucourt

**SITE CLASSÉ**

Arrêté du 20 mai 1946.

**CRITÈRE :** Pittoresque**TPOLOGIE :**

Parc et jardin

**MOTIVATION  
DE PROTECTION**

« Site absolument remarquable où la fraîcheur s'allie en maints endroits à la majesté. (...) »

Le parc constitué définitivement sous l'Empire fut très endommagé en 1917 par les Allemands. Il est dessiné aujourd'hui en parc anglais et couvre une superficie de près de 150 ha. (...) »

Un vaste étang de près de 35 ha parsemé d'îlettes en augmente encore son charme (...) C'est l'un des très rares oasis du Vermandois» (Extrait du Rapport Général du dossier de classement).

**DÉLIMITATION-SUPERFICIE**

141,47 hectares.

**PROPRIÉTÉ PRIVÉE.****AUTRES PROTECTIONS :**

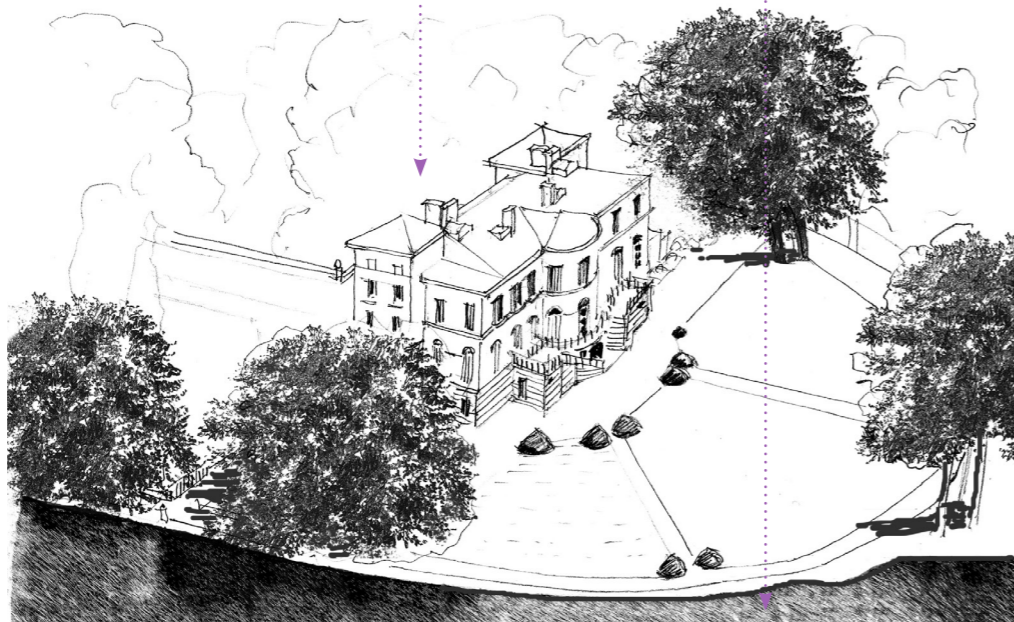
Monuments historiques :

. Château et parc ordonné avec les portiques et les vases ; mur de clôture et ancien portail du XVIII<sup>e</sup> siècle (classé 09 avril 1998)

. Dans le cimetière (hors site) : *Mausolée* d'Adrienne de Caulaincourt, édifié vers 1876, inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques (28 octobre 1992)

Château construit  
par l'architecte  
A Beloborodoff

L'étang (rive nord)

**Un parc du Premier Empire**

A peu de distance du département de la Somme, au nord-ouest de Vermand, le château de Caulaincourt est implanté au bord de la rivière l'Omignon. Armand Augustin Louis de Caulaincourt (1773-1827) fit appel au paysagiste écossais Thomas Blaikie pour réaliser un magnifique parc à l'anglaise autour de son château et de la rivière de l'Omignon. Le marquis de Caulaincourt, Général et grand écuyer de Napoléon 1<sup>er</sup> séjournera plusieurs fois en Russie avant d'y être nommé ambassadeur en 1807 et fait duc de Vicence en 1808. Il devient le confident de Napoléon lors de la retraite de Russie en 1812 et poursuit ensuite une carrière politique en France.

Thomas Blaikie (1751-1838) jardinier et paysagiste écossais, intervient à partir de 1813 sur le domaine de Caulaincourt. Connu pour être intervenu à Bagatelle et au Parc Monceau à Paris, il réalisera ensuite différents parcs et jardins pour la haute société. A Caulaincourt, il tracera les allées et dessinera la rivière. Patricia Taylor dans son livre sur Thomas Blaikie détaille les séjours du jardinier dans le domaine : en juin 1814, après la fin des hostilités, il travaille au nivellement du parc. En avril 1815, il y effectue des plantations. Des paiements lui sont effectués en août 1814 et janvier 1815. Il existe également une référence à l'aménagement d'une rivière anglaise dans les archives du jardin et le lac a dû être aménagé avant 1815 sous la direction de Thomas Blaikie. Celui-ci séjournera une dernière fois au domaine en juin 1819.

De cette première intervention subsiste la grande composition autour des étangs et du fond de vallée et de nombreux arbres vieillissants disséminés dans le parc (platanes, hêtres, chênes, cyprès chauve, etc). Pendant la première guerre mondiale, le château fut détruit par les allemands (1917) et les arbres du parc mitraillés. Les versants de la vallée de l'Omignon sont intégrés dans le site protégé.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





**CAULAINCOURT**  
136 hab. (Insee RGP 2010)

**FRÉQUENTATION DU SITE**  
. Parc privé

**AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN**  
. Plan simple de gestion suivi par la DDT et le CRPF, renouvelé en 2011  
. Entretien assuré par trois employés du domaine

**SIGNALÉTIQUE :**  
. Absente

**MUTATIONS :**  
. Etat du site : bon, critères lisibles  
. Pressions : dynamiques naturelles

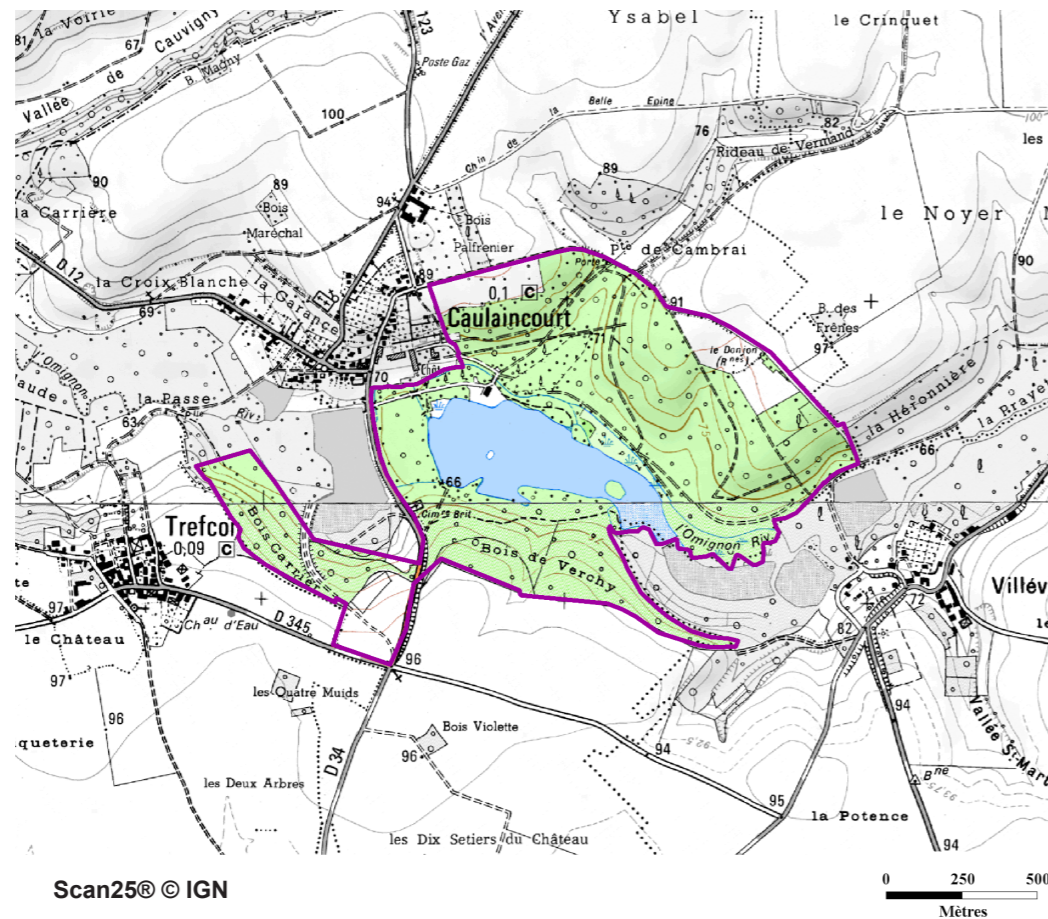
**ENJEUX-PRÉCONISATIONS**  
. Mettre en valeur les vieux arbres du parc (dégagement et taille douce à préconiser) et assurer le renouvellement des plantations du parc en cohérence avec l'intérêt du site

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
. MARGERAND J.L., «Le nouveau château de Caulaincourt (Aisne), par M. A. Beloborodoff», dans La construction moderne, déc 1934

. VON COLLANDE E., «André Beloborodoff, un architecte néoclassique et moderne », dans La demeure historique N°170, sept. 2008

. TAYLOR P., *Thomas Blaikie, 1751-1838: The 'Capability' Brown of France*, Tuckwell Press Ltd, 2001

Plan du château et des abords, A. Beloborodoff architecte. © Source : Archive privée/ Provenance : Château de Caulaincourt



### Un château néoclassique de l'entre-deux-guerres

Entre 1930 et 1933, la comtesse de Moustiers, descendante du marquis de Caulaincourt, confia à l'architecte russe Beloborodoff le soin de construire un nouveau château. L'entrée du domaine fut conservée au coeur du village dans l'axe de l'église.

« Le premier soin de l'architecte, (...) fut d'utiliser le cadre magnifique formé par ce lac, en créant un plateau surélevé, baigné de face et d'un côté par l'étang, de l'autre par la rivière, où il situa la nouvelle construction. Situation idéale, sur une sorte de presqu'île, permettant de nouvelles et longues perspectives sur les miroirs d'eau.

De plus, le nouveau château se trouve au centre du parc, alors que l'ancien s'élevait à l'une de ses extrémités, au bord de la route actuelle. (...)

En faisant l'implantation du château, l'architecte a tenu compte des beaux arbres épargnés par la guerre et c'est ainsi qu'au bout de la perspective du pont se dresse un magnifique chêne séculaire, un autre ombrageant agréablement le débarcadère.

Le terrain choisi pour le nouveau château était plat avec une légère pente vers le lac. Pour l'assainissement de l'habitation, on a fait du côté de l'arrivée, une terrasse en apportant plus de 6 000 m<sup>3</sup> de terre, ce qui a formé une cour d'honneur surélevée et des points de vues amples et caractéristiques. (...) les pièces de réception et les plus belles chambres du premier étage (...) se trouvent du côté du «lac» orientées vers le sud-est et le sud-ouest. »

Extrait de J.L. MARGERAND, «Le nouveau château de Caulaincourt...», 1934

A l'ouest, au-delà de la départementale, un étang a été créé au xx<sup>e</sup> siècle. En fond de vallée de nombreuses peupleraies ont été plantées. Les versants sont boisés (frênes, érables et plantation de résineux). Aux abords du château, les prairies sont ponctués par les vieux arbres du parc. Ailleurs, ils restent enfouis sous la végétation. Le château adopte un vocabulaire italianisant, renforcé par la présence de pins et de buis. Des portiques offrent une transition entre le bâti et le site de l'étang aux rives boisées. Sur la façade arrière, des allées rayonnantes ponctuées de buis, compartimentent les pelouses et mènent l'œil vers l'étang, les bois et l'infini.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : l'étang depuis le château et les frondaisons boisées  
- En bas, à droite : quelques arbres du parc

## SITE CLASSÉ

Arrêté du 20 mars 1912.

CRITÈRE : Pittoresque

## TYPOLOGIE :

Monument naturel

## MOTIVATION DE PROTECTION

«Le Rocher de la Pierre Frite «présente sur sa dernière assise des cassures et des saillis bizarres, qui, vues d'une certaine façon ont l'apparence d'une figure humaine grossière, qui doit être le résultat de l'effritement de la pierre ou d'un caprice de la nature (...) Ce masque imposant et gigantesque se trouve à 2 m. environ du sol, vers la pente, il fait face aux premières maisons de Crouy (...) La Pierre Frite dresse son profil hardi et majestueux au dessus du vallon La Pierre frite (...) mesure 10 m 35 de hauteur et sa largeur varie entre 3 m 50 et 6 m. Si elle avait servi à l'homme pour un usage religieux, comme on est tenté de le croire, ce serait parce que les peuplades antiques l'auraient trouvée toute préparée (...)»

(Rapport de la Commission Départementale des Sites, séance du 28 janvier 1911).

## DÉLIMITATION-SUPERFICIE

0,13 hectares

## PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

## AUTRES PROTECTIONS :

. Ancienne ferme de la Perrière et ses abords inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques (10 janv. 1928).



La pierre Frite sur le coteau au milieu du sous-bois

## Un rocher dressé en haut d'un éperon aujourd'hui boisé

Situé à quelques kilomètres au nord-est de Soissons, la commune de Crouy est implantée au pied d'un plateau dominant la vallée de l'Aisne. La pierre se dressait autrefois au nord de la commune sur un éperon surplombant le hameau de Sous la Perrière.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'abbé Poquet fait la description suivante du rocher : « placé entre le village de Crouy, près Soissons et la ferme de la Perrière, à mi-côte sur une rampe ardue et hérissée de rochers qui surplombent à l'embouchure de la petite vallée qui conduit à Margeval. Ce monolithe d'environ 12 m de haut sur 6 de large, se présente avec un aspect imposant. Son énorme volume composé de cinq à six bancs d'un calcaire très dur assis sur leur propre lit de carrière, semble se détacher de sa base crénelée, travaillée par le temps et les pluies qui ont aidé aux érosions de courants qui ont creusé nos vallées et formé les reliefs de nos montagnes.»

## Un site pittoresque

« La Pierre fritte ou frette (probablement de fracta, rompue) ou fitte, suivant d'autres (alors l'étymologie serait fissa, fendue), qui s'élève, à peu de distance de la ferme fortifiée de la Peyrière (de petra, petrosa), dépendance de Crouy (Crau, craigg, craeg : pierre), près Soissons. (...). Elle dominait tout naturellement la vallée de l'Aisne. Elle était imposante de taille et présentait, sur sa dernière assise, des cassures et des tailles bizarres qui représentaient grossièrement un masque humain effrayant et gigantesque »  
(E. FLEURY, Antiquités du Département de l'Aisne).

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, si la pierre ne fait plus l'objet d'aucune cérémonie, l'abbé Poquet rapporte qu'« elle n'a pas cessé cependant d'être un but de pèlerinage pour les touristes, et les jeunes mariés...»







**CROUY**  
2 716 habitants  
(Insee RGP 2010)

**FRÉQUENTATION DU SITE**  
. site fréquenté malgré un accès malaisé

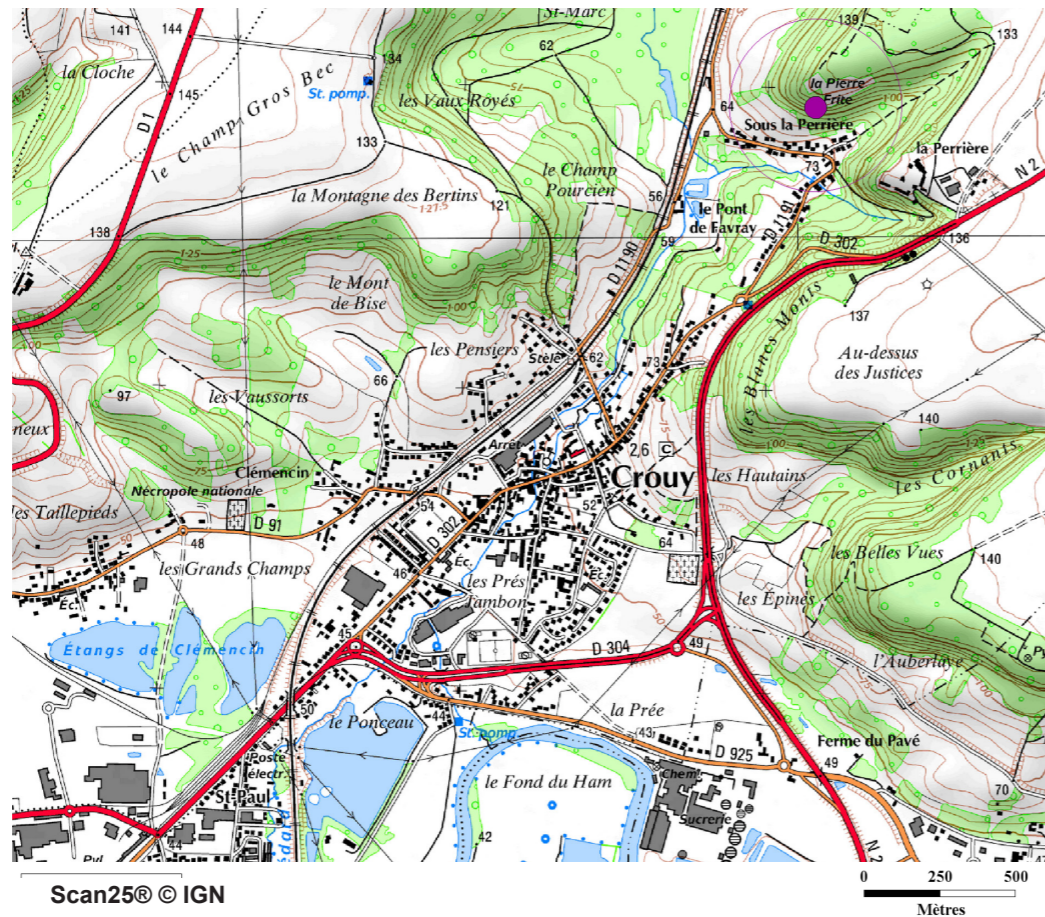
**AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN**  
. Aucun hors l'interdiction d'escalader  
. Surveillance de la stabilité de la pierre par la commune  
. Document de gestion : aucun

**SIGNALÉTIQUE :**  
. Absente

**MUTATIONS :**  
. Etat du site : dégradé  
. Mutations : dynamiques naturelles

**ENJEUX-PRÉCONISATIONS**  
. Surveillance régulière de la stabilité de la pierre à effectuer  
. Dégagement de la végétation tout en évitant une déstabilisation de la pierre et aménagement des accès, signalétique

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
. FLEURY, E., *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, Paris, Impr. Jules Claye, 1877  
. POQUET, Alexandre-Eusèbe (Abbé), *Légendes historiques du département de l'Aisne*, 1879 (Réédition Le livre d'histoire, 1999)



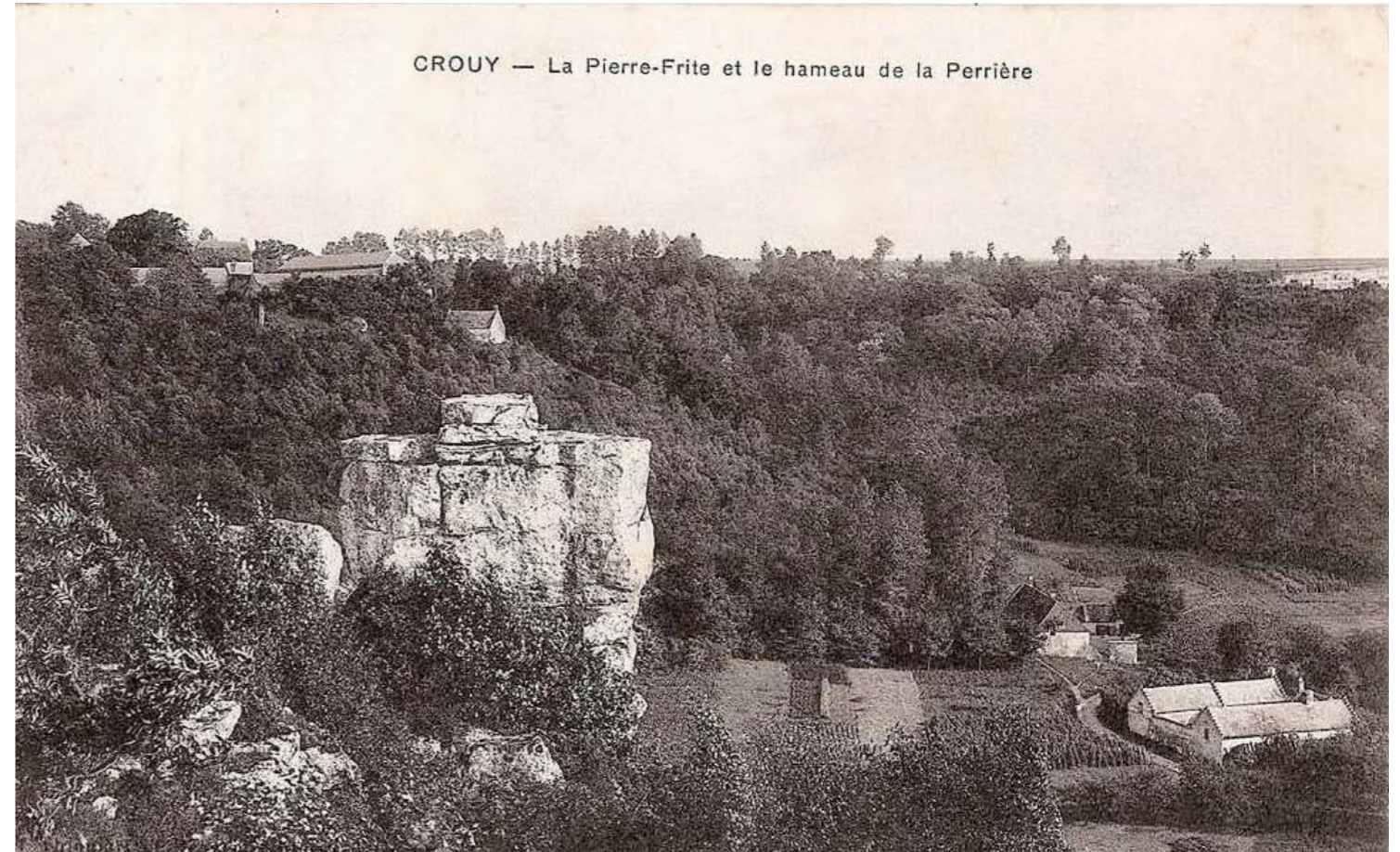
### Un site envahi par la végétation

Autrefois repère dominant le relief, le rocher est aujourd'hui enfoui sous la végétation. Les coteaux dégagés sur lesquels on cultivait la vigne avant la première guerre mondiale sont aujourd'hui boisés. Le profil «*hardi et majestueux*» de la pierre dressée au-dessus du vallon a disparu. Le boisement du versant dissimule la roche qui se devine à peine au milieu des feuillages, au début du printemps, à partir de la route desservant le hameau de *Sous la perrière*.

Au-dessus de la pierre frite, le haut de versant reste encore relativement dégagé. Une pelouse calcicole appelé dans la région *savart* y subsiste, dominée par une végétation herbacée avec de nombreuses espèces remarquables telles que des orchidées et des anémones pulsatilles. Cette pelouse autrefois entretenue par le pâturage des ovins est aujourd'hui en voie de fermeture, en témoigne la présence de nombreux genévriers. Le coteau de la Pierre Frite fait partie des sites repérés par le schéma départemental des espaces naturels sensibles.

### Un rocher instable

Bien que d'accès difficile, le site est régulièrement fréquenté. Le rocher était autrefois un site d'escalade. Par crainte d'un effondrement, la municipalité a interdit l'escalade de la pierre. La pierre serait surveillée. Une étude effectuée en 1991 a conclu cependant à une évolution négligeable des fissures à l'échelle humaine.



## SITE INSCRIT

Arrêté du 2 février 1965.

CRITÈRE : Pittoresque,  
Historique

## TYPOLOGIE :

Site urbain, bourg, village

## MOTIVATION DE PROTECTION

Rapport de présentation  
absent

Le site du vieux bourg couvre une entité bâtie homogène au caractère historique très marqué. Le périmètre s'étend à l'église, au château, aux places et aux rues ainsi qu'aux façades et toitures des constructions qui participent à l'ambiance conviviale et pittoresque de la ville.

## DÉLIMITATION-SUPERFICIE

8,55 hectares.

## PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

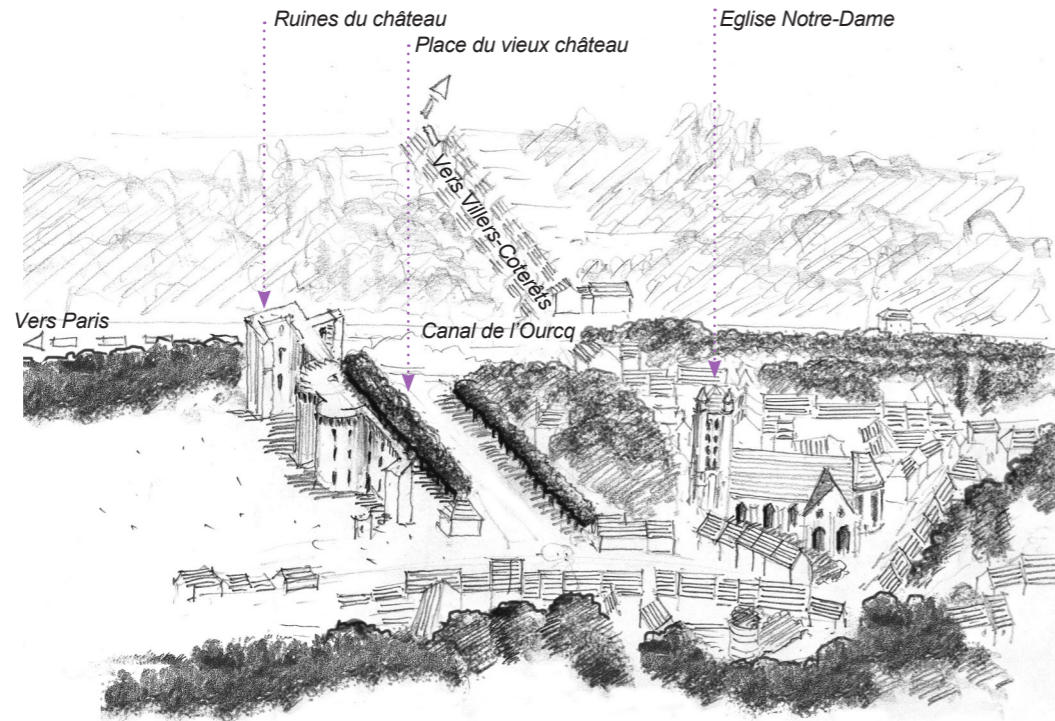
ET PRIVÉE.

## AUTRES PROTECTIONS :

. Site inclus dans la ZPPAUP de la Ferté-Milon (04 mars 1993). La réglementation applicable à la ZPPAUP s'impose sur celle du site inscrit.

Monuments Historiques et leurs abords :

- . Château, la cour, les remparts classés (1850)
- . Eglise Notre-Dame classée (20 février 1920)
- . Eglise Saint-Vaast inscrite (25 avril 1995)
- . Parcelle dans le champ de visibilité du château et de l'église (cadAB 242) inscrite (6 juillet 1943)
- . Statue de Racine inscrite (3 juin 1932)
- . Eglise Saint-Nicolas classée (12 juillet 1965)



« La Ferté-Milon se compose de deux rues, l'une la Chaussée, va de colline à colline à travers la vallée en franchissant l'Ourcq ; l'autre longe le pied du coteau taillé en falaise sur lequel Louis d'Orléans voulut édifier son palais fortifié. (...) Cette église fut le noyau de la Cité ; tout autour dévalent des rues irrégulières bordées de vieilles bâtisses et pauvrement habitées, aboutissant à une terrasse qui porte les ruines du château ou plutôt l'une de ses façades, car le puissant palais garde une seule paroi, flanquée de quatre tours dont deux encadrent la porte (...). Cette façade monumentale regarde la campagne et non la bourgade ; du côté de celle-ci il n'y a qu'un mur cyclopéen formant terrasse et qui, sans doute, ne fut jamais élevé plus haut. De ce parapet on a une vue charmante sur la mignonne cité, la forêt de peupliers de la vallée, les pentes couvertes de cultures, les lointains de la forêt de Villers-Cotterêts. »

Victor-Eugène Ardouin-Dumazet, *Voyage en France*, 42<sup>ème</sup> série, Nord-est, Le Valois, Paris, Berger-Levrault Ed., 1905

## Un vieux bourg dominé par les ruines du château

Limitrophe du département de l'Oise, la petite ville de La Ferté-Milon est implantée dans la vallée de l'Ourcq, à dix kilomètres au sud de Villers-Cotterêts. La cité historique s'étend sur une butte dominée par les ruines du château, jusqu'en contrebas, le long de l'Ourcq.

La base Mérimée du Ministère de la culture précise :

« Au IX<sup>e</sup> siècle, un château est mentionné à la Ferté-Milon. (...) En 1213, la Ferté-Milon est réunie au comté de Valois et Philippe Auguste réunit le comté à la couronne de France. C'est sans doute à ce moment que commence la construction des fortifications de la ville. Saint Louis donne l'usufruit du domaine de la Ferté à sa mère à partir de 1240. Charles de Valois devient propriétaire du château en 1284. Une mention d'une forteresse grande et noble à la Ferté-Milon remonte à 1375. En 1392, Louis d'Orléans devient propriétaire du château. Entre 1396 et 1407, l'on construit le nouveau château à la demande de Louis. (...) Le château n'est pas achevé quand en 1412, le comte de Saint-Pol s'en empare. Les Français reprennent le

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





**LA FERTÉ-MILON**  
2 240 habitants  
(Insee RGP 2010)

**FRÉQUENTATION DU SITE**  
. Cité touristique

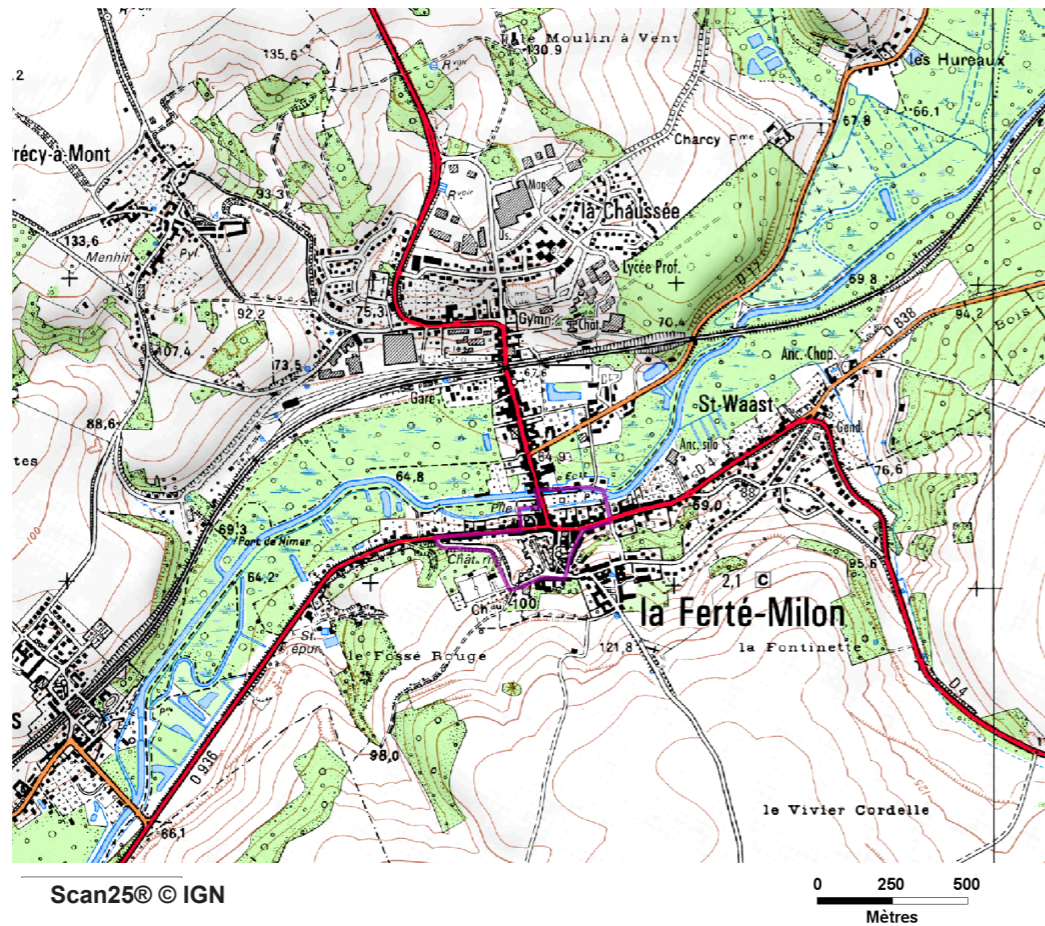
**AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN**  
. opération de réhabilitation du bâti  
. Aménagement des bords de l'Ourcq  
. Document de gestion : zppaup

**SIGNALÉTIQUE :**  
. Ancienne signalétique touristique autour du château en mauvais état

**MUTATIONS :**  
. Etat du site : Bon, critères lisibles  
. Pression : touristique, fréquentation, travaux autour du château, dynamiques naturelles

**ENJEUX-PRÉCONISATIONS**  
. Superposition des protections avec la ZPPAUP  
. Restauration du point de vue sur le château dans la montée du chemin des ruines  
. Mise en valeur du belvédère sur l'esplanade du château  
. Rénovation de la signalétique

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
. Médéric LECOMTE, *Histoire de la Ferté Milon*, 1866- réimpression 1998

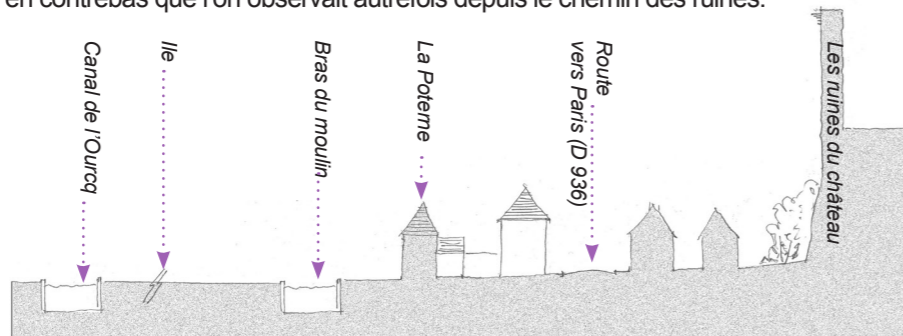


Scan25® © IGN  
0 250 500  
Mètres

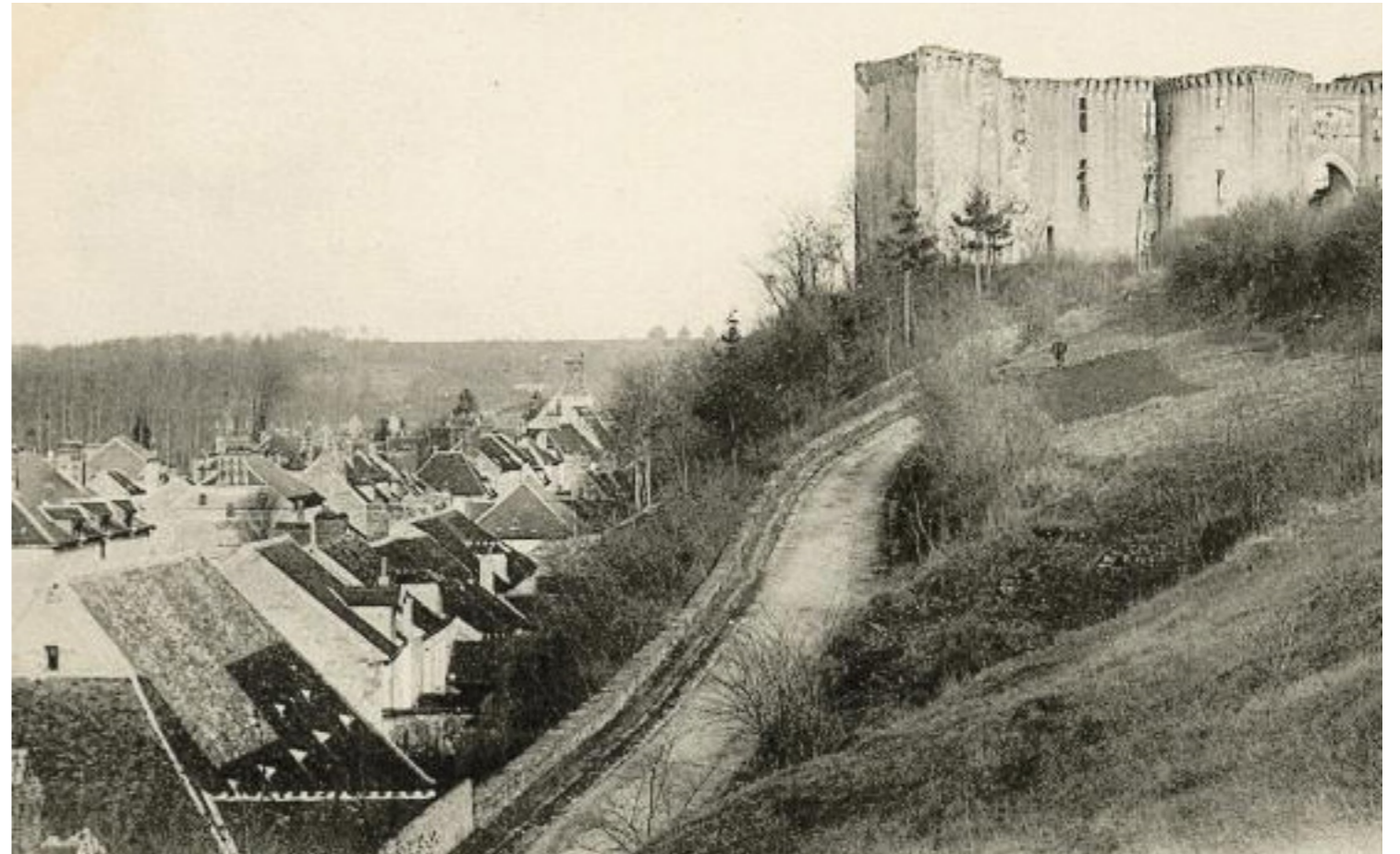
*château aux Anglais en 1429. La ville tombe aux mains de la ligue en 1588 et Antoine de Saint-Chamant défend le château contre Henry IV. Antoine se retire en 1594 avec les honneurs de la guerre et Henri IV ordonne la démolition du château. Seule la façade du château a été construite. Elle est située sur l'enceinte urbaine. La façade est construite avec beaucoup de soin en maçonnerie de grand appareil taillé. Quatre tours rythment la façade.»*

**Une cité à l'aspect encore médiéval**

La position dominante des vestiges du château, la présence de l'église Notre-Dame, la densité de l'habitat ancien, la qualité architecturale des constructions en pierre, de faible hauteur, alignées sur la rue, les rues pavées de grès donnent à la ville un aspect de cité médiévale régulièrement mis en valeur lors d'opérations de réhabilitation engagées dans le cadre de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain. Les bords de l'Ourcq ont fait l'objet récemment d'un aménagement paysager.  
Clôturée de barrières de chantier le long des remparts, l'esplanade du château n'autorise plus le point de vue en promontoire sur la ville et la vallée de l'Ourcq en contrebas. A l'ouest, depuis le coteau, la croissance des boisements masque également la vue de biais sur le château et la ville en contrebas que l'on observait autrefois depuis le chemin des ruines.



Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : La Ferté-Milon, chemin des ruines, Befort-Dupuis (imprimeur), © Source : Mucem / Provenance : Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (CP000755), En bas : vues de la Ferté-Milon-

**SITE INSCRIT**  
Arrêté du 25 mai 1934.

**CRITÈRE :** Scientifique

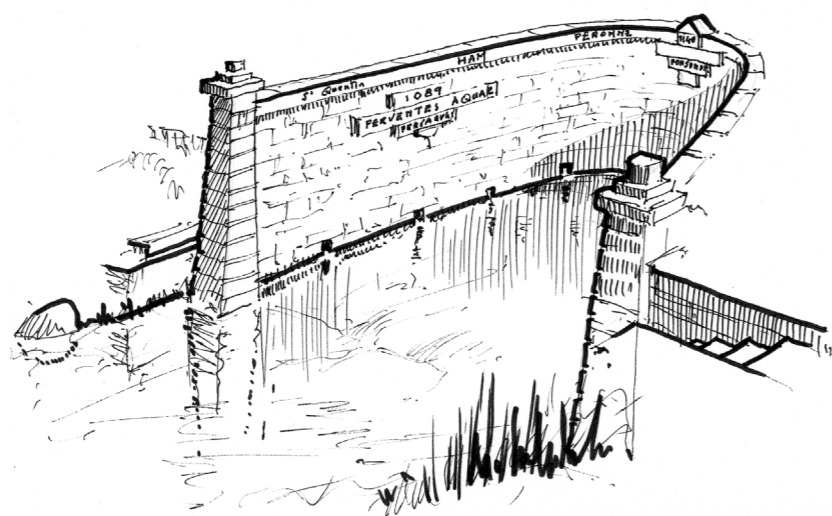
**TYPLOGIE :**  
Monument naturel

**MOTIVATION DE PROTECTION**  
« Intérêt que présenterait l'inscription sur la liste des monuments et des sites des sources de la Somme, à Fonsomme et de l'Escaut, à Gouy »  
(Extrait de la délibération de la Commission du 9 octobre 1933)

**DÉLIMITATION-SUPERFICIE**  
1,29 hectares.

**PROPRIÉTÉ PRIVÉE.**

**AUTRES PROTECTIONS :**  
Néant.



La mise en scène de la source à l'extérieur du périmètre

### Plusieurs sources pour un seul fleuve

Le fleuve Somme prend sa source près du village de Fonsomme, dans le Vermandois, au pied de l'ancienne abbaye des religieuses de Fervaques. Après un parcours de 245 kilomètres, il se jette dans la Manche à Saint-Valery-sur-Somme. L'étymologie latine renseigne sur la nature des lieux. Le nom de Fervaques vient de *Ferventes aquae* (les eaux bouillonnantes) et celui de Fonsomme vient de *Fontis Somene* (source de la Somme).

« Fonsomme est un gros village assis sur la dernière pente d'un coteau, d'où l'on descend à un bouquet de grands arbres entourant une vaste ferme appelée Fervaques, édifiée sur les ruines d'une abbaye célèbre. Là naît le fleuve de Ham, d'Amiens et d'Abbeville.

- C'est donc à Fervaques que vous allez, me dit le cocher, quand je lui indique la route. Il n'y a pas de source ici !

Nous descendons cependant, et là, à deux pas de la ferme, je montre au bonhomme ébahi le bassin dans lequel les premières eaux de la Somme débouchent par de nombreuses fontaines.

- J'ai pourtant mené bien du monde à Fervaques, me dit-il, jamais je n'ai pensé à regarder sous ces arbres.

Il n'est pas le seul Saint-Quentinois ignorant ainsi une des curiosités de la Picardie, car la source mérite ce nom. Certes, il ne faut pas chercher le site grandiose de Vaucluse, la masse superbe des eaux de la Touvre, ni les cascades de la Loue et du Lison, mais bien des cours d'eau plus importants que la Somme n'ont pas de sources aussi abondantes et pittoresques. Dans un bassin arrondi, sorte de conque produite par l'érosion de la craie, dort un petit lagon entouré d'ormes superbes, dont les racines noueuses, mises à nu plongent dans la roche friable. Entre ces souches, par de mignonnes cavernes ouvertes dans la roche tendue, vingt ou trente ruisselets viennent alimenter le lagon transparent où des bandes de canards laissent des traînées blanches en remuant la vase. Le bassin se resserre, il s'en échappe un fort ruisseau qui s'en va dans un lit étroit, entre les peupliers.»

ARDOUIN-DUMAZET (V.-E.), *Voyage en France*, 19<sup>e</sup> série, Région du nord, Paris, Berger-Levrault Ed., 1899





**FONSOMME**  
535 habitants  
(Insee RGP 2010)

**FRÉQUENTATION DU SITE**  
· parcelle agricole clôturée  
· Mise en scène à l'extérieur du site

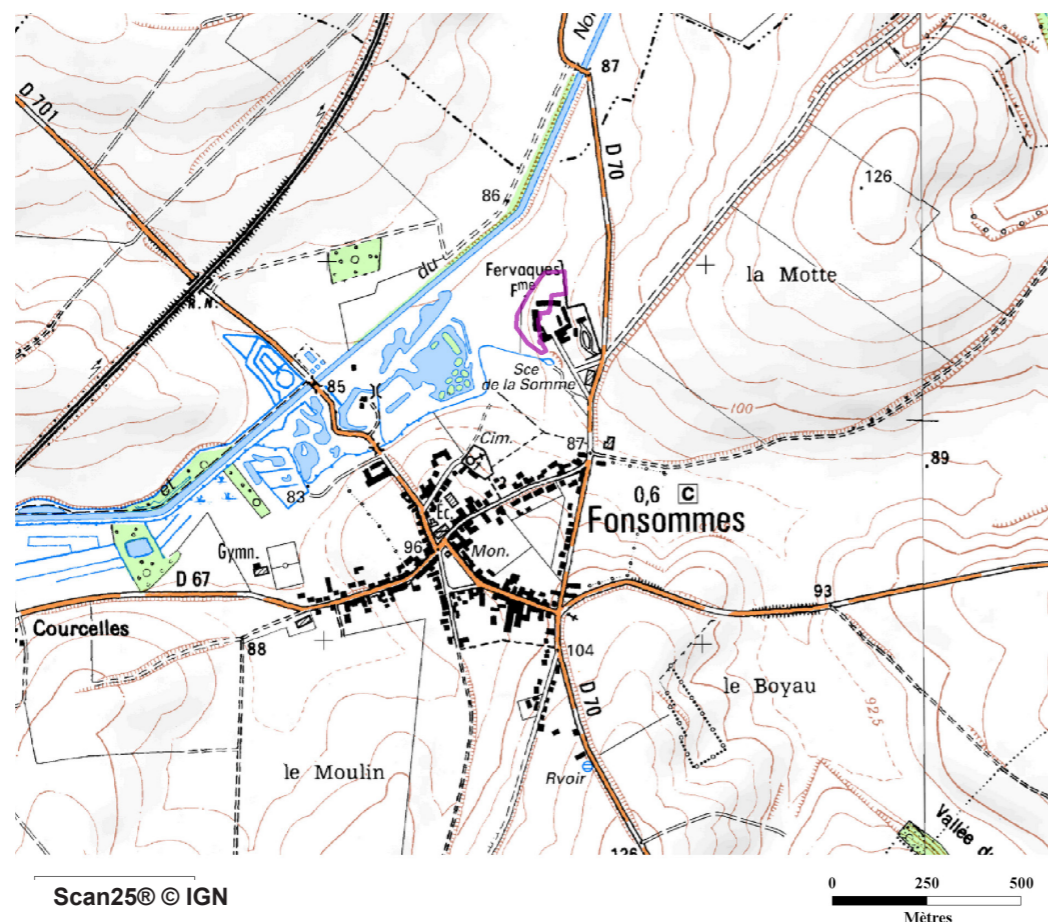
**AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN**  
· Pâturage

**SIGNALÉTIQUE :**  
· panneau signalétique au niveau du parking aménagé (Conseil Général de l'Aisne, Conseil Régional de Picardie) Fonsomme «signifie source de la Somme, qui prend sa source ici au pied de l'ancienne abbaye de Fervaques datant de 1140. Se jette dans la Manche à Saint-Valery après un parcours de 245 km. A travers la Picardie».

**MUTATIONS :**  
· Etat du site : intact  
· Pressions : inexistante

**ENJEUX-PRÉCONISATIONS**  
Les aménagements réalisés contribuent à la pérennité du site inscrit, mais entretiennent la confusion sur l'implantation réelle de la source. L'intérêt du site reste marginal. Il peut se justifier, comme le suggérait la Commission des Sites de 1933, par sa complémentarité avec la source de l'Escaut, à Gouy. Celle-ci n'a cependant pas fait l'objet d'inscription au titre des sites.

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
· L'abbaye de Fervaques, site internet de la commune de Fonsomme  
· Abbaye Notre-Dame de Fervaques, data.bnf.fr



### Une ancienne abbaye

A l'est de la parcelle protégée, les bâtiments de la ferme sont implantés sur l'emplacement de l'abbaye Notre-Dame de Fervaques, fondée sur ce site en 1140 par Rainier, seigneur de Fonsomme, sénéchal de Vermandois. Le site fut choisi pour l'abondance de ses sources, mais à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, l'abbaye fut attaquée et reconstruite à plusieurs reprises au cours de guerres incessantes. A la Révolution, les bâtiments furent vendus comme bien national. Quelques bâtiments de l'abbaye servent encore pour la ferme.

### Une mise en scène à l'extérieur du périmètre

La source de la Somme ne présente pas en elle-même de caractère monumental particulier. La parcelle protégée est une terre agricole privée clôturée cultivée en prairie au pied de la ferme. La mise en valeur de l'événement est réalisée à l'extérieur du périmètre protégé.

Depuis 1983, un aménagement paysager met en scène la naissance de la rivière. A l'écart de la route départementale a été créé un parking accompagné d'une aire de pique-nique, dotée de mobilier en rondins de bois. Au-delà du talus engazonné, une mare d'eau claire et un monument de granit bleu symbolisent l'émergence de la source. L'ouvrage est un mur en forme de fer à cheval sur le couronnement duquel sont inscrits les noms des principales villes qui jalonnent le parcours de la Somme : Saint-Quentin, Ham, Péronne, Amiens, Abbeville et Saint-Valery.

Au pied du mur s'échappe une douzaine de filets d'eau. Mais avec une impertinence légère, d'autres ruisseaux indociles se plaisent à émerger des autres bords de la mare, comme pour rappeler aux visiteurs à prendre garde à l'authenticité des sources de vérité. Une vasque néo-classique et une plaque fondatrice tranchent la question pour les indécis. Le lieu est calme. La mare est claire, peu profonde, bordée de saules, de cerisiers et de marronniers.



**SITE CLASSÉ**

Arrêté du 20 mars 1912.

**CRITÈRE** : Pittoresque**TPOLOGIE** :

Site urbain, bourg, village

**MOTIVATION DE PROTECTION**

« Autour des remparts de la ville de Laon, s'étendait autrefois une ceinture presque complète de promenades (...) aujourd'hui malheureusement interrompue. Il n'en subsiste que trois tronçons : le premier, formé par la promenade du Nord, anciennement promenade Germaine, et par les allées qui contournent les bastions de la citadelle (...); le second tronçon est le bois Saint-Vincent qui entoure presque entièrement les restes de l'Abbaye; la troisième enfin est la longue et belle promenade Saint-Just » (Rapport de la Commission Départementale des Sites, séance du 28 janvier 1911).

**DÉLIMITATION-SUPERFICIE**

16,58 hectares.

**PROPRIÉTÉ PUBLIQUE**

(Etat, commune de Laon) ET PRIVÉE.

**AUTRES PROTECTIONS** :

Abords de nombreux monuments historiques (70).

. Anciens remparts inscrits monuments historiques (13 juin 1927)

. Secteur Sauvegardé, 370 ha (29 mai 1968).

Illustration ci-dessus : Vue générale de Laon d'après une gravure du XVI<sup>e</sup> siècle, publiée dans la Revue du Touring-club de France 1936/04, Provenance : Gallica bnf.fr

**Une butte témoin fortifiée**

La « montagne de Laon », butte témoin de sables et de roches calcaires se dresse dans la plaine. L'ancienne ville de Laon épouse le relief de cette forteresse naturelle. La cité est habitée depuis l'époque gauloise. Les premières fortifications datent peut-être du I<sup>er</sup> siècle. Elles sont attestées dès le III<sup>e</sup> siècle à la période des invasions. Devenue capitale du Royaume à l'époque carolingienne, entre le VIII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle, Laon accueille les Rois de France. Dès le Haut Moyen-Age, elle devient un enjeu stratégique. La fortification de la ville est établie en plusieurs phases du IX<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Les remparts s'appuient sur le relief naturel et sur l'utilisation de la pierre calcaire extraite de la montagne. Ils s'étirent sur plus de 6 km autour de la butte et de la ville haute.

Vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, l'enceinte est agrandie pour englober le bourg et la partie la plus occidentale de la ville. La base Mérimée du Ministère de la culture précise « l'enceinte était composée de fossés secs, de courtines avec contreforts et de tours circulaires ou carrées. Les fortifications furent reconstruites et réparées jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. En 1595, est construite une citadelle par Antoine Estienne, elle sera restaurée au XIX<sup>e</sup> siècle. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les fossés sont comblés. Des dix-huit portes du XIII<sup>e</sup> siècle, en restent trois des plus importantes. Une dizaine de tours, sur une quarantaine, subsistent encore, sans aménagements intérieurs ».

**Des promenades sur les fossés des anciens remparts**

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les fossés des remparts sont remblayés. Des promenades plantées d'arbres sont aménagées afin d'embellir la ville. Les remparts seront conservés.





**LAON**  
25 986 habitants  
(Insee RGP 2010)

**FRÉQUENTATION DU SITE**  
 . touristique, promenade.  
 . Itinéraire de découverte, dépliant «Circuit de la couronne»  
 . circulation et stationnement sur certaines sections

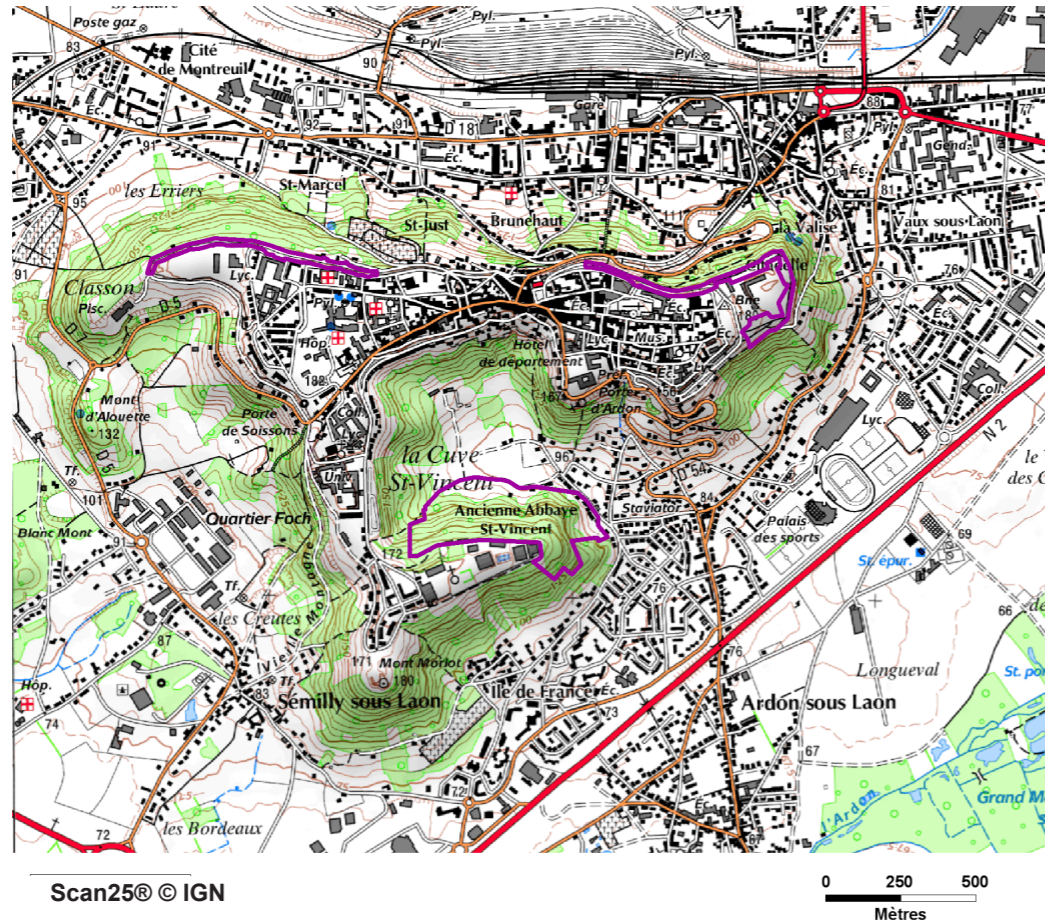
**AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN**  
 . Ville de Laon, Document de Gestion des promenades et squares environnant la ville de Laon  
 . Aménagement et replantation

**SIGNALÉTIQUE :**  
 . Pas de signalétique «Site»  
 . panneaux touristiques ponctuels  
 . Circuit balisé «Circuit de la couronne»

**MUTATIONS :**  
 . Etat : Bon à dégradé  
 . Evolution : Touristique, fréquentation, dynamiques naturelles.  
 . Restauration de certains secteurs en cours

**ENJEUX-PRÉCONISATIONS**  
 . réaménagements à inscrire dans l'aspect patrimonial du site

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
 . Dépliant «Circuit de la couronne», Office de Tourisme de Laon  
 . BUR (Michel), dir., *Histoire de Laon et du Laonnais*. Privat, 1987  
 . PLOUVIER (Martine), *Laon. Ville haute. Aisne*. Coll. «Image du Patrimoine», n° 66. Inventaire Général de Picardie, 1989, 64 pages



Scan25® © IGN

Le site protège :

- au nord, l'ancienne *promenade du nord* ou *Germaine* (promenade Yitztak Rabin), située au pied du rempart Saint-Rémy, en contrebas de la cathédrale et du palais épiscopal. La route longée de parkings a été aménagée et plantée de tilleuls taillés. La vue s'ouvre sur la campagne environnante et les extensions urbaines dans la plaine, au pied de la butte.

- à l'est, dans la continuité, la *promenade de la citadelle*. Une promenade piétonne en stabilisé, bordée de pelouses, contourne les bastions. Elle alterne de remarquables points de vues ouverts sur le paysage ou masqués par les boisements des coteaux. Des alignements de tilleuls font place à l'est et au sud à de grands arbres au caractère ornemental (marronniers, frênes...). Face à la pente, la haute clôture grillagée accompagnée d'une haie de troènes gagnerait à être mieux adaptée au site.

- au nord-ouest, la *promenade Saint-Just*, située au pied du rempart Saint-Just en cours de restauration partielle. La promenade a perdu une partie de sa beauté et de son aspect patrimonial. Une large voirie en enrobé suit le tracé du rempart. Bordée de bordures béton et de luminaires routiers, elle a été récemment plantée d'alignement de chênes et de quelques arbres divers au droit des élargissements du fossé remblayé. Des immeubles modernes surplombent la promenade au-dessus du rempart. La végétation du coteau occulte la vue sur le paysage. Vers l'ouest le rempart s'éboule et se couvre de végétation. La voie en impasse, utilisée par les vélos et les piétons est également accessible aux voitures.

- Enfin, au sud, le *Bois Saint-Vincent*. Celui-ci fait le tour des remparts conservés de l'abbaye Saint-Vincent. Celle-ci se dressait sur un éperon face à la ville. Elle avait sa propre enceinte indépendante de celle de Laon. Henri IV s'y installera lors du siège de la ville au XVI<sup>e</sup> siècle. Le logis abbatial, datant du XVIII<sup>e</sup> siècle a été la proie d'un incendie en juin 2008. La toiture a été détruite. Une très belle vue de la ville s'offre encore depuis les points hauts, entre les boisements des versants autrefois plantés de vignes.

Dans l'ensemble, les promenades ont conservé le caractère décrit en 1911 : « *une couronne de verdure sous une couronne murale* ». La végétation des coteaux atténuée cependant la perception des promenades et les abords de la butte de Laon s'urbanisent.



En haut à droite : promenade Yitztak Rabin  
 - En bas, à gauche promenade Saint-Just et à droite Laon vu du bois Saint-Vincent

## MISSY-SUR-AISNE

Pierre de Sainte-Radegonde,  
Roche Gaillon, roche pleureuse  
Et bonnet de coton

## SITE CLASSÉ

Arrêté du 20 mars 1912.

CRITÈRE : pittoresque

## TYPOLOGIE :

Monument naturel

## MOTIVATION DE PROTECTION

« Selon la légende, la jeune Radegonde voulant échapper à Clotaire, Roi de Neustrie à qui elle était promise, se réfugia sous la roche qui a gardé son nom. Les sabots des montures de ses poursuivants auraient laissé dans la pierre les marques qui y sont visibles. La source située à proximité aurait jailli en réponse aux prières de la fugitive. Les autres roches renforcent l'aspect pittoresque du site qui offre « un panorama splendide sur la vallée de l'Aisne »

(Rapport de la Commission Départementale des Sites, séance du 28 janvier 1911).

« la fugitive (Radegonde) se serait réfugiée dans une grotte, sous une roche au-dessus de laquelle une source aurait jailli à sa prière. Des gens d'armes du roi s'avancèrent pour la saisir mais les pieds de leur monture s'enfoncèrent dans le rocher qui se ramollit et y laissèrent des empreintes. « l'ensemble constitue un fort joli site et un panorama splendide sur la vallée de l'Aisne ».

(Rapport de la Commission du 28 janvier 1911)

## DÉLIMITATION-SUPERFICIE

Emprise des roches. 0,01 ha

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE (commune de Missy-sur-Aisne)  
ET PRIVÉE.

## AUTRES PROTECTIONS :

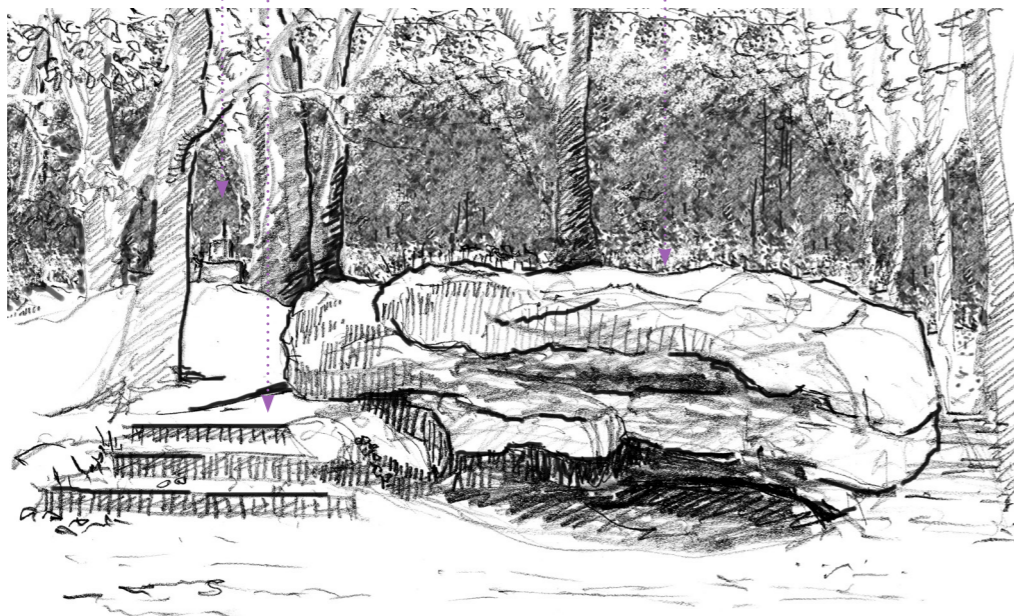
. Eglise Sainte-Radegonde à Missy-sur-Aisne, classée Monument Historique (15 oct. 1919).

Le socle

de l'ancien calvaire.

Chemin vers la fontaine

La pierre de Sainte-Radegonde



## Un coteau boisé surplombant la vallée de l'Aisne

Cet ensemble de roches pittoresques est situé au nord-est du village de Missy-sur-Aisne, sur un éperon qui surplombe la vallée de l'Aisne. Le « panorama splendide sur la vallée » signalé par la commission des sites en 1911 n'existe plus qu'en redescendant vers le village, en contrebas du site aujourd'hui boisé.

Plusieurs roches, dont probablement celle nommée Bonnet de coton, sont disposées en cirque, dans le sous-bois, autour de la fontaine Sainte-Radegonde. Un escalier étroit mène à la fontaine. A quelques mètres, vers la vallée, se trouve une grande roche, la pierre de Sainte-Radegonde, qui forme dans sa partie inférieure un abri naturel. A l'ouest, une clairière pittoresque plantée de trois grands marronniers accompagne les restes d'un ancien calvaire dont il ne subsiste que le socle.

Les roches Pleureuses et Gaillon seraient vraisemblablement situées sur le chemin venant du cimetière. La présence de plusieurs blocs rocheux rend cependant difficile toute identification de ces roches classées.

## La légende de Sainte-Radegonde

L'église de Missy-sur-Aisne, dédiée à Sainte-Radegonde, a été fortement détruite par la première guerre mondiale. Elle abrite des voussures sculptées, assez abimées, qui racontent huit scènes de la vie de la sainte.

En 531, les fils de Clovis assassinèrent le père de Radegonde, Roi de Thuringe, afin de s'emparer de son royaume. Radegonde (519-587) fut faite prisonnière. Clotaire 1<sup>er</sup>, roi de Soissons lui donna une éducation soignée à la maison royale d'Athies-en-Vermandois, dans la Somme, avant de l'épouser en 538. Après l'assassinat de son frère, réprouvant les moeurs de la cour, Radegonde s'enfuit.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris







**MISSY-SUR-AISNE**  
684 habitants  
(Insee RGP 2010)

**FRÉQUENTATION DU SITE**  
. Site fréquenté

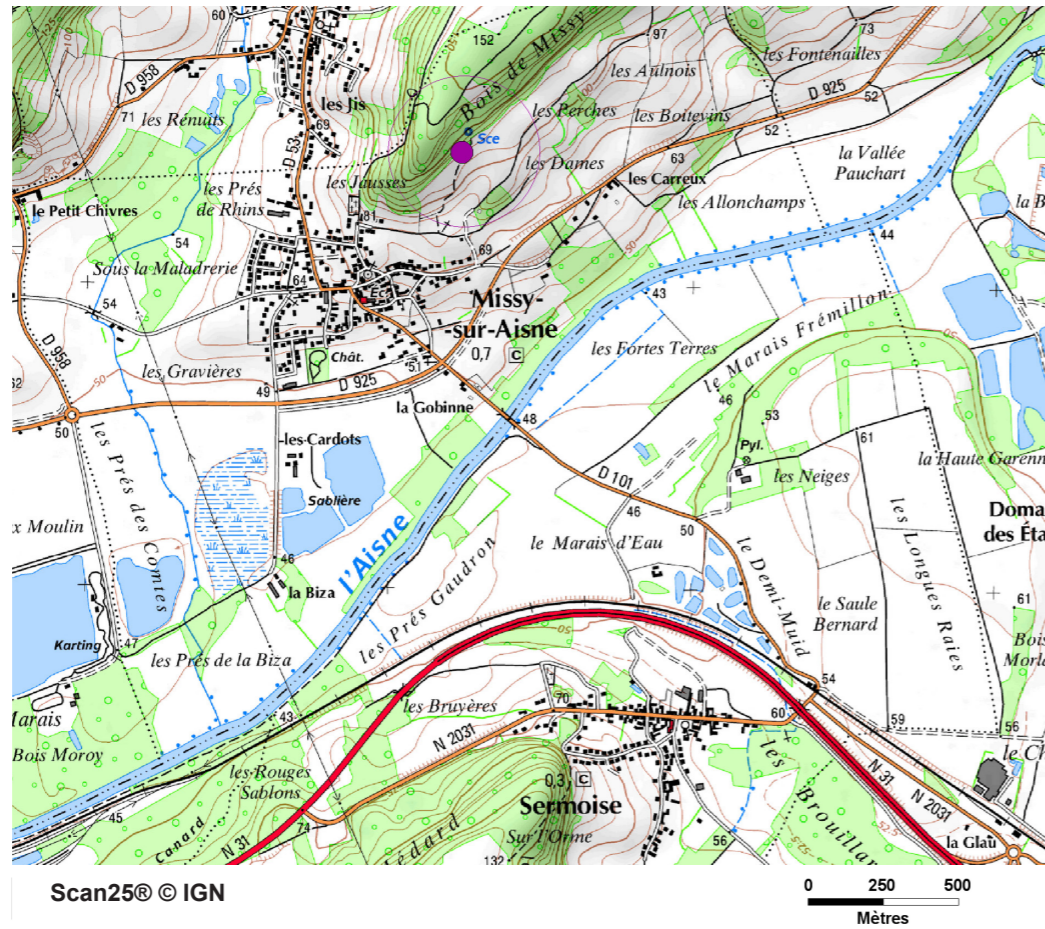
**AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN**  
. Coupe de bois

**SIGNALÉTIQUE :**  
. Aucune.  
. Signalé sur le circuit de randonnée du fort de Condé.

**MUTATIONS :**  
. Etat du site : dégradé  
. Pressions : touristique, fréquentation, dynamiques naturelles.

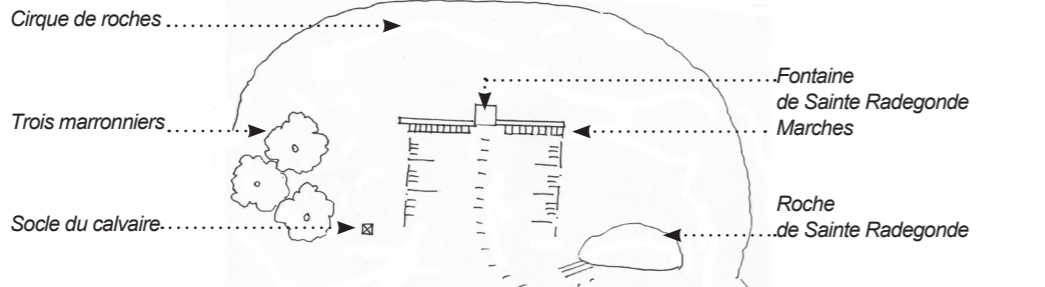
**ENJEUX-PRÉCONISATIONS**  
. localisation et dénomination des roches protégées à préciser  
. Point de vue sur la vallée à réouvrir, dégagement de la pierre Sainte-Radegonde pour laisser percevoir les traces de sabots  
. signalétique à proposer

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
. Site internet de la commune  
. POQUET, Alexandre-Eusèbe (Abbé), *Légendes historiques du département de l'Aisne*, 1879 (Réédition Le livre d'histoire, 1999), p 35-36



La légende raconte que Radegonde se réfugia en haut de la montagne de Missy :  
« dans sa fuite Radegonde avait pressé sa monture et après une course éperdue par monts et par vaux, l'intelligent animal comme pressentant le danger qui menaçait la Sainte, sauta d'un bond par-dessus un précipice, et arriva sur une énorme pierre, laissant l'empreinte de ses derniers pas, gravés à une grande profondeur, puis disparu, obligeant la Sainte à chercher refuge sous cette roche qui n'offrait qu'une ouverture imperceptible, un refuge qui la mit à l'abri de ses poursuivants. D'après la légende, la fontaine Sainte Radegonde, avait jailli suite aux prières de la Sainte, tout près de la pierre où elle s'était cachée ».  
(extrait de «sur les chemins de l'histoire» de Michel BONHOUR, Site internet de la commune)  
Aujourd'hui, les traces de pas de l'animal sur la pierre sont dissimulés par la végétation.

Radegonde chercha ensuite refuge auprès de Saint-Médard qui la consacra diaconesse. Quelques années plus tard, Clotaire l'autorisa à bâtir un monastère à Poitiers où ses restes seront enterrés. Radegonde fut déclarée Sainte peu de temps après sa mort à Poitiers, en 587. De nombreux miracles lui étaient attribués. Selon la légende, les malheureux atteints d'ulcères lavaient leurs plaies dans la fontaine de Sainte-Radegonde de Missy. L'Abbé Poquet rapporte que « le jour de Pâques, les fidèles de la paroisse avaient l'habitude autrefois d'aller en procession faire leur pèlerinage à la fontaine ; ils y déposaient en même temps de petites croix et puisaient dans leurs mains pour se préserver des maladies de la peau ».



# MOLINCHART

Amas de roches dénommé  
La hottée Gargantua

## SITE CLASSÉ

Arrêté du 20 mars 1912.

**CRITÈRE :** Pittoresque

**TYPLOGIE :**

Monument naturel

### MOTIVATION

#### DE PROTECTION

« D'énormes blocs de grès sont superposés et se tiennent en équilibre dans un chaos des plus curieux. Ce monticule est de formation naturelle.

Sa dénomination de Hottée de Gargantua provient de la légende qui dit que Gargantua transportant des pierres dans sa hotte et se trouvant fatigué déversa celle-ci. Cette légende a pu naître du fait que les blocs de grès donnent par leur superposition bizarre l'impression d'avoir été déversés de haut en bas » (Rapport de la Commission Départementale des Sites, séance du 28 janvier 1911).

#### DÉLIMITATION-SUPERFICIE

Emprise des roches soit environ 0,86 hectares.

#### PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

(commune de Molinchart).

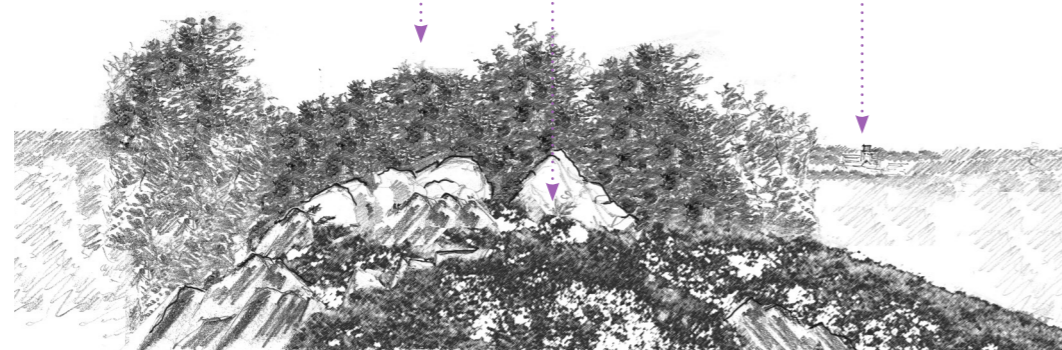
#### AUTRES PROTECTIONS :

Néant.

La face nord de la butte  
plantée d'arbres

La Hottée de Gargantua  
et le sommet planté  
de fougères et de genêts

Le village  
de Molinchart



### Un amas de blocs de grès de l'ère tertiaire

Situé à 7 kilomètres à l'ouest de Laon, le village de Molinchart est bâti au pied d'une butte boisée. Cette butte culmine à 85 mètres. Elle abrite à son sommet un chaos de grès très durs aux formes pittoresques, dénommé la *hottée de Gargantua*. Ce grès fut formé à l'ère tertiaire, à partir de grains de sable cimentés entre eux par la circulation d'eau chargée en silice. Sous l'effet de l'érosion, les grains de sables se déformèrent en buttes appelés «gogottes». Les blocs de grès mamelonnés reposent sur du sable de Bracheux, fin et blanc. La notice de la carte géologique au 1/50 000 du BRGM rappelle que «les grès Thanétiens (Molinchart) ont servi à la fabrication de pavés et de boulets de canon (Henri IV au siège de Laon) ».

L'ascension depuis le village se fait par la face nord de la butte. La pente plantée d'arbres de haute futaie (chênes et châtaigniers) est ponctuée de quelques blocs de grès épars. Au sommet, les blocs de grès aux formes fantastiques s'accablent en un cirque dégagé, au milieu des fougères aigles et de genêts.

### Un site légendaire

M. Dumas, directeur des services d'archives de l'Aisne, écrivait à propos de la Hottée de Gargantua, « cette curieuse dénomination évoque tout de suite (...) le héros du célèbre roman de Rabelais. Mais en fait, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsqu'on a étudié la légende de Gargantua, celle-ci était trop répandue jusque dans les campagnes les plus reculées, auprès des paysans les plus ignorants, pour être due au seul succès de Rabelais (...) Par ailleurs, beaucoup d'histoires populaires relatives à Gargantua sont différentes de celles de Rabelais, quoique dans les deux cas, il s'agisse d'un géant doué d'un appétit extraordinaire (...) En général, les mégalithes sont, soit des pierres qui s'étaient introduites dans ses souliers, comme des cailloux dans ceux d'un homme ordinaire, et qu'il avait jetées, soit des palets avec lesquels il avait joué (...) Les tumulus ont été formés par la boue de ses souliers qu'il a secoués pour les décroter ».





**MOLINCHART**  
317 habitants  
(Insee RGP 2010)

**FRÉQUENTATION DU SITE**  
 . promeneurs, membres du comité départemental d'escalade  
 . Site référencé par la fédération française de la montagne et de l'escalade  
 . Chemins de randonnée

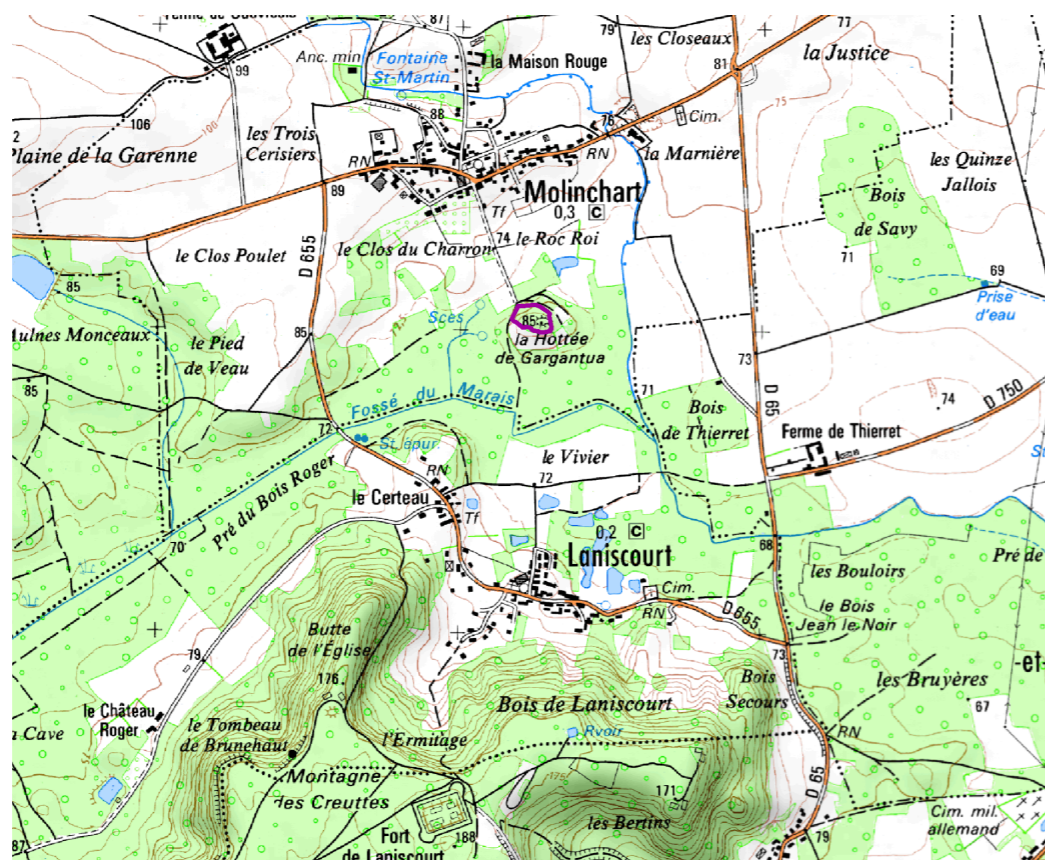
**AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN**  
 . Entretien régulier effectué par la commune  
 . Document de gestion : non

**SIGNALÉTIQUE :**  
 . Signalétique «sites»

**MUTATIONS :**  
 . Etat du site : bon, critères lisibles  
 . Principales mutations : Touristiques, fréquentation, dynamiques naturelles

**ENJEUX :**  
 . Plan de gestion à poursuivre avec la commune afin de définir les modes de gestion du couvert végétal et de la fréquentation  
 . Une signalétique adaptée pourrait indiquer les différents itinéraires de découverte, la protection qui touche le site et les précautions à respecter.  
 . Améliorer le stationnement au pied de la butte  
 . Contrôler le développement des fougères qui masquent les pierres.

**POUR EN SAVOIR PLUS :**  
 . G. Dumas, Directeur des services d'archives de l'Aisne, *La «Hottée de Gargantua» à Molinchart (canton de Laon) et la légende de ce géant dans les traditions populaires*, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne, Mémoire tome IX, 1963



Scan25® © IGN

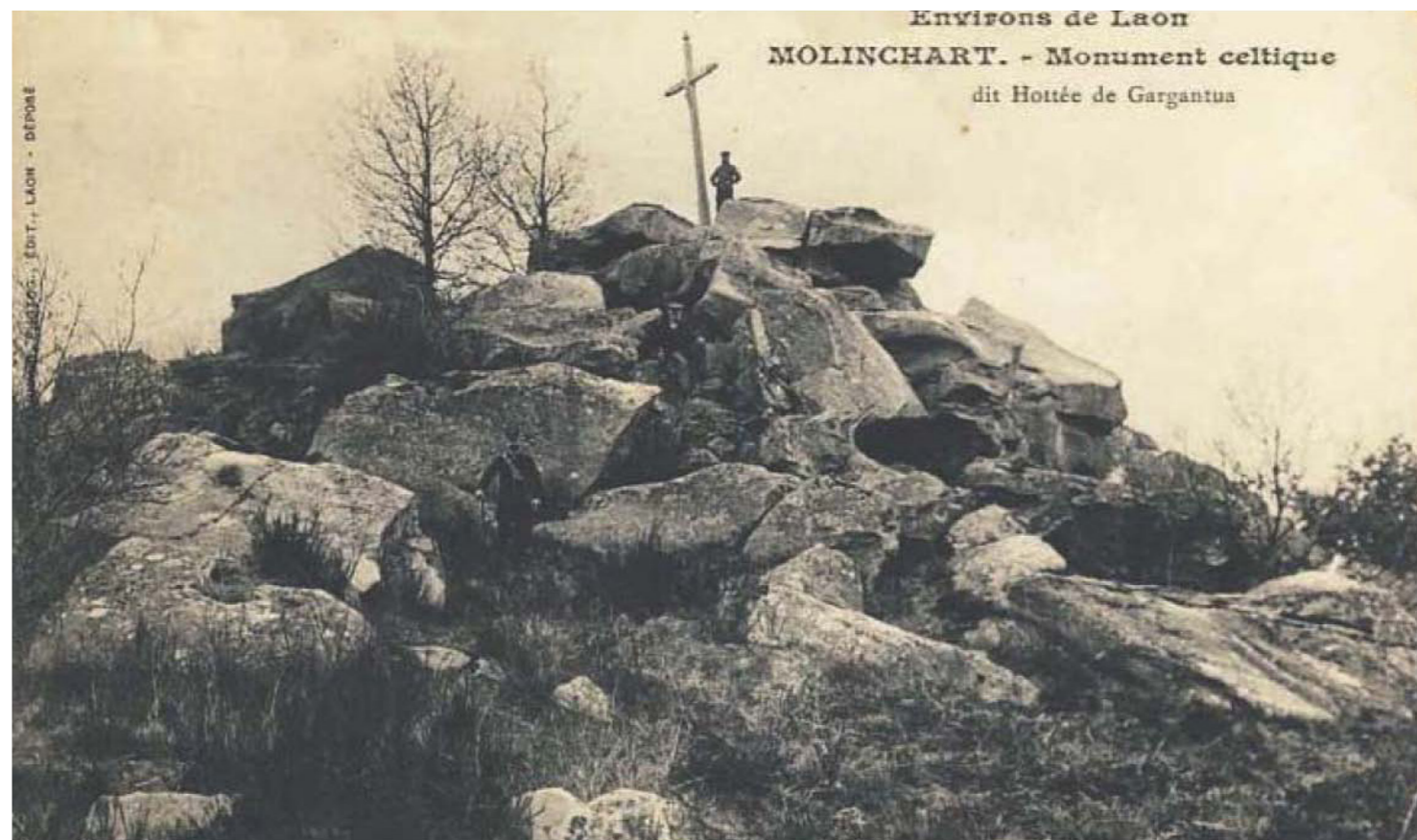
0 250 500  
Mètres

Plusieurs légendes populaires évoquent Gargantua modifiant les paysages de Molinchart : sous l'effet de la fatigue, il fait tomber le contenu de sa hotte ou bien, ses bretelles cassent, ou encore, il décroche ses souliers. Enfin, l'une d'elles indique que, «*agacé par le tonnerre et aveuglé par les éclairs, Gargantua posa un pied sur Laon et l'autre sur la butte de St-Gobain. Ivre du vin des coteaux laonnais, il faillit tomber à la renverse et sa hotte se vida alors d'un coup à l'endroit des roches de Molinchart*» (cité par *Curiosités naturelles et touristiques en photos-lieux insolites*, site internet <http://photos.piganl.net/gargantua/gargantua.html>).

### Un site progressivement boisé et fréquenté

Les cartes postales anciennes montrent le chaos surmonté d'une croix actuellement disparue. Aujourd'hui, un couvert de fougères aigle a colonisé le site, masquant certains points de vues sur le chaos. Un déboisement réalisé il y a quelques années a permis cependant de réouvrir des vues vers le sud, vers les collines boisées et la campagne environnante. Quelques beaux chênes, quelques merisiers ont été préservés sur la pente nord et en limite de parcelle au sud. A l'ouest la lisière boisée a été reculée à l'aplomb de la limite parcellaire.

En haut du chaos, un point de vue se dégage sur l'église et la silhouette du village de Molinchart. Le site est fréquenté par de nombreux promeneurs.



Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris

En haut à droite : la Hottée vers le nord  
- En bas, à droite : Carte postale : Environs de Laon, Molinchart, monument celtique dit Hottée de Gargantua (Tous droits réservés)

**SITE INSCRIT**

Arrêté du 24 février 1943.

**CRITÈRE :** Pittoresque**TYPLOGIE :**

Monument naturel

**MOTIVATION****DE PROTECTION**

« Dans la commune de Montigny-Lengrain se trouve complètement isolée dans un bois broussailleux une étrange fontaine naturelle dénommée « Fontaine Saint-Martin » ou « Roche pleureuse ». Donnant l'impression d'être taillée par la main de l'homme, cette fontaine haute de 5 mètres environ est composée de 3 roches superposées. Affectant la forme d'un demi chamignon, elle fait corps avec le roc, et son pied repose dans un bassin demi circulaire qui paraît construit pour recevoir l'eau qu'il recueille. Le sommet (...) de cet ensemble est enveloppé d'une épaisse croûte calcaire recouverte de mousse. La particularité de cette fontaine, située dans un tel cadre, donne à ce lieu retiré une fort belle poésie ».

(Extrait du Rapport Général du dossier d'inscription)

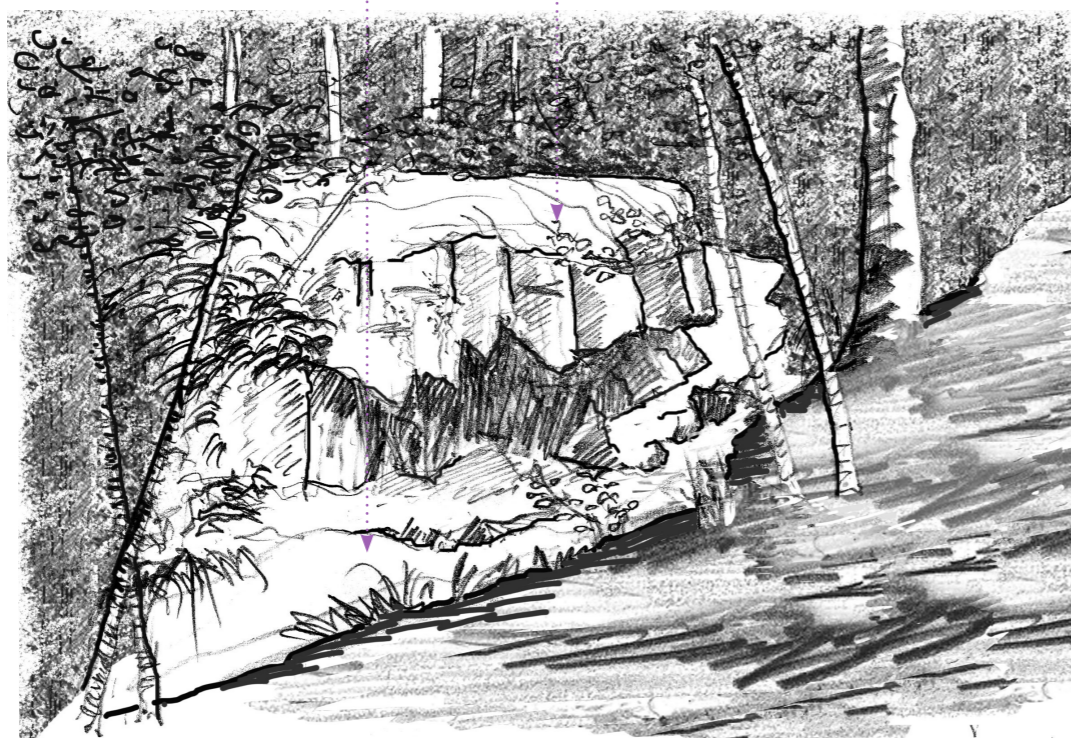
**DÉLIMITATION-SUPERFICIE**

0,01 hectares.

**PROPRIÉTÉ PRIVÉE****AUTRES PROTECTIONS :**

. Eglise et croix renaissance devant le porche ouest, classées monument historique (10 nov. 1921)

Ru de Marsigny · Fontaine Saint-Martin

**De nombreuses sources sur le territoire de la commune**

Le village de Montigny-Lengrain est situé aux confins ouest du département de l'Aisne, à vingt km de Soissons. Le village est installé sur un éperon dominant la confluence de deux ruisseaux le *ru de Banru* et le *ru de Marsigny*. Les deux rus trouvent leur origine dans des sources appelées fontaines. Ils se rejoignent pour former le *ru de Bourbon* qui se jette dans l'Aisne à quelques kilomètres au nord. La proximité de l'Aisne, l'existence d'un promontoire surveillant le passage entre Soissons et Compiègne, la présence de nombreuses sources expliquent l'occupation ancienne du territoire de la commune. Sur les anciens cadastres, de nombreux noms de lieux-dits évoquent l'abondance des sources sur ce territoire : la fontaine Margot, la fontaine Flonval, la fontaine des loups, la fontaine Jean Lefèvre, la fontaine des corbeaux, la fontaine Vaudria, la fontaine Saint-Martin ...

**Un site pittoresque**

La fontaine Saint-Martin, repérée sur les cartes IGN au 1/25 000, a longtemps été le lieu de prédilection des promeneurs de la région. Située au fond d'un vallon encaissé et boisé appelé le « ravail » au nord-est du village de Montigny-Lengrain, la fontaine est placée sur le parcours du *ru de Marsigny*. Elle se présente sous la forme d'une roche saillante installée en fond de thalweg. L'eau venant des pentes nord s'écoule soit par-dessus, soit en contournant la pierre, décrivant une petite cascade. En-dessous, un bassin naturel retient l'eau et reçoit les suintements de la roche. Aplatie au sommet, la fontaine est couverte de mousses, de carex et de fougères.





**MONTIGNY-LENGRAIN**  
668 habitants  
(Insee RGP 2010)

**FRÉQUENTATION DU SITE**  
. Gr 12 près du site, sur le plateau.

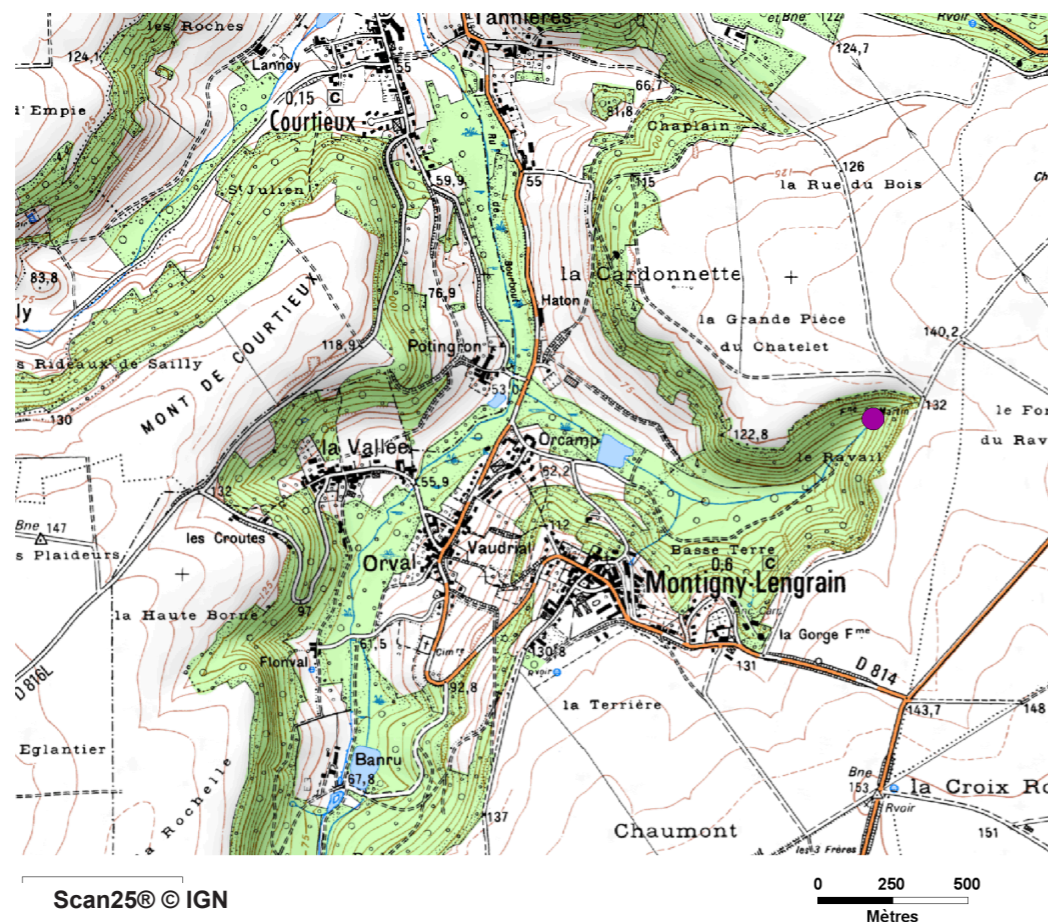
**AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN**  
. Dégagement de la végétation en cours (marquage et abattage de nombreux arbres)  
. document de gestion : non

**SIGNALÉTIQUE :**  
. Non signalé  
. Histoire présentée sur le site internet communal.

**MUTATIONS :**  
. Etat du site : bon, critères lisibles  
. Principales mutations : dynamiques naturelles

**ENJEUX :**  
. aménager un accès à la rivière et à la fontaine  
. améliorer la signalisation des accès et du site.

**POUR EN SAVOIR PLUS :**  
Sur la commune :  
. J. SAINCIR, *Histoire de Montigny-Lengrain*, Société historique de Compiègne, Compiègne, Imprimerie du progrès de l'Oise, 1931

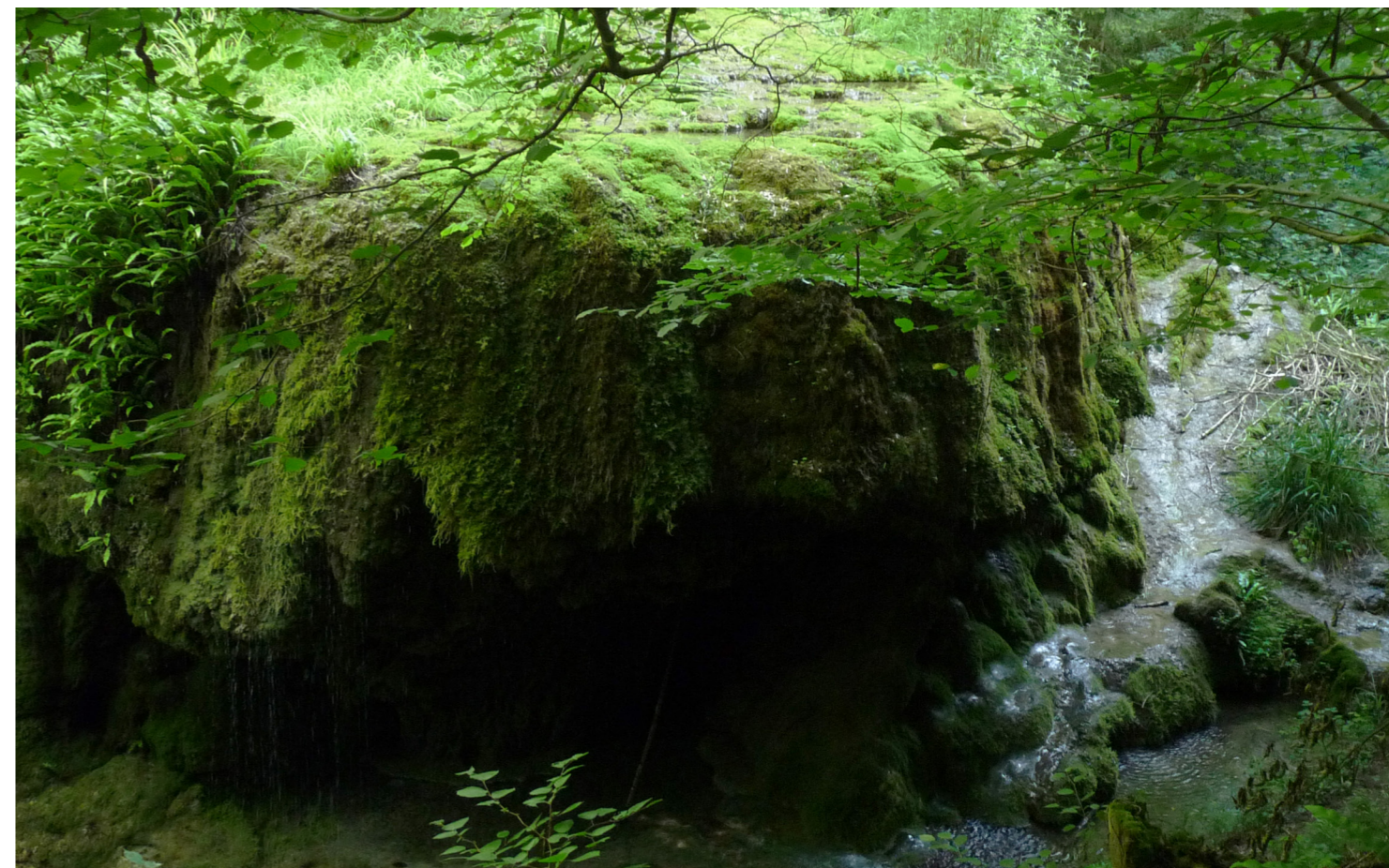


### Un site boisé

Complètement isolée dans le bois, la fontaine est accessible depuis le village à l'ouest, par un large chemin qui longe le site en passant en fond de vallon, ou par l'est depuis le plateau qui surplombe le thalweg, à partir du chemin de grande randonnée, le GR12. La présence de la fontaine est annoncée par un groupe d'épicas situé juste au-dessus.

La pierre en saillie est à peine visible en contre-bas du chemin, dissimulée par le relief encaissé du vallon et la végétation très présente de chênes et de taillis de noisetiers. La gestion des boisements est en cours et le dégagement de la végétation permet désormais un certain recul visuel sur la fontaine. Le propriétaire qui a toujours laissé l'accès libre au site souhaite remettre en état le chemin.

La Fontaine Saint-Martin avait souffert d'une forte dégradation à la fin des années 1990, due à l'écoulement de boues domestiques déposées en haut du talweg. La nature a repris ses droits, et la circulation des eaux est redevenue normale. Les carcasses de voitures autrefois signalées ne sont plus visibles. Le site offre désormais une ambiance pittoresque, accompagnée par le chant de l'eau qui s'écoule.



## SITE CLASSÉ

Arrêté du 16 septembre 1942.

CRITÈRE : Historique

TYPLOGIE :

Site historique

## MOTIVATION

## DE PROTECTION

« Il s'agit des ruines d'une abbaye fondée en 1299 par Blanche d'Artois (...). Il reste des parties de l'église abbatiale, du couvent et de son cloître, ainsi que de nombreux souterrains et caves. (...) Situées dans un parc agréable, au milieu de grands arbres ayant poussé au travers des fenêtres et au-dessus des voûtes, elles méritent d'être conservées en raison des nombreux souvenirs qui s'y rattachent (...) et de leur intérêt pittoresque et esthétique (opposition des masses de verdure et des murs en ruine)» (Rapport général, mars 1942)

## DÉLIMITATION-SUPERFICIE

0,25 hectares.

## PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

(commune de Nogent-L'Artaud), ET PRIVÉE (Association « Nogent Historique »).

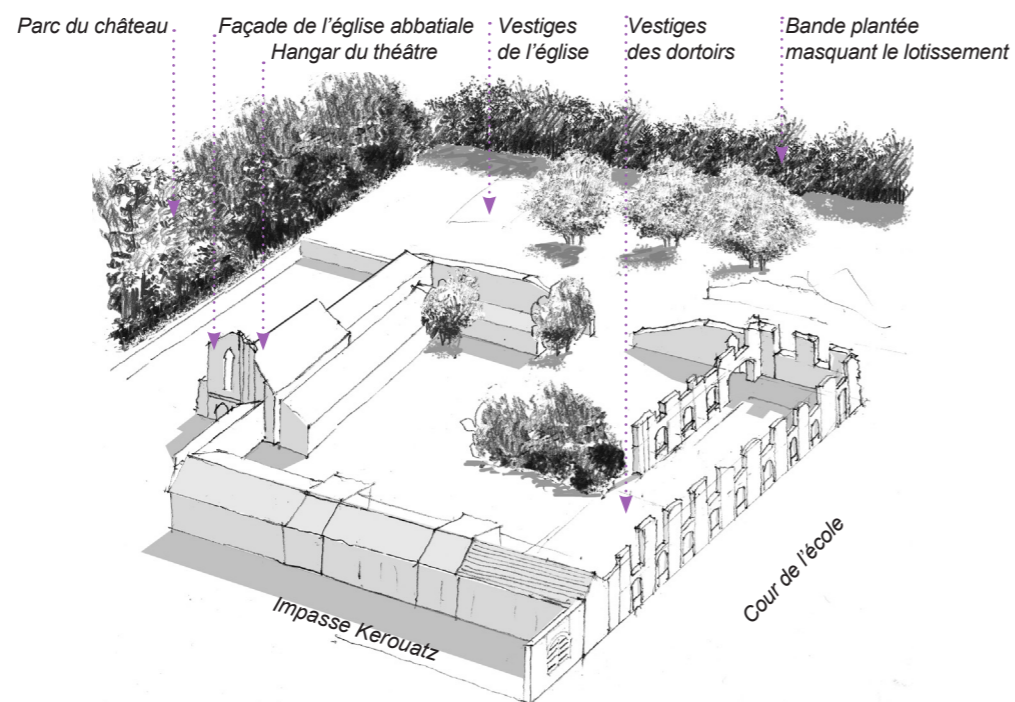
## AUTRES PROTECTIONS :

. Eglise classée Monument Historique (5 février 1920).

. Plaque commémorative de la fondation de l'abbaye de Nogent-L'Artaud conservée dans l'église, inscrite au titre d'objet (1<sup>er</sup> fév. 1933)

. Plaque funéraire de Louise d'Alençon, plaque funéraire de Catherine et Marie-Céline Dalican, religieuses de l'abbaye de Nogent-L'Artaud, dans l'église, objets inscrits (1<sup>er</sup> fév. 1933)

. Sites inscrits des bords de Mame et du vieux moulin (9 sept. 1942) et de l'aqueduc de la Dhuy (11 juillet 1942)



## Une abbaye royale

Nogent-l'Artaud est situé sur la rive gauche d'un méandre de la Mame, à quelques kilomètres au sud-ouest de Château-Thierry. Au XIII<sup>e</sup> siècle, une abbaye de clarisses a été fondée au cœur du village, à proximité de l'église et du château. Dans l'église, une plaque commémorative du XVII<sup>e</sup> siècle, autrefois placée au-dessus de la porte d'accès de l'abbaye, offre l'inscription suivante : « Cette abbaye a estee fondée en 1299 par Blanche Reine de Navarre, de Champagne et de Brie. Confirmée et augmentée, par Jeanne sa fille, épouse de Philippe le Bel, Roy de France en la même année. » Blanche d'Artois avait épousé en première nocces Henri 1<sup>er</sup> le Gros, Roi de Navarre et Comte de Champagne et de Brie (1244-1274), puis, en seconde nocces, un fils du Roi d'Angleterre, Edmond 1<sup>er</sup> Comte de Lancastre (1242-1296). Celui-ci avait acquis la seigneurie de Nogent en 1283.

Dans leur livre sur l'histoire de Nogent-l'Artaud, le Dr A. Corlieu et CH. Leguilette décrivent ainsi l'abbaye : « On pénétrait dans le couvent par une porte principale, donnant sur la place, et dont on trouve encore les vestiges entre la petite ferme du couvent et les murs du château. La porte franchie, on se trouvait dans une cour, au milieu de laquelle était un puits qui existe encore. Le cloître était constitué par quatre corps de bâtiments en forme de quadrilatère, auxquels était adossée une galerie ou promenoir. Au milieu était la cour d'honneur ou jardin. L'église [abbatiale] formait le côté nord de ce quadrilatère.

Le côté sud, comprenait, au premier étage, les dortoirs avec neuf grandes baies ou fenêtres, ayant vue sur une autre cour et sur le petit bois ou bosquet du couvent. De grandes caves existaient sous cette partie.

A l'est du bâtiment et jusqu'aux murs et fossés du couvent étaient les jardins et bosquets s'étendant jusqu'aux murs qui les séparaient de la place dite des marronniers.





**NOGENT-L'ARTAUD**  
2 137 habitants  
(Insee RGP 2010)

**FRÉQUENTATION DU SITE**  
. visite par l'association Nogent Historique sur demande, et tous les dimanches en juillet/août.  
(Visiteurs nombreux, en lien avec la halte nautique des bords de Marne)  
. théâtre

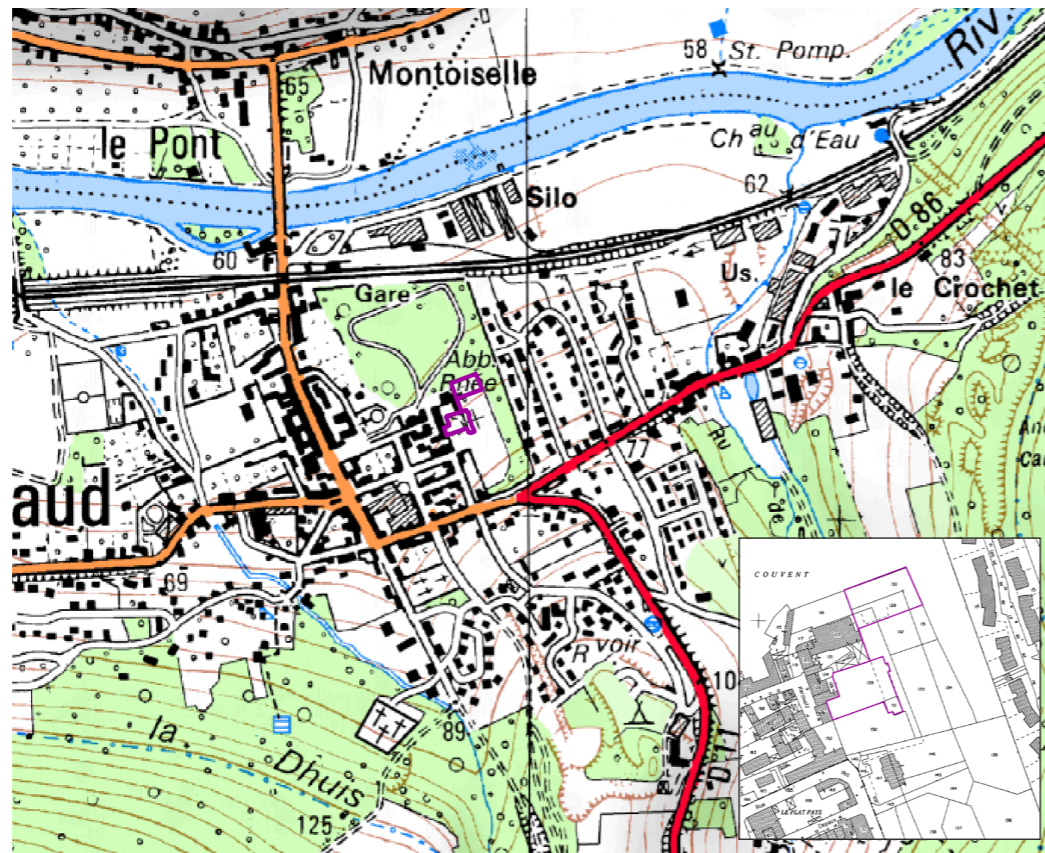
**AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN**  
. Assurée par l'association Nogent Historique et la commune  
. Document de gestion : non

**SIGNALÉTIQUE** : Aucune

**MUTATIONS** :  
. Etat du site : quelques atteintes  
. Principales mutations : urbaines

**ENJEUX** :  
. Le site ne protège pas l'ensemble des vestiges existant. Les abords boisés doivent être conservés.  
. Contrôle des abords du site (clôtures, extensions urbaines...) et gestion des clôtures afin de rendre l'ensemble du site plus lisible.  
. L'abbaye offre un cadre monumental qui mériterait d'être mieux valorisé dans le cadre de diverses manifestations

**POUR EN SAVOIR PLUS** :  
. A. CORLIEU, Ch. LEGUILLETTE, *L'Histoire de Nogent-L'Artaud*, Imprimerie moderne, Château-Thierry, 1906  
. Valérie CUBADDA, *Seigneurs et terroir de Nogent-l'Artaud aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, Mémoires de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne, T XLVII (1997)



Scan25® © IGN 0 250 500  
Mètres

*L'église [abbatiale], dont il ne reste que les ruines et une petite partie du portail, avait 10 m de large sur 50 m de long. Elle consistait en une nef sans bas-côtés. Le clocher était à l'entrée de l'église à droite près du portail.»*

L'abbaye de clarisses fut détruite par les Anglais en 1452 à la fin de la guerre de Cent ans, puis reconstruite en 1477. Dix-huit religieuses y vivaient en 1789 avant leur départ en 1792. Les biens du couvent furent vendus le 28 novembre 1793. Après la révolution, les bâtiments servirent de carrière de pierres.

### Une abbaye en ruine

Les ruines de l'abbaye aujourd'hui peu visibles sont situées à l'arrière des habitations construites dans l'impasse Kerouatz, derrière l'église. L'ancienne porte d'accès existe toujours dans l'impasse. Au nord-est, l'entrée de l'église abbatiale et une partie du clocher ont été conservées et donnent accès au hangar du théâtre municipal accolé aux ruines. De nombreux vestiges subsistent à l'intérieur du théâtre : escalier en pierre montant au clocher, corbeaux en pierre... Ce secteur n'est pas protégé. A l'est, le périmètre protège un tas de pierre, les ruines du chevet de l'église. Au sud, une partie de la façade du cloître se dresse encore au fond de la cour de l'école du village. L'ancien puits et les caves voûtées subsistent. L'ensemble du site est clôturé.

Les abords sont simplement engazonnés et plantés d'arbres. Ils bénéficient au nord de la proximité des boisements du parc du château. A l'est une bande boisée les sépare d'un lotissement. La gestion du site, parfois fréquenté par des enfants, a abouti à la multiplication des clôtures. Quelques pavillons apparaissent aux abords. Le dégagement de la végétation autour des ruines a fait perdre un des critères de la protection, la vision d'un tableau romantique mêlant ruines et végétation. L'ensemble conserve cependant un caractère monumental qui mériterait d'être mieux valorisé. Les protections au titre des sites sont ponctuelles et ne protègent pas l'ensemble des vestiges.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : diverses vues des ruines, à droite le théâtre  
- En bas, à droite : les vestiges des dortoirs de l'abbaye vue de la cour d'école

**SITE INSCRIT**

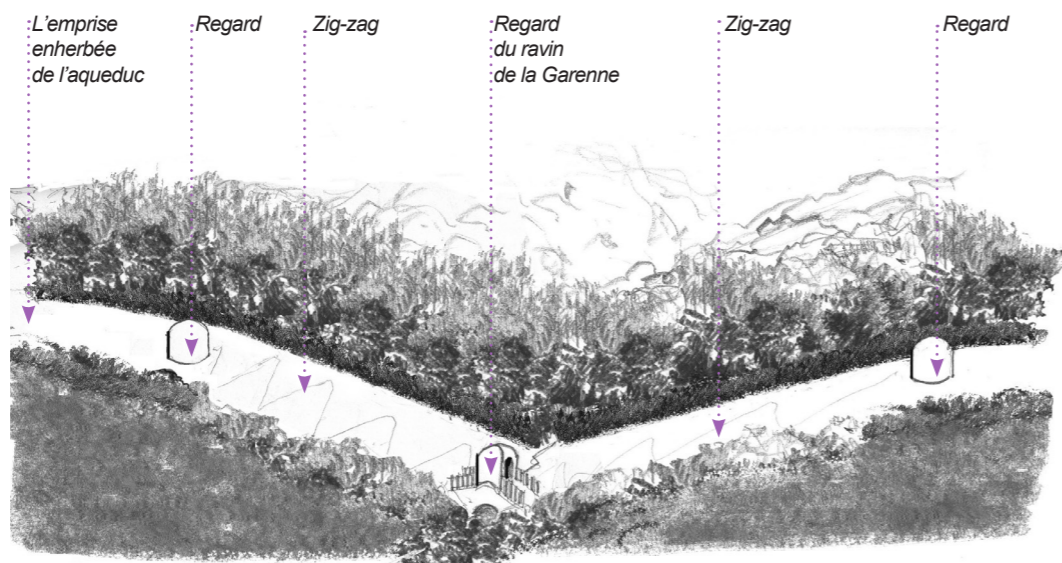
Arrêté du 11 juillet 1942.

**CRITÈRE : Historique****TYPLOGIE :**

Edifice et leur cadre ou propriété particulière

**MOTIVATION****DE PROTECTION**

L'aqueduc de la Dhuis est l'un des ouvrages les plus curieux construits pour assurer l'alimentation en eau potable de la capitale. La plus grande partie du trajet se fait sur le flanc Sud de la vallée de la Marne, ce qui nécessite parfois la traversée de vallons adjacents grâce à un système de siphon comme pour le ravin de la Garenne près de Nogent-L'Artaud.

**L'aqueduc de la Dhuis, un ouvrage construit sous Napoléon III**

Sur la rive gauche de la Marne, «les collines bordières de la Brie offrent un singulier aspect par une ligne régulière tracée à leur flanc, épousant tous les creux et les contours, sans jamais s'élever ni descendre ; c'est l'aqueduc de la Dhuis qui conduit à Paris les eaux de l'abondante petite rivière de ce nom. Cette horizontalité n'est pas seulement apparente, on pourrait la considérer comme réelle puisque la pente totale de l'aqueduc est de 20 mètres pour une longueur de 131 kilomètres. En hiver surtout, lorsque les arbres sont dépouillés, ce long sillon des côtes, partout visible, frappe le regard.» Victor-Eugène Ardouin-Dumazet, Voyage en France - 42<sup>ème</sup> série, Nord-est, Le Valois, Paris, Berger-Levrault Ed., 1905

Sous le Second Empire, le baron Haussmann, Préfet de Paris, propose d'alimenter en eau potable tous les habitants de Paris. A l'époque, l'eau des fontaines, issue du canal de l'Ourcq et de la Seine, est de mauvaise qualité. En avril 1854, Haussmann charge l'ingénieur Belgrand de recenser les sources du bassin de la Seine. Suite à cette étude, en 1859, les sources de la Dhuis et l'emprise de l'aqueduc sont acquises par la ville de Paris sur une bande de 131 km de long sur 10 m de large (20 m en forêt, par crainte des dommages dûs aux racines des arbres).

Le 4 mars 1862, la dérivation de la Dhuis est déclarée d'utilité publique. Les travaux dureront deux ans (1863-1865). Le 2 août 1865, les eaux de la Dhuis atteignent le réservoir de Ménilmontant, à Paris. Affectées par plusieurs années de sécheresse, les sources de la Dhuis ne fournirent qu'un peu plus de 17 000 m<sup>3</sup>/jour au lieu des 40 000 m<sup>3</sup> attendus. D'autres travaux s'avèreront nécessaires. Aujourd'hui une grande partie des eaux de l'aqueduc alimente Disneyland Paris. La continuité du tracé reste intacte, mais l'aqueduc n'alimente presque plus Paris, il est donc menacé de déclassement.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



«(...) on a de l'aqueduc de très beaux panoramas étendus de l'ouest à l'est, sur Charly, Saulchery, Le Pont, Nogent-l'Artaud, la Vallée de la Marne, les bois de la cote 206. (...) Les eaux de la Dhuis franchissent le Ravin de la Garenne grâce à un siphon. On a établi de chaque côté (...) des chemins en zig-zag, présentant un certain pittoresque».

**DÉLIMITATION-SUPERFICIE**

Environ 69 ares.

La délimitation s'étend aux propriétés boisées situées de chaque côté de l'aqueduc.

**PROPRIÉTÉ PUBLIQUE**  
(ville de Paris) ET PRIVÉE**AUTRES PROTECTIONS :**

A proximité :

- . Eglise classée monument historique (5 février 1920)
- . Site inscrit des bords de Marne et du vieux moulin (9 septembre 1942)
- . Site classé des ruines de l'abbaye du XIII<sup>e</sup> siècle (16 septembre 1942)





**NOGENT-L'ARTAUD**  
2 137 habitants  
(Insee RGP 2010)

**FRÉQUENTATION DU SITE**  
· parcours du GR 14  
· promeneurs et passage de moto-cross

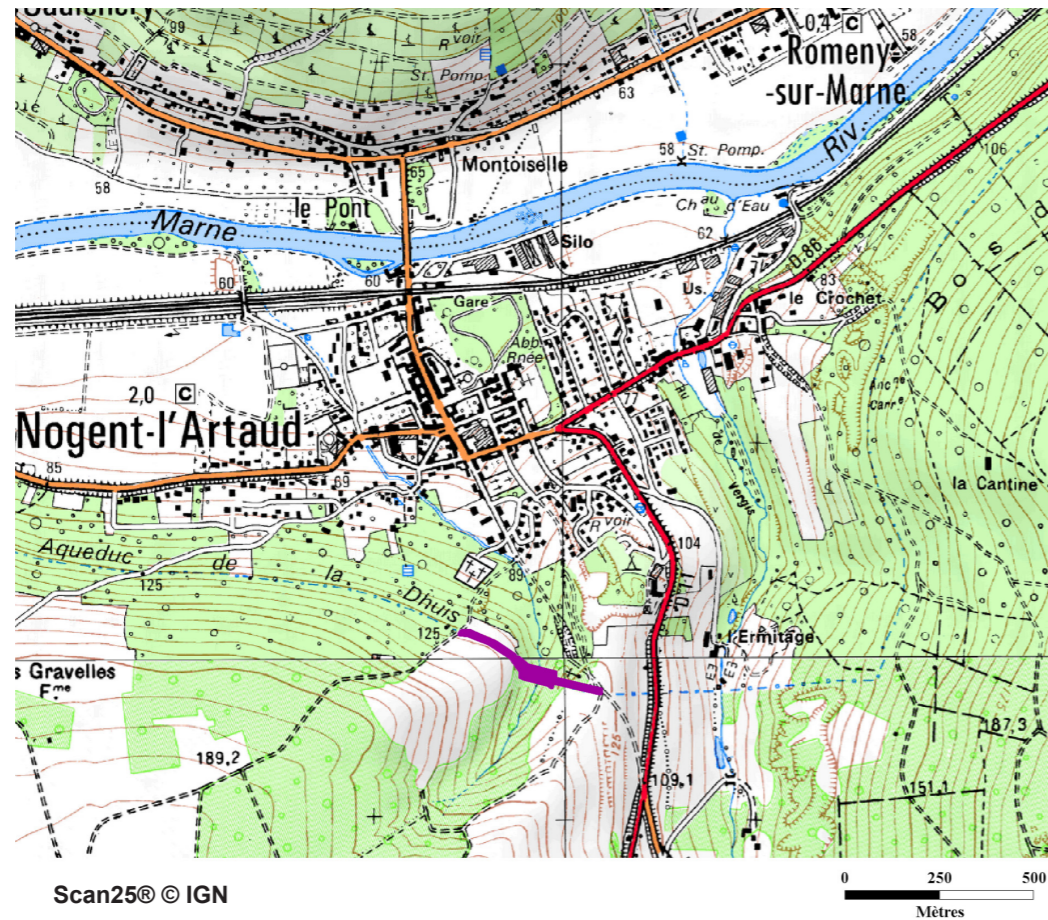
**AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN**  
· entretien par la ville de Paris

**SIGNALÉTIQUE** : Aucune

**MUTATIONS** :  
· Etat du site : bon, critères lisibles  
· Principales mutations : touristiques, fréquentation, Dynamiques naturelles

**ENJEUX** :  
· Maintien de la continuité du tracé jusqu'à Paris (projet de carrières) et de l'ouverture de la perspective (dégager les frondaisons de part et d'autre du tracé de l'aqueduc)  
· Restauration du zig-zag (interdiction du passage des motos)  
· Signalétique (site et histoire de l'aqueduc)  
· Jonction avec les aménagements en Ile de France  
· A signaler : 27 km de promenade piétonne le long de l'aqueduc ont été aménagés en 2007-2008 par l'agence des espaces verts d'Ile-de-France entre le Raincy (93), et Dampart (77).

**POUR EN SAVOIR PLUS** :  
· Haussmann, *Mémoire sur les eaux de Paris*, 1854  
· Eugène BELGRAND, *Les Travaux souterrains de Paris*, Paris : Dunod, 1875-1882. (vol.4, ..., *les eaux nouvelles*)



A partir du bassin de captage à Pargny-la-Dhuys (Aisne), l'aqueduc traverse trois départements Aisne, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis. Son tracé suit le flanc gauche des vallées de la Dhuys et du Surmelin, puis les coteaux sud de la vallée de la Marne. Franchissant la Marne un peu en amont de Lagny, il suit ensuite les coteaux de la rive droite jusqu'à Paris. La source de la Dhuys est à 128 m d'altitude. Environ trois jours plus tard, canalisée dans un aqueduc en maçonnerie de forme ovoïde d'environ 2,20 m de haut et 1,80 m de large, elle arrive dans le réservoir de Ménilmontant à 108 m d'altitude. La canalisation est enterrée à une hauteur qui varie entre 50 cm et plusieurs mètres et protégée sur une partie du parcours par une bande enherbée. Tous les 500 m, des édicules en meulière abritent un regard de visite.

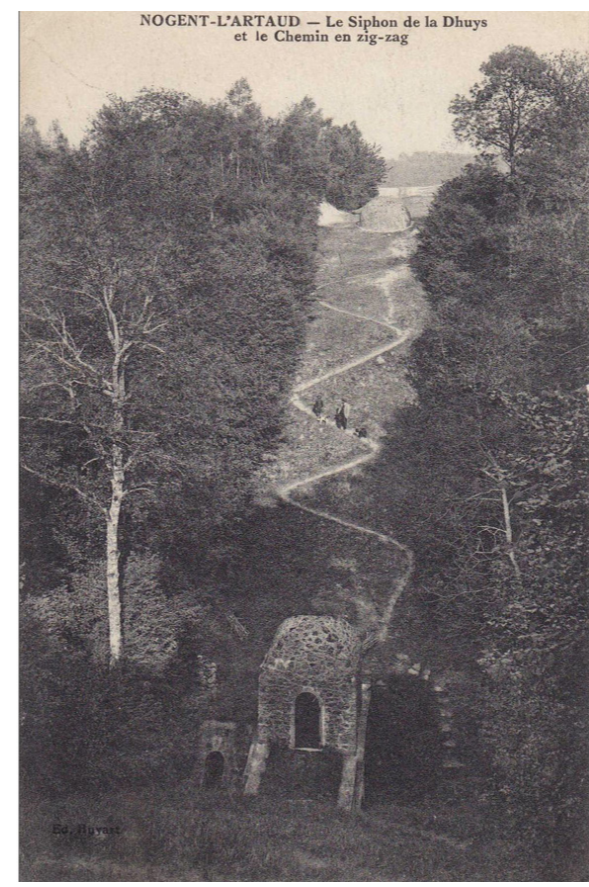
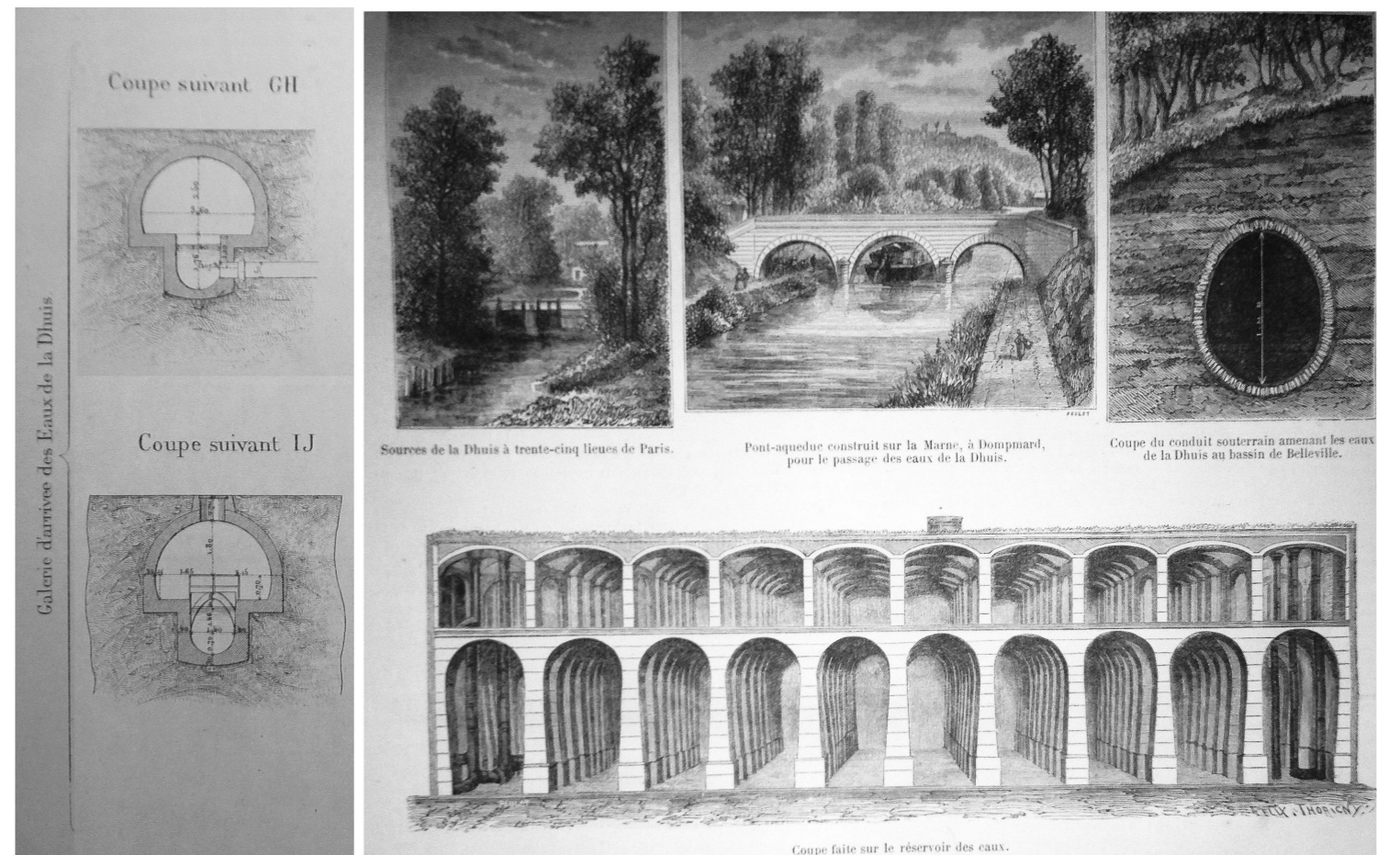
**Le siphon du ravin de la Garenne**

L'aqueduc de la Dhuys franchit les vallées secondaires qui coupent les coteaux grâce à des siphons en fonte de 1 mètre de diamètre. A Nogent-L'Artaud, le ravin de la Garenne est une petite vallée boisée et encaissée. En rebord de plateau, de part et d'autre des versants, deux édicules en meulière abritent les regards de visite. Un peu plus loin, d'autres édicules signalent la poursuite du parcours. En contrebas un troisième édicule-pont assure le franchissement du ruisseau temporaire qui marque le fond de la dépression. Les eaux de la Dhuys franchissent le ravin en souterrain grâce au siphon. Les chemins en zig-zag assurent le pittoresque du site. Ils permettent aux piétons de descendre la forte pente de part et d'autre du ravin.

**Un tracé parfois estompé**

Le site offre une percée dans le boisement, transversale au vallon. La dynamique naturelle des boisements à tendance à refermer la perspective. Le passage de motos-cross ravine la pente et efface certains tracés du zig-zag. Le long de l'aqueduc, les beaux panoramas sur la vallée de la Marne signalés par le rapport d'inspection ne sont plus aussi nombreux, du fait du boisement des coteaux. La continuité du tracé de l'aqueduc est parfois menacé.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : Aqueduc de la Dhuys, Gravures extraites du Monde illustré 1867  
- En bas, à droite, Carte postale ancienne : Nogent-L'artaud, le syphon de la Dhuys et le chemin en zig-zag (Tous droits réservés) et vue actuelle

**SITE INSCRIT**

Arrêté du 9 septembre 1942

**CRITÈRE :** Pittoresque**TYPLOGIE :** Edifice  
et leur cadre ou propriété  
particulière**MOTIVATION  
DE PROTECTION**

« Il s'agit de la protection d'un site constitué par la rive gauche de la Marne, une petite île, un vieux moulin, très fréquenté l'été par les pêcheurs et les canoéistes. L'île est plantée de grands arbres, la rive gauche, pré sur une dizaine de mètres de large, est limité (...) par de beaux arbres mitoyens Le vieux moulin situé entre la rive gauche et l'île n'a aucun caractère. (...) Tel qu'il est, il ne jure cependant pas avec le paysage. (...) Actuellement l'aspect du site est agréable. »

Extrait du Rapport Général du dossier d'inscription, mars 1942

Les façades, élévations et toitures du moulin sont inscrites pour préserver la qualité paysagère de l'ensemble du site.

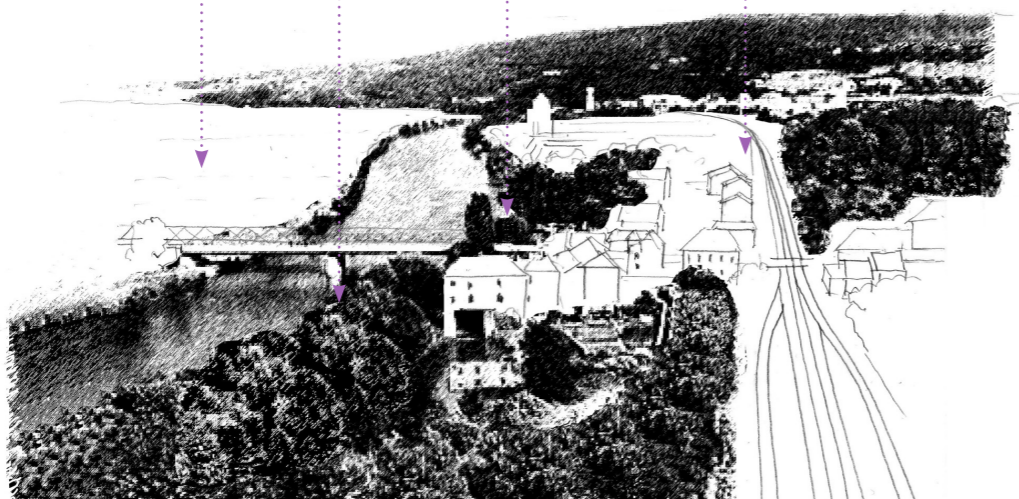
**DÉLIMITATION-SUPERFICIE**

Environ 68 ares.

**PROPRIÉTÉ PRIVÉE.****AUTRES PROTECTIONS :**

- . Eglise classée Monument Historique (5 février 1920).
- . Ruines de l'abbaye du XIII<sup>e</sup> siècle, site classé (16 septembre 1942)
- . Aqueduc de la Dhuy, site inscrit (11 juillet 1942)

Le pont sur la Marne      L'île boisée      Le vieux moulin      La gare et la voie sncf

**Une entrée de ville**

Nogent-L'Artaud est un petit bourg établi sur les bords de la Marne, à 13 kilomètres au sud-ouest de Château-Thierry. Le vieux moulin est implanté à l'entrée nord, près du pont franchissant la Marne, à proximité de la gare et de la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg. Le moulin et l'île boisée participent à la silhouette d'entrée de ville.

**Un moulin du XVII<sup>e</sup> siècle au bord de la Marne**

Nogent-L'Artaud a possédé plusieurs moulins avant la construction de celui-ci au XVII<sup>e</sup> siècle. L'historien Olivier Bauchet, étudiant le site du moulin de Nogent, détaille les étapes de sa construction :

«Le moulin doit reposer sur deux piles maçonnées à construire avec les pierres provenant des propriétés du seigneur de Nogent-l'Artaud (...) Le reste des aménagements (cage du moulin, engrenages, ossature de la vanne, pertuis) sont à faire soit avec des bois réemployés, soit avec du bois neuf (...). En février 1712, le meunier occupe le nouveau moulin mais ne paie pas son loyer, considérant qu'il ne peut pas mener à bien son activité tant que la vanne n'est pas achevée. Celle-ci semble l'être au printemps : l'ouvrage mesure près de 125 m de long et coupe obliquement la quasi totalité du lit de la rivière depuis le moulin en rive gauche jusqu'au nouveau pertuis établi en amont sur la rive opposée.»

Le moulin fera l'objet de réparations et de transformations. En 1863, la construction du barrage-écluse de Charly-sur-Marne signe la fin d'activité du moulin, qui sera vidé de ses équipements.





**NOGENT-L'ARTAUD**  
2 137 habitants  
(Insee RGP 2010)

**FRÉQUENTATION DU SITE**  
 . Fréquenté (bords de Marne) : promenade, pêche...  
 . Moulin privé et île non accessible  
 . GR 14 franchissant le pont sur la Marne

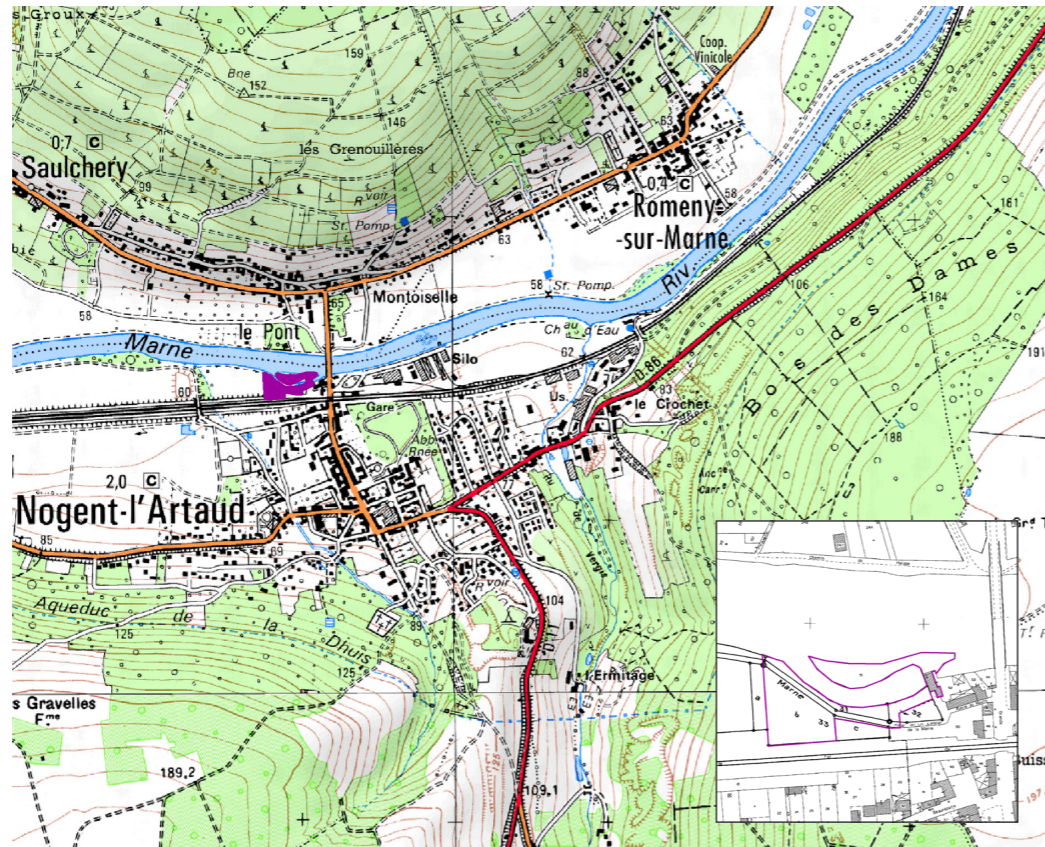
**AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN**  
 . Moulin privé, en travaux

**SIGNALÉTIQUE :**  
 . Absente

**MUTATIONS :**  
 . Dynamiques naturelles  
 . Transformation du bâti

**ENJEUX-PRÉCONISATIONS**  
 . Mieux protéger les vestiges du moulin et valoriser les abords  
 . Gérer l'île boisée  
 . Maîtriser les extensions urbaines aux abords  
 . Signaler l'histoire du moulin afin de faire prendre conscience de l'intérêt du site

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
 . Olivier Bauchet, «*le site moulino-logique de Nogent-l'Artaud (Aisne)*», dans *Quadrilobe*, 2006, N°01  
 . Iconographie : *Plan de la ville de Nogent*, XVIII<sup>e</sup> siècle Archives nationales, N III Aisne 181



Scan25® © IGN 0 250 500  
Mètres

Seule la partie principale du moulin franchissant l'eau est protégée au titre des sites. D'autres bâtiments signalent, selon Olivier Bauchet, la prospérité de l'entreprise : « *le corps du moulin élevé sur deux niveaux est constitué d'une travée au-dessus de la Marne, la partie primitive, et d'une travée développée sur la berge ; flanquée elle-même d'un plus petit bâtiment, le logis du meunier, vraisemblablement. Un autre bâtiment imposant, de 29 m de long construit à quelques distances du moulin en retour d'équerre, donne à l'ensemble du site l'allure d'un corps de ferme* ».

### *Un site bucolique peu à peu transformé*

La rivière est longée d'un chemin ombragé d'aulnes, d'érables et de noyers. Fréquentés par de nombreux promeneurs, les bords de Marne ont conservé un caractère bucolique. Le pré signalé par le rapport d'inscription est boisé et les beaux arbres ont disparu. L'île est une friche boisée. A la pointe est, vers le pont, quelques arbres sont morts. A la pointe de l'île, des végétaux aquatiques signalent la présence des structures utilisées pour canaliser l'eau. Selon l'historien Olivier Bauchet, la vanne existe toujours sur 40 m de long sur les 120 m de l'origine, tandis que le pertuis semble avoir disparu. Une maison bâtie à proximité du pont vient masquer une partie de la vue sur le moulin.

Le vieux moulin, imposante bâtisse franchissant le bras reliant l'île est en cours de ravalement et de travaux, afin de le transformer en appartements de location. Ce moulin ne manque pas de caractère mais a subi de nombreuses transformations (utilisation de parpaings et de PVC pour les réparations, disposition anarchique de fenêtres, suppression des dallages et murs de pierre d'accès au bâtiment...) sans que soit pris en compte l'intérêt patrimonial d'« *un des derniers moulins de sa catégorie sur la Marne* ».



## LE-NOUVION-EN-THIERACHE

Trois chênes de la forêt de Nouvion dénommés « François de Guise », « Henri de Guise » et « Claude de Lorraine »

## SITE CLASSÉ

Arrêté du 5 octobre 1925.

CRITÈRE : Historique

## TYPOLOGIE :

Monument naturel

## MOTIVATION

## DE PROTECTION

C'est vers 1880 que le duc d'Aumale, propriétaire du Domaine de Guise décida que trois des plus gros arbres de la forêt du Nouvion seraient choisis pour rappeler la naissance de trois princes de la Maison de Lorraine. C'est ainsi qu'ils ont été baptisés des noms de Claude de Lorraine, François de Guise et Henri de Guise, nés respectivement en 1496, 1519 et 1550, qui furent les trois premiers ducs de Guise.

## DÉLIMITATION-SUPERFICIE

Emprise des arbres (0,01 ha)

## PROPRIÉTÉ PUBLIQUE.

(commune du Nouvion-en-Thiérache).

## AUTRES PROTECTIONS :

Néant.



## Le domaine de Guise

Le Nouvion-en-Thiérache est situé aux confins de la Picardie. La Thiérache fut longtemps un lieu stratégique à la frontière nord-est face à la Lotharingie. Les trois chênes protégés étaient situés dans le domaine de Guise, issu du Duché de Guise dont Jean-Paul Meuret, Président de la Société Archéologique et historique de Vervins et de la Thiérache a rappelé l'histoire :

*« En 1527-1528, François 1<sup>er</sup> érigea le comté de Guise en duché-pairie au profit de son compagnon d'armes, Claude de Lorraine, fils de René II. (...) Sous l'Ancien régime, le duché étend son emprise sur les trois-quarts des villages de la Haute-Thiérache-60 sur 80-et comprend plus de 70 fiefs, des dizaines de domaines, fermes et censives (...). Enfin et surtout une quarantaine de forêts et bois regroupés en six grueries ; au total près de treize mille hectares. (...) Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le domaine passe par alliance aux princes de Condé, l'une des plus riches familles de France et c'est à Louis-Henri de Bourbon, duc de Bourbon et seigneur de Chantilly où il réside, que revient à la Restauration de ce qui reste des biens non séquestrés ou vendus pendant la Révolution. Ce prince n'a plus d'héritier (...) Le testament du 30 août 1829 nomma effectivement le duc d'Aumale son légataire universel. ».*

Jean-Paul Meuret rappelle qu'en 1852, après la chute de Louis-Philippe, le domaine changea de propriétaire. En 1872, le Duc d'Aumale retrouva la possession du domaine avant de le léguer en 1894 à la famille d'Orléans.

Après la seconde guerre mondiale, les héritiers fondèrent plusieurs sociétés afin d'éviter le morcellement du domaine. La dernière fut la coopérative agricole et forestière du Nouvion qui assure aujourd'hui la gestion du boisement.





**NOUVION-EN-THIÉRACHE**  
2 807 hab.  
(Insee RGP 2010)

**FRÉQUENTATION DU SITE**  
. Promeneurs, VTT

**AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN**  
. Réalisé par la coopérative agricole et forestière du Nouvion

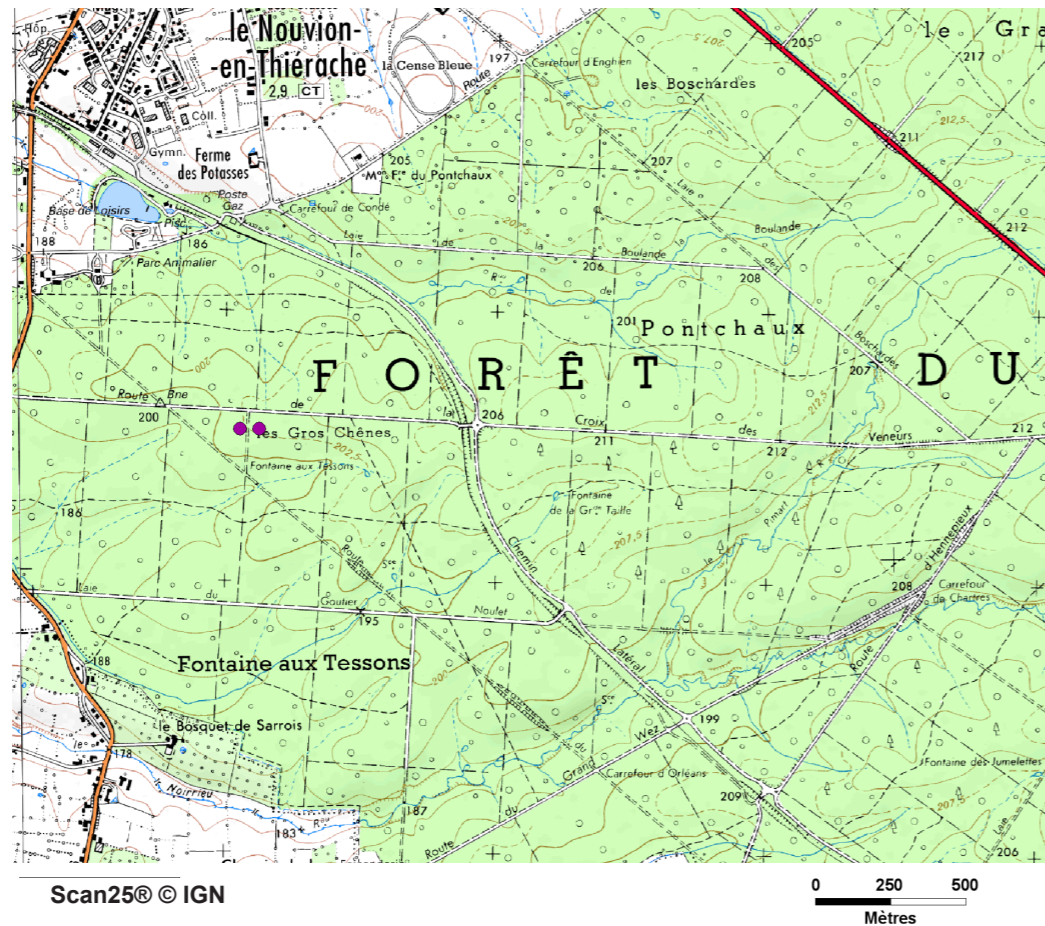
**SIGNALÉTIQUE :**  
. Aucune

**MUTATIONS :**  
. Etat du site : 3e chêne abattu, traces de pourriture au pied des arbres  
. Pressions : dynamiques naturelles

**ENJEUX-PRÉCONISATIONS**  
. Revoir la servitude pour le troisième chêne

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
. Jean-Paul MEURET, *Le domaine de Guise au Nouvion-en-Thiérache, 1830-1986, Jalons pour l'histoire d'une grande propriété foncière en Picardie*, Journées des sociétés savantes de Picardie, Colloque du millénaire capétien, Compiègne, 1987

Ci-dessous :  
la croix des veneurs



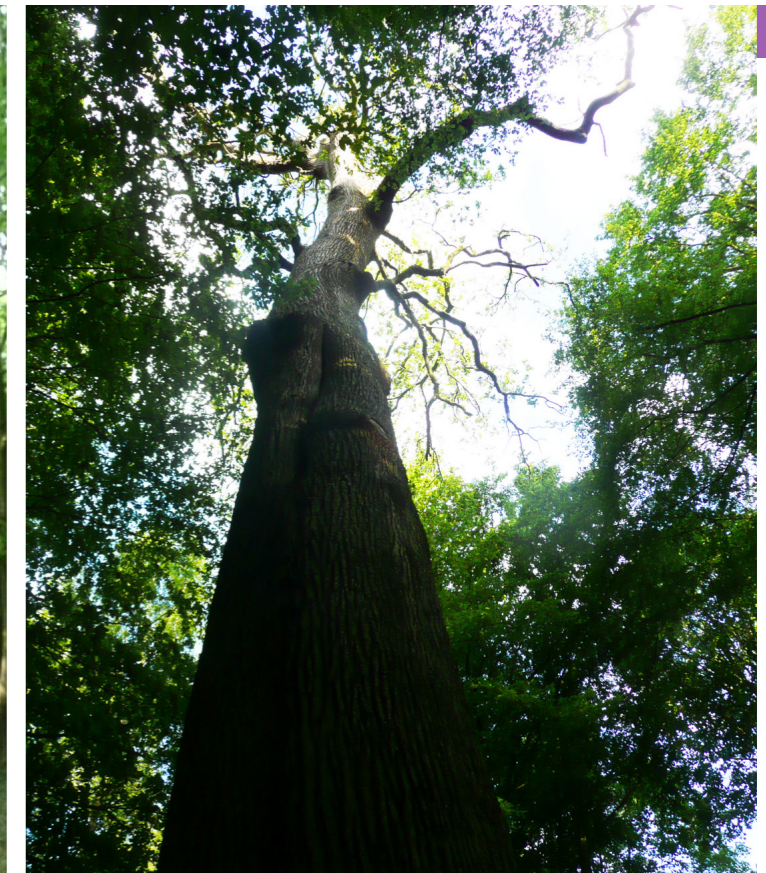
### Deux gros chênes en bordure d'un layon

Le troisième chêne « *Claude de Lorraine* » mort en 1939 a été abattu le 1<sup>er</sup> décembre 1941. Au coeur de la forêt du Nouvion, les deux autres chênes s'imposent par leurs dimensions respectables : 30 mètres de hauteur, plus de 5 mètres de circonférence et un âge estimé à 300 ans. Les deux chênes se trouvent de part et d'autre d'un layon au milieu d'un bois de hêtres ponctué de bouleaux. L'accès au site se fait à partir du croisement de la Croix des veneurs. La signalisation n'est en suite plus lisible à droite de la piste forestière dite de la « route de la croix des veneurs ».

Après l'abattage de « *Claude de Lorraine* », la pression se renforça sur les deux autres chênes jugés dangereux, et une demande d'abattage fut refusée en 1955 par la Commission des sites. En 1956, suite à un rapport défavorable des Eaux et forêts, la société gestionnaire du domaine à l'époque, la société immobilière et forestière de la Thiérache, décide de vendre les arbres à la commune. Finalement un des arbres est acheté, l'autre sera donné par le Comte de Paris, propriétaire du site.

Les deux arbres ont fait l'objet d'une taille d'entretien régulière. Cependant de nombreuses grosses branches mortes gisent à terre. « *François de Guise* » présente un tronc vrillé avec des entrées d'eau et une importante pourriture au pied. « *Henri de Guise* » possède un fût rectiligne et lui aussi des traces de pourriture au pied.

Les deux arbres scénescents et en mauvais état doivent être surveillés. La mise en place d'une signalétique rappelant la dimension historique du site, autrefois préconisée, ne peut plus être à l'ordre du jour, compte-tenu de l'état des arbres.



**SITE CLASSÉ**

Arrêté du 20 mars 1912.

**CRITÈRE :**

Pittoresque

**TYPLOGIE :**

Monument naturel

**MOTIVATION****DE PROTECTION**

« La tradition locale rapporte que les Druides accomplissaient les cérémonies de leur Culte sur la Pierre d'Ostel (...). Elle atteint une hauteur de 14 mètres 50. Son diamètre est de plus de 7 mètres. Au sommet existe une surface à peu près plane et horizontale de plusieurs mètres carrés. C'est là que le curé prieur Rossignol célébra la messe de la Fédération le 14 juillet 1790.

Les nouveaux mariés du village ont coutume d'aller avec toute la noce se promener joyeusement jusqu'à la pierre le jour du mariage »

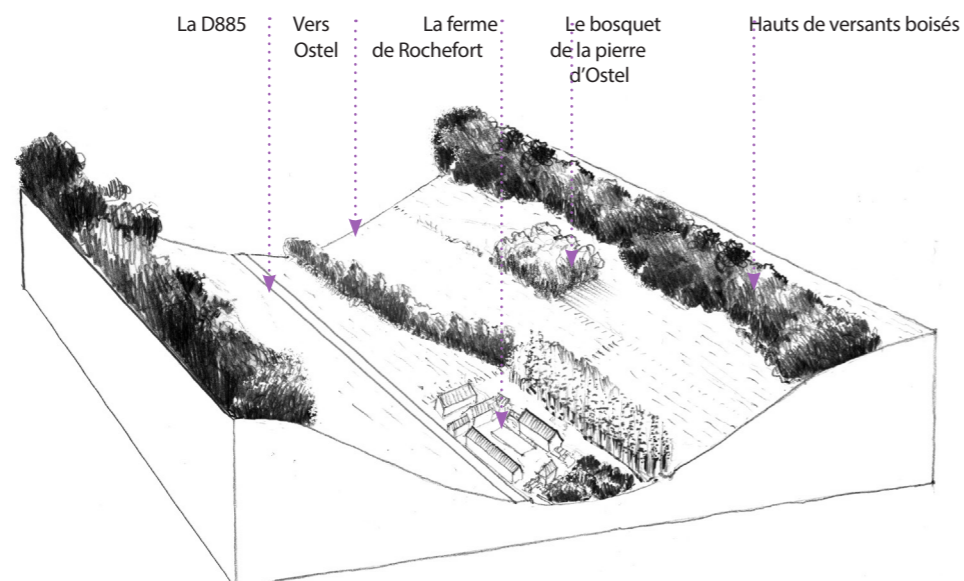
(Rapport de la Commission Départementale des Sites, séance du 28 janvier 1911).

**DÉLIMITATION-SUPERFICIE**

Emprise du rocher soit environ 0,01 hectares

**PROPRIÉTÉ PRIVÉE****AUTRES PROTECTIONS :**

Néant.

**Une roche exceptionnelle autrefois dressée sur le coteau**

La pierre d'Ostel est située dans un vallon de la rive droite de l'Aisne, à quelques kilomètres au nord-est de Soissons. Ce monument naturel a été protégé dès 1912 pour son caractère pittoresque, les traditions qui y étaient liées et en réaction à la disparition de nombreux blocs de pierre au XIX<sup>e</sup> siècle, dépecés et débités en pavés.

Situé à proximité de la ferme de Rochefort, au sud du village d'Ostel, le bloc de pierre atteint près de 14,5 mètres de haut. Autrefois dressée à l'est, sur le coteau agricole, la pierre était visible de loin. Repère dans le paysage, elle dominait le vallon. Elle était longée par un chemin qui a aujourd'hui disparu.

**Un site légendaire et pittoresque**

Grand bloc dressé non loin du village d'Ostel, la pierre faisait l'objet de nombreuses cérémonies. Les nouveaux mariés, accompagnés de leur noce avaient coutume de se rendre jusqu'à la pierre. Le 14 juillet 1790, le curé prieur Rossignol, venu de Saint-Jean-des-Vignes, y célébra la messe de la Fédération, en présence du maire et de la population. Il avait installé sur le sommet aplati de la pierre un autel de feuillages.





**OSTEL** 80 habitants  
(Insee RGP 2010)

**FRÉQUENTATION DU SITE**  
Site privé, clos

**AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN**  
Document de gestion : non.  
Nettoyage du sous-bois

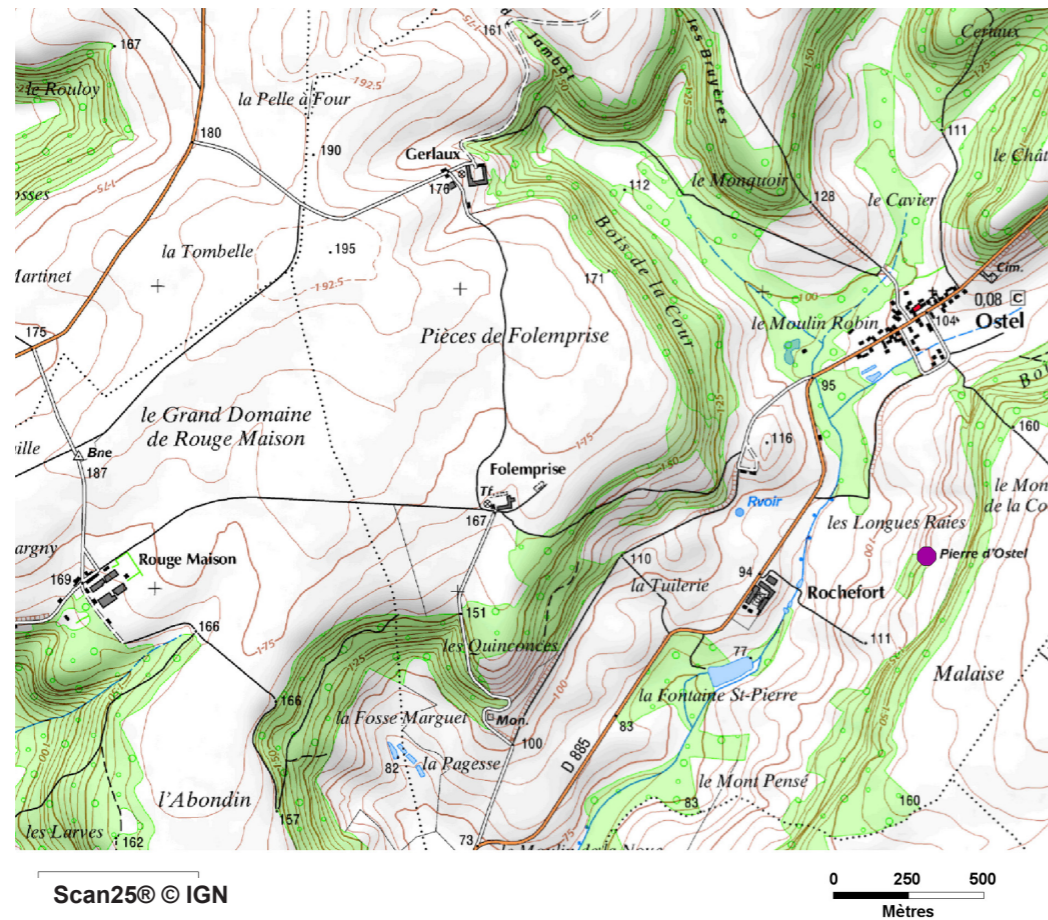
**SIGNALÉTIQUE** : Aucune

**MUTATIONS** :  
Etat du site : dégradé  
Evolution : dynamiques naturelles

**ENJEUX** :  
Seul un investissement public parviendrait à inverser la tendance afin de remettre en valeur la pierre et d'assurer une fréquentation respectueuse du site (enjeux : rétablir la liaison avec le village, dégager la végétation afin de mettre en valeur la pierre et les vues, mettre en place une signalétique adaptée)

**POUR EN SAVOIR PLUS** :  
Sur le village d'Ostel :  
DE SARS M., *La Vicomté et le village d'Ostel*, 1935  
Ostel, Inventaire du Patrimoine Culturel de Picardie

Ci-dessous, Carte postale :  
*Ostel, près Vailly (Aisne), La pierre d'Ostel (ancien monument druidique)*, A. Bertin Ed., Vailly-sur-Aisne (Tous droits réservés)



### Un rocher aujourd'hui dissimulé par la végétation

La pierre est repérée sur la carte IGN au 1/25000. La roche, isolée au milieu de parcelles agricoles, au-dessus de la ferme de Rochefort, est aujourd'hui masquée par un bosquet touffu mêlant diverses essences d'arbres (frênes, érables, quelques chênes, merisiers et châtaigniers, taillis de noisetiers).

La pierre est située sur les terres de la ferme de Rochefort. Celle-ci, de taille imposante a été entièrement reconstruite après la première guerre mondiale. Le propriétaire, lassé des dégradations effectuées sur le site de la pierre d'Ostel et craignant les accidents, a laissé se développer un camouflage protecteur : seul repère, le bosquet isolé sur le coteau agricole, détaché de la ligne boisée au sommet du versant.

La parcelle de la pierre d'Ostel est aujourd'hui clôturée de barbelés. Elle sert de pâtures à chevaux et n'est plus accessible. La croissance de la végétation masque la roche. Seul son sommet reste visible depuis la parcelle cultivée surplombant le petit bois. Le rocher est de plus en plus enfoui sous la végétation. Son caractère exceptionnel a disparu.



## SITE INSCRIT

Arrêté du 25 janvier 1943.

CRITÈRE : Pittoresque,  
Historique

## TYPOLOGIE :

Site urbain, bourg, village

## MOTIVATION

## DE PROTECTION

« A l'Est d'Oulchy-le-Château, sur une hauteur, s'élève la vieille église du XI<sup>e</sup> siècle faisant corps avec le prieuré de l'époque renaissance. (...) Les abords Ouest de ceux-ci sont constitués par une place dénommée 'place du Château'. Au Nord, une plantation d'arbres assez importante donne à ce site un intérêt digne d'être mentionné. De plus la masse d'arbres (...) compose le paysage de la ville d'Oulchy-le-Château, qui se trouve dans une cuvette, en équilibrant un autre bouquet d'arbres, situé à son niveau, en direction opposée dont nous proposons le classement. »

(Extrait du Rapport Général du dossier d'inscription)

## DÉLIMITATION-SUPERFICIE

Environ 1,35 hectares.

## PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

(commune d'Oulchy-le-Château) et PRIVÉE

## AUTRES PROTECTIONS :

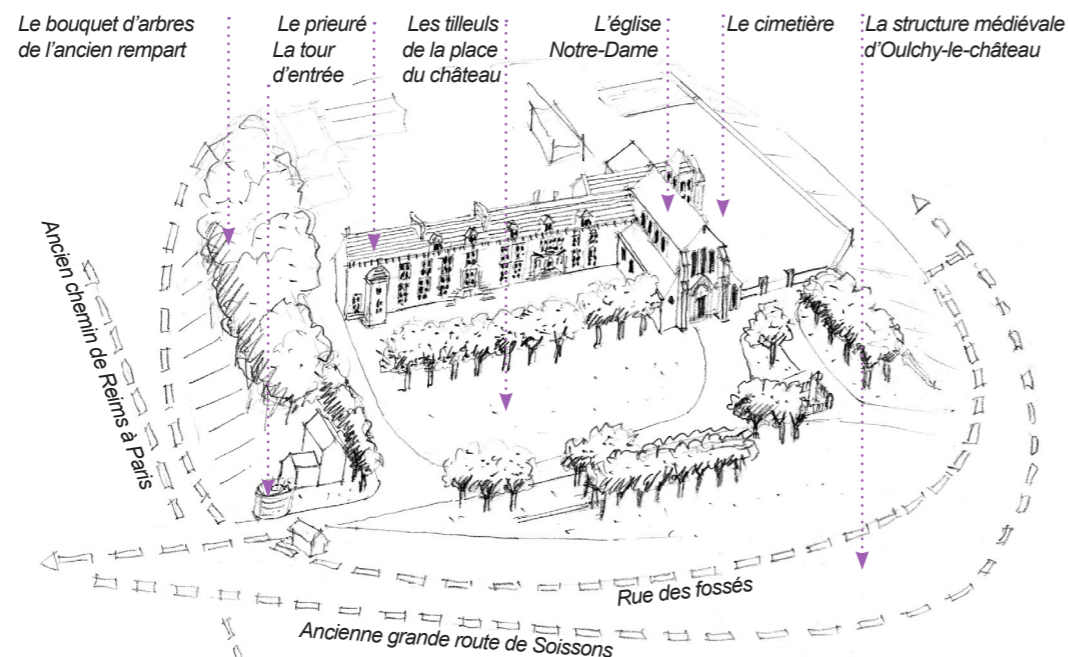
. Église Notre-Dame classée Monument Historique (27 mars 1914)

. Ancien prieuré classé M.H. (28 septembre 1921 et 9 mars 1931)

. Église de Cugny-Ies-Crouettes classée M.H. (6 oct. 1921)

. Monument des Fantômes classé M.H. (31 juillet 1934)

. Propriété de la Grande maison, site inscrit (24 fév. 1943)



## Un site stratégique

Implantée à mi-distance de Soissons et Château-Thierry, la petite ville d'Oulchy-le-château est desservie par la route départementale 1 qui relie ces deux agglomérations. Oulchy doit sa renommée à la présence imposante de l'église sur un site stratégique, le lieu de l'ancien château, qui domine la ville. En 1880, un rapport de M. Mayeux, membre de la Société historique et archéologique de Château-Thierry évoque la position du château d'Oulchy, « qui commandait la grande chaussée romaine allant de Soissons à Château-Thierry, et lui donnait une certaine importance. La surface totale du château ne dépasse pas 2 hectares, en y comprenant les fossés. (...) Le front de défense des fortifications, face au sud, se composait d'une haute muraille bâtie à pic sur la roche et flanquée de tours se reliant entre elles à des distances inégales. (...) (...) Deux terrasses en gradins donnent accès, à travers les ombrages d'un bosquet verdoyant, à une ruine massive formant le point culminant du château, qui a conservé le nom de donjon. Il ne reste plus de cette masse qu'un grand enfoncement cintré en forme de niche, mesurant 3 mètres de haut, en pierres de taille (...) de ce point dominant, l'observateur, dont l'horizon s'étend depuis Fère, Saponay, Cramaille et Grand-Rozoy jusqu'au Plessier, peut surveiller des deux côtés la grande route de Soissons, ainsi que le chemin de Reims à Paris ».

## La silhouette de l'église dominant le bourg

Situés sur une butte, l'église Notre-Dame et l'ancien prieuré dominent le bourg d'Oulchy situé en contrebas. La structure médiévale de la ville est encore visible. L'église et le prieuré, des friches entourant la motte féodale, des restes de la fortification (une tour à l'entrée), des reliquats de murs de soutènements dans les arbres et les buissons, rappellent les différentes évolutions du site.

Oulchy fut la propriété des comtes de Troyes et de Meaux en 987. Thibaut I<sup>er</sup> (1019-1089), Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris







**OULCHY-LE-CHÂTEAU**  
833 habitants  
(Insee RGP 2010)

**FRÉQUENTATION DU SITE**  
. Touristique et locale

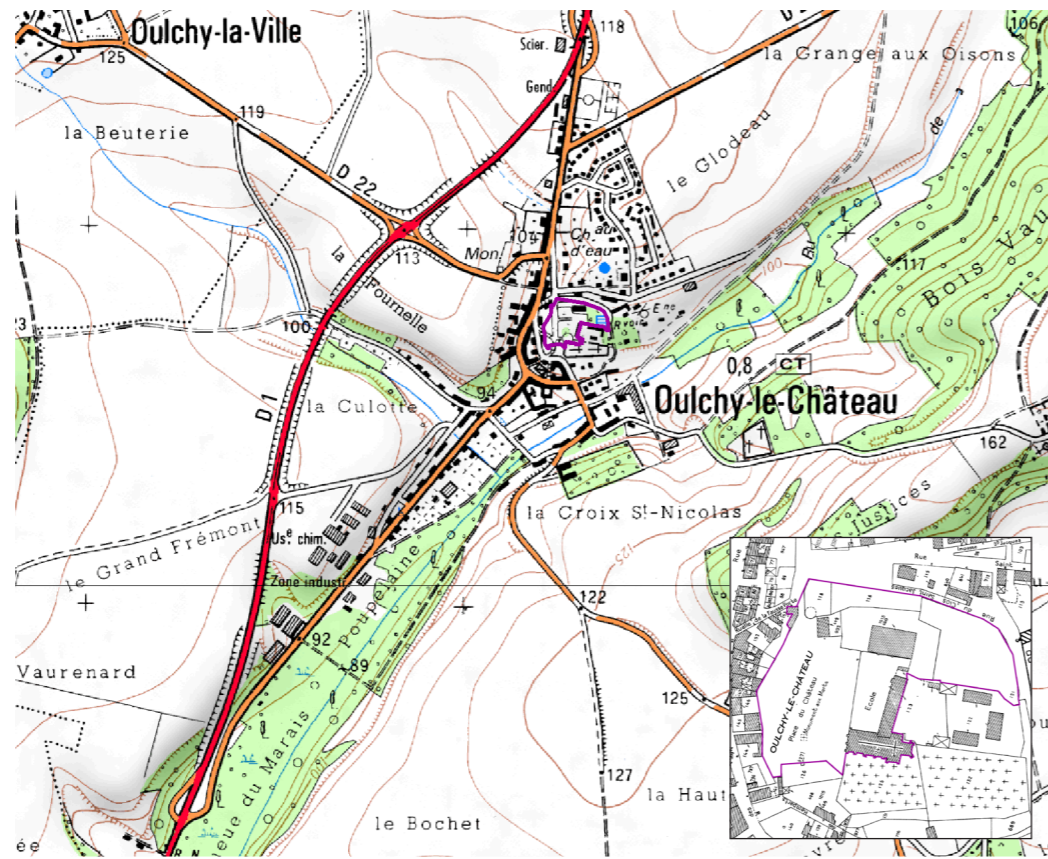
**AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN**  
. Aménagement de la montée vers l'église depuis le village

**SIGNALÉTIQUE** : Aucune

**MUTATIONS** :  
. Etat du site : quelques atteintes  
. Principales mutations : Dynamique naturelle (plantations et état des fortifications), Extensions urbaines vers le plateau et aux abords de l'église

**ENJEUX** :  
. Site protégé par le périmètre MH de l'église  
. Conforter la silhouette de l'église en situation exceptionnelle en surplomb du bourg dans les documents d'urbanisme  
. Surveiller l'état des tilleuls du mail et replanter les arbres manquants  
. Veiller au bon état des fortifications et valoriser les plantations situées sur l'ancien rempart  
. Intégrer les constructions visibles aux abords  
. Signaler l'intérêt du site

**POUR EN SAVOIR PLUS** :  
. FLEURY, E., *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, Paris, Impr. Jules Claye, 1877  
. LAPLACE A., *Notice historique sur Oulchy-le-Château* (25 juillet 1885), Paris, Impr. Beaudouin, 1886  
. M. MAYEUX, *Oulchy-le-château*, séance du 3 août 1880, Annales de la soc. hist. et arch. de Château-Thierry



Scan25® © IGN 0 250 500  
Mètres

comte de Blois, de Meaux et de Troyes fit construire un château où résida à partir de 1077, le vicomte d'Oulchy. A partir de 1076, une église fut bâtie dans l'enceinte fortifiée du château par le Comte de Champagne. Le site fut ardemment disputé et le château fut finalement détruit au xv<sup>e</sup> siècle. Il n'en reste que des ruines. En 1498, l'église fut, sur autorisation de Louis XII, réparée avec les débris du château ruiné. Accolé à l'église, fut bâti un grand bâtiment renaissance, le prieuré.

Restaurés après les dommages dûs à la première guerre mondiale, l'église et le prieuré identifient la silhouette de la ville. Leurs bâtiments s'imposent dans les perspectives, depuis la ville en contrebas et les paysages alentours. Quelques constructions aux abords ou sur les versants près de la déviation (école, pavillons, bâtiments d'activités) altèrent peu à peu cette situation exceptionnelle.

### *Une butte plantée d'arbres*

La place du château forme une vaste terrasse de forme rectangulaire engazonnée et plantée à l'ouest et au sud d'un mail de tilleuls taillés. Elle surplombe la ville. Un second alignement de tilleuls ceinture la place devant le prieuré. Au nord, la plantation d'arbres évoquée par le rapport d'inscription devait être située sur l'ancien rempart. Elle forme aujourd'hui un bouquet disparate qui reste encore visible aux abords du prieuré. L'église a conservé son cimetière à proximité. La présence d'un cimetière du Commonwealth vient rappeler que les environs furent âprement disputés lors de la guerre de 1914-18.

L'autre bouquet d'arbres évoqué par le rapport d'inscription est celui de la Grande Maison qui faisait pendant à celui du site de l'église. Aujourd'hui les bâtiments de la grande Maison étant dissimulés par les plantations du parc, le rapport entre les deux sites est beaucoup moins lisible dans la silhouette de la ville.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : la place de l'église et le prieuré  
- En bas, à droite : le site de l'église vu de la route de Cugny

**SITE INSCRIT**

Arrêté du 24 février 1943.

**CRITÈRE :** Pittoresque**TYPLOGIE :** édifice et leur cadre ou propriété particulière**MOTIVATION****DE PROTECTION**

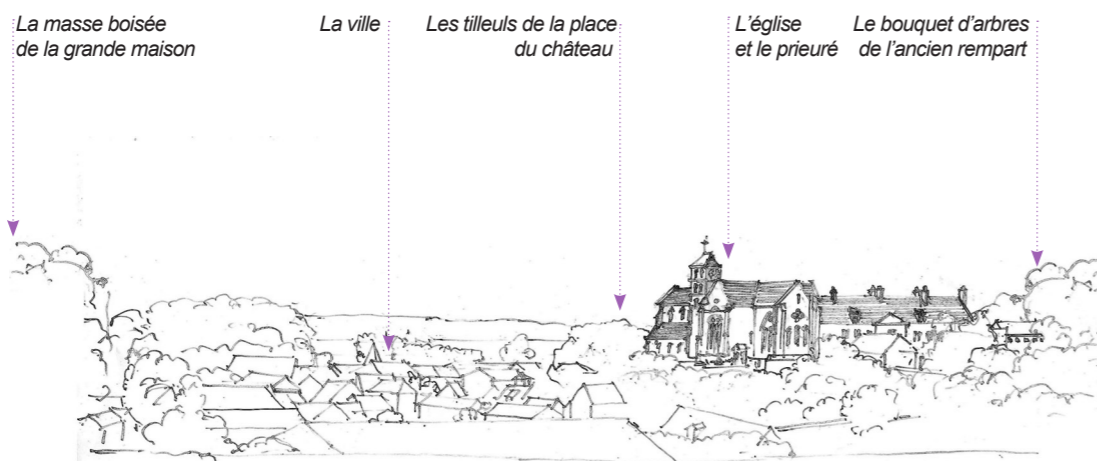
«Au sud d'Oulchy-le-Château est situé sur une hauteur, une propriété privée dénommée «La Grande Maison» (...) Un parc d'un intérêt esthétique certain, est situé derrière la maison d'habitation. Il est composé de différents éléments très intéressants : belles allées et parterres fleuris, plantations de grands arbres d'essences variées dont la préservation est de toute nécessité pour conserver le site d'Oulchy-le-Château. En outre une pittoresque fontaine placée au centre du parc paraît mériter de par sa curieuse architecture de retenir notre attention. La maison n'offre pas un grand intérêt architectural mais l'entrée flanquée de 2 tours rondes est d'un aspect très plaisant. La masse de verdure visible de la ville fait pendant au bouquet d'arbres de l'église d'Oulchy (...)»  
(Extrait du Rapport Général du dossier d'inscription)

**DÉLIMITATION-SUPERFICIE**

Parc de 1,97 hectares délimité par un mur de clôture.

**PROPRIÉTÉ PRIVÉE****AUTRES PROTECTIONS :**

- Monuments Historiques
- . *Eglise Notre-Dame* classée (27 mars 1914)
- . *Ancien prieuré* classé (28 sept. 1921 et 9 mars 1931)
- . *Eglise de Cugny-les-Crouettes* classée (6 oct. 1921)
- . *Monument des Fantômes* classé (31 juillet 1934)
- Sites à proximité :
- . *Abords de l'Eglise*, site inscrit (25 janv. 1943)



### Deux sites surplombant le bourg : l'ancien fief de la Grande Maison et la butte du château et de l'église

En 1880, un rapport de M. Mayeux, membre de la Société historique et archéologique de Château-Thierry souligne la position du château d'Oulchy, «qui commandait la grande chaussée romaine allant de Soissons à Château-Thierry, et lui donnait une certaine importance.»

En 1905, dans le Voyage en France, Victor-Eugène Arduin-Dumazet précise « *Bientôt apparaît Oulchy-le-château, gentiment assis dans le vallon. Un des coteaux porte l'église, ample et belle, l'autre est couronné par un vaste château de simple architecture, appelé la Grand-Maison. Cet édifice n'est point celui qui donna un surnom au bourg féodal, le château primitif était sur le versant opposé, autour de l'église.* »

Selon M. Mayeux, trois seigneurs régnaient sur le territoire de la châtellenie d'Oulchy, au XI<sup>e</sup> siècle : celui du château : le Vicomte d'Oulchy ; celui du donjon qui, avec garnison assurait la sécurité intérieure et extérieure ; le seigneur de la grande maison (fief indépendant). Il prit parfois le titre de Seigneur d'Oulchy

La situation du site de l'ancien château d'Oulchy près de l'église, et celui de la Grande Maison, qui se faisait face sur les versants, de part et d'autre du ru de Chaudailly et surplombaient le bourg n'est plus lisible aujourd'hui. Les bâtiments massifs de la Grande Maison, à l'aspect féodal, visibles sur les cartes postales anciennes, sont aujourd'hui dissimulés par la végétation. Une allée privée, qui conduit à la grille d'entrée, permet d'apercevoir encore les deux tours rondes signalées par le rapport d'inscription.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





**OULCHY-LE-CHÂTEAU**  
833 h. (Insee RGP 2010)

**FRÉQUENTATION DU SITE**  
. Propriété privée

**AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN**  
. Bâtiments restaurés, boisement régulièrement entretenu  
. Document de gestion : aucun

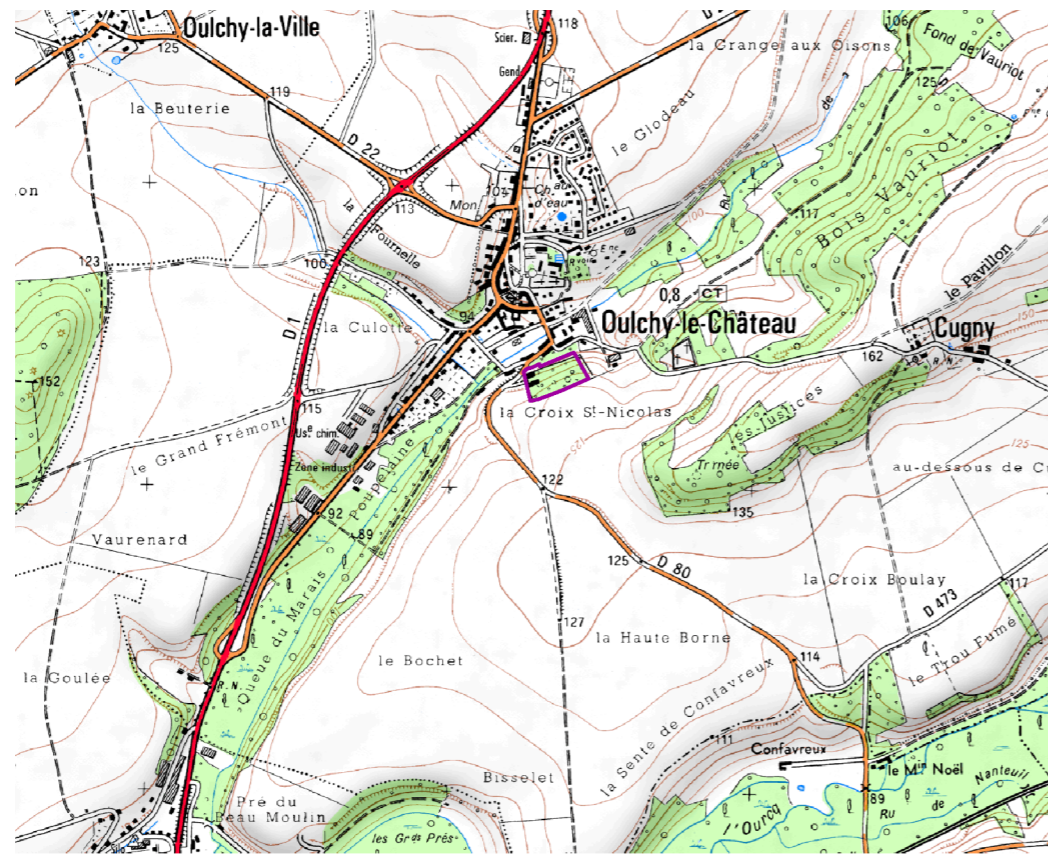
**SIGNALÉTIQUE** : Aucune

**MUTATIONS** :  
. Etat du site : bon  
. Principales mutations : dynamiques naturelles

**ENJEUX** :  
. Patrimoine paysager de la commune à intégrer dans les documents de planification urbaine (protection et gestion des extensions urbaines aux abords).  
. Veiller au maintien des perspectives entre la propriété et le bourg situé en contrebas.  
. Proposer un élagage doux de certains arbres vieillissants afin d'alléger légèrement le poids de la charpente.  
. Etudier la possibilité de restaurer le kiosque et la fontaine.

**POUR EN SAVOIR PLUS** :  
. M. MAYEUX, *Oulchy-le-château*, séance du 3 août 1880, Annales de la soc. hist. et arch. de Château-Thierry

*Ci-dessous : Oulchy-le-château (Aisne), Grotte de la grand maison, Dujon Ed., Carte postale, © Coll. part.*



Scan25® © IGN

0 250 500  
Mètres

### Un parc boisé sur le versant

Implanté sur le flanc nord-ouest de la butte Chalmont, le parc de la Grande Maison constitue un fond boisé au-dessus du village. Les propriétaires actuels ont souhaité renforcer le rôle d'écran joué par la végétation face aux extensions urbaines d'Oulchy. Les bâtiments de la Grande Maison sont aujourd'hui dissimulés. L'allée d'accès a été plantée. Le parc se détache ainsi assez peu, contrairement aux photographies anciennes. Il semble désormais s'inscrire dans la continuité du couvert boisé du versant.

Le parc a malheureusement subi trois tempêtes, puis une tornade. Autrefois structuré par une terrasse orientée vers le bourg et plantée de tilleuls taillés, le parc offre aujourd'hui l'aspect d'un boisement ponctué d'arbres anciens ayant retrouvé un port libre. Le mail de tilleuls existe toujours au nord. Au sud, le mur de clôture est bordé d'un ancien alignement de marronniers, décimé par les tempêtes successives. Les tilleuls sont nombreux dans l'ensemble du parc. Quatre érables sycomores marquant le croisement d'allées ont été abattus par la tornade.

Élément original, au centre du parc, une gloriette en ciment imitation bois dans l'esprit du XIX<sup>e</sup> siècle dissimule le château d'eau alimenté par le ru de Chaudailly. Au-dessous, une grotte abrite une fontaine formée d'une vasque qu'emjambent trois chérubins en terre cuite.

Le parc a conservé de nombreux beaux arbres vieillissants et participe à la silhouette paysagère du bourg.



Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris

En haut : l'entrée de la grande maison - En bas, Carte postale ancienne : Oulchy-le-Château (Aisne), La fontaine boutarde et Grand' maison, Ed. Dujon (coll. part) et vue du site aujourd'hui, Les deux sites protégés se faisant face : carte postale 3673- Oulchy-le-château : vue générale, Maison neuve, Phototypie A. Rep et Fillette à Château Thierry- Collection R.F. (coll. part.)

# SEPTMONTS, NOYANT-ET-ACONIN, ROZIERES-SUR-CRISE

Village de Septmonts

## SITE INSCRIT

Arrêté du 8 juillet 1975.

**CRITÈRE :** Pittoresque

**TYPLOGIE :** site urbain,  
bourg, village

## MOTIVATION DE PROTECTION

Coulée verdoyante creusée dans la surface monotone du plateau soissonnais, la vallée de la Crise abrite une succession de petits villages qui ont résisté aux destructions de la première Guerre Mondiale. A Septmonts, la majorité des constructions ont conservé les caractères traditionnels de l'architecture locale. Mais le caractère pittoresque du site est surtout dû à la présence d'un patrimoine monumental remarquable : l'église de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, les jardins paysagés (xviii<sup>e</sup> siècle) du château d'Ecuiry, et surtout le donjon qui est « l'un des plus beaux exemples de l'architecture militaire du xiv<sup>e</sup> siècle, témoin de l'antique château des comtes-évêques de Soissons ».

(Extrait du Rapport Général du dossier d'inscription)

## DÉLIMITATION-SUPERFICIE

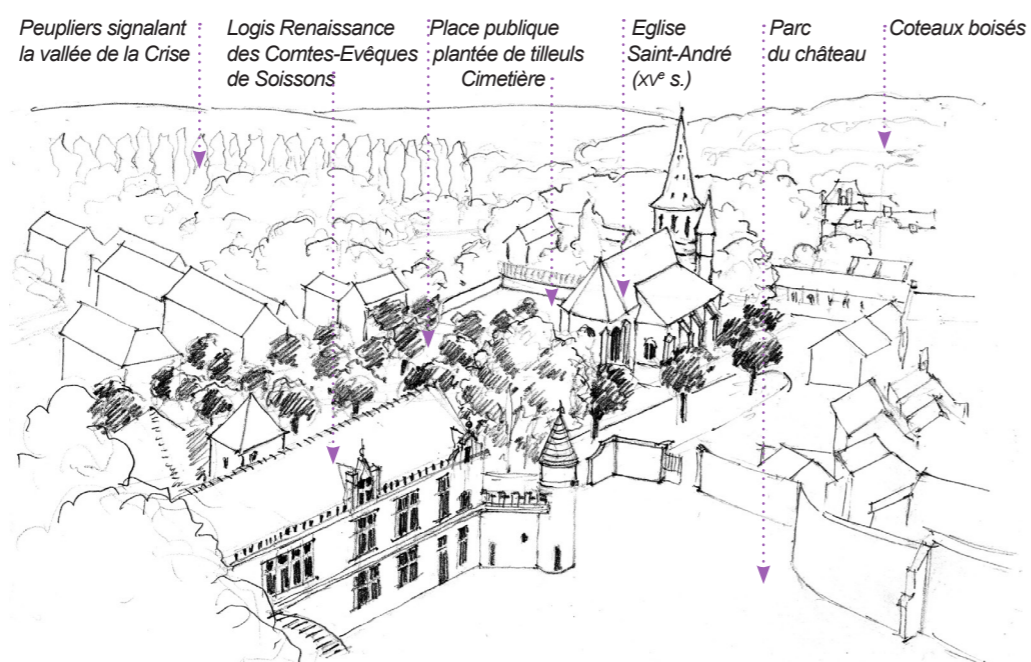
709,67 hectares délimités par la voirie et les limites communales.

**PROPRIÉTÉ PUBLIQUE**  
et **PRIVÉE.**

## AUTRES PROTECTIONS :

Monuments historiques :

. à Septmonts : *Eglise* classée (21 juillet 1933), *chapelle et donjon* classés (18 mars 1920) et *Château de Septmonts : tour carrée, caves voûtées à l'extérieur de l'enceinte, vestiges de l'enceinte, douves, cour, classés* (24 janvier 2006), *Croix du cimetière* inscrites (7 mars 1934), *Ferme de la Carrière-l'Evêque* inscrite (8 fév. 1928)  
. à Noyant-et-Aconin : *Eglise* classée (6 octobre 1921)



Septmonts et la vallée de la Crise vus du donjon du château

« A deux lieues de Soissons, dans une charmante vallée repliée loin de la route, il y a un admirable châleat du xv<sup>e</sup> siècle encore parfaitement habitable. Cela s'appelle Septmonts. (...) Je te l'achèterais, mon Adèle. C'est la plus ravissante habitation que tu puisses te figurer. Une ancienne maison de plaisance des évêques de Soissons... » Victor Hugo, 1835

## Un village de la vallée de la Crise

A cinq kilomètres au sud de Soissons, le village de Septmonts est installé à mi-pente sur le versant nord d'un méandre de la vallée de la Crise, au pied des Monts de Belleu. Cette inscription dans le paysage lui offre à la fois une vue sur la vallée et de nombreuses perspectives visuelles sur les villages alentours. Les peupleraies omniprésentes, forment des écrans et signalent le fond de vallée. Vergers, pâtures et terres agricoles assurent la transition avec les versants abrupts et boisés.

## Une architecture remarquable

Le site présente un patrimoine architectural remarquable unifié par l'utilisation de pierre extraite de carrières locales (carrière de Vignolles, carrière l'Evêque). Ce calcaire se manifeste par son grain et un ton lumineux ocre jaune. Le bâti ancien mêle une architecture rurale (fermes, vendangeoirs, maisons de maîtres et de nombreuses maisons à pignons à pas de moineaux typique du Soissonnais) et une architecture monumentale (église, donjon du château de Septmonts) dont les silhouettes remarquables ponctuent le site et forment des repères visibles de loin. L'alignement le long des rues est assuré par l'alternance entre le bâti et de longs murs en pierre. Les habitations sont regroupées le long des axes menant à l'église Saint-André de Septmonts. Celle-ci, datant du xv<sup>e</sup> siècle offre une architecture flamboyante avec un clocher en pierre. Elle a conservé son vieux cimetière à proximité et de nombreuses tombes anciennes.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





SEPTMONTS 580 habitants  
 NOYANT-ET-ACONIN 476 h.  
 ROZIÈRES-SUR-CRISE 231 h.  
 (Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE  
 . touristique

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN  
 . Document de gestion : non  
 . Association des Amis de Septmonts

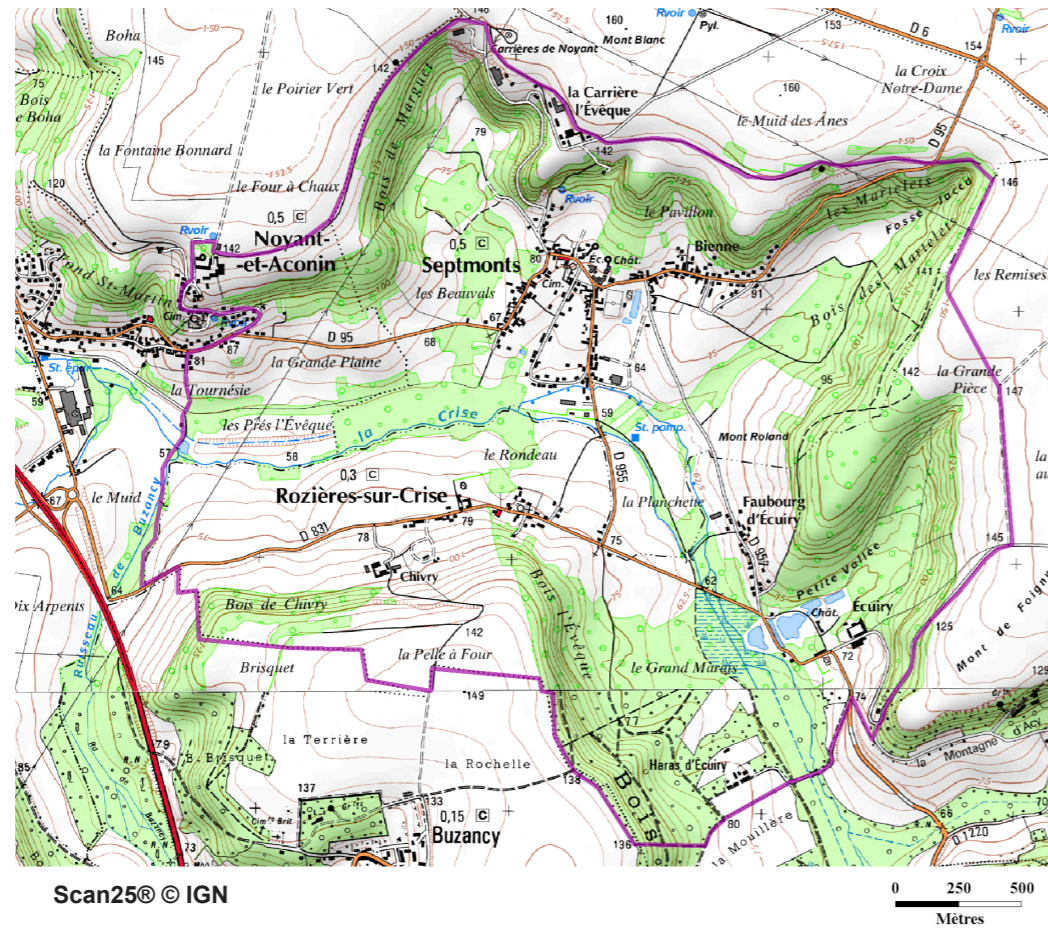
SIGNALÉTIQUE :  
 . Monuments historiques

MUTATIONS :  
 . Etat du site : bon,  
 critères lisibles  
 . Principales mutations :  
 pression urbaine

ENJEUX :  
 . traitement paysager spécifique de la carrière au-dessus de Septmonts.  
 . maîtrise de l'urbanisation et respect des limites du site (lignes de crête)  
 . envisager une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP ou AMVAP, ancienne ZPPAUP)

POUR EN SAVOIR PLUS :  
 . ANCIEN Bernard, *Septmonts, son château, son village, la vallée de la Crise*, 1970

Ci-dessous : Septmonts et la blancheur des carrières sur le coteau (vue de la D 831 vers Ecury)



Le château de Septmonts, ancienne résidence des Comtes-évêques de Soissons entre le XII<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle est situé au coeur du village. Les différents bâtiments furent construits entre le XII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècles. Ils étaient entourés de douves et d'une enceinte. La chapelle Saint-Louis et le donjon datent des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. L'ensemble laissé à l'abandon fut restauré au XIX<sup>e</sup> siècle. Le logis Renaissance ruiné pendant la première guerre mondiale est en cours de réhabilitation. Le site du château est la propriété de la commune depuis 1978. Il est entouré d'un beau parc planté d'arbres.

En rebord du plateau, la ferme de Carrière-l'évêque offre un ensemble architectural impressionnant au-dessus de Septmonts. La grange datant du XIII<sup>e</sup> siècle est inscrite à l'inventaire des monuments Historiques. A Ecury, les jardins fermés au public forment une masse boisée autour du château et de l'étang.

### L'exploitation de la pierre calcaire

Le coteau nord du site s'ouvre en amphithéâtre sur la vallée au-dessus de Septmonts. La configuration du site accentue naturellement l'impact visuel du remblai de carrière qui s'étend sur la ceinture boisée du versant. Les carrières ont sans doute été ouvertes au XII<sup>e</sup> siècle lors de la construction du château de Septmonts. Les blocs de pierre ont été utilisés localement pour bâtir maisons, églises ou château. Aujourd'hui l'extraction se poursuit souterrainement et alimente la construction en pierre de la région parisienne.

### Un site préservé

Le site a été relativement préservé par les phénomènes d'urbanisation qui touchent pourtant la plupart des villages situés à proximité de Soissons. L'harmonie particulière qui se dégage de ce paysage n'est troublée que par quelques dégradations ponctuelles (carrière au remblai prédominant, constructions modernes mal intégrées). Les opérations de valorisation du patrimoine bâti et des espaces publics attestent de la volonté de relayer efficacement les dispositions réglementaires en vigueur.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
 Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : l'église de Septmonts  
 - En bas, à droite : Septmonts, rue de Noyant

# 02-21

## SOISSONS Centre urbain

### SITE INSCRIT

Arrêté du 14 mai 1982

**CRITÈRE :** Historique

**TYPLOGIE :**

Site urbain, bourg, village

### MOTIVATION DE PROTECTION

« Soissons a beaucoup souffert pendant la première guerre mondiale et de nombreux monuments ont été détruits. Toutefois, il existe un cadre bâti présentant un intérêt architectural méritant une protection particulière » (rapport de la CDS du 29 juillet 1981)

Le principe de l'inscription du Centre Urbain de Soissons a été retenu dès 1977. La délimitation du site s'étend aux quartiers les plus représentatifs de la variété et de la complexité du tissu urbain de la ville avant les grandes extensions qui ont suivi le démantèlement des remparts en 1885. Le périmètre tient compte des protections dont bénéficient les Monuments Historiques.

### DÉLIMITATION-SUPERFICIE

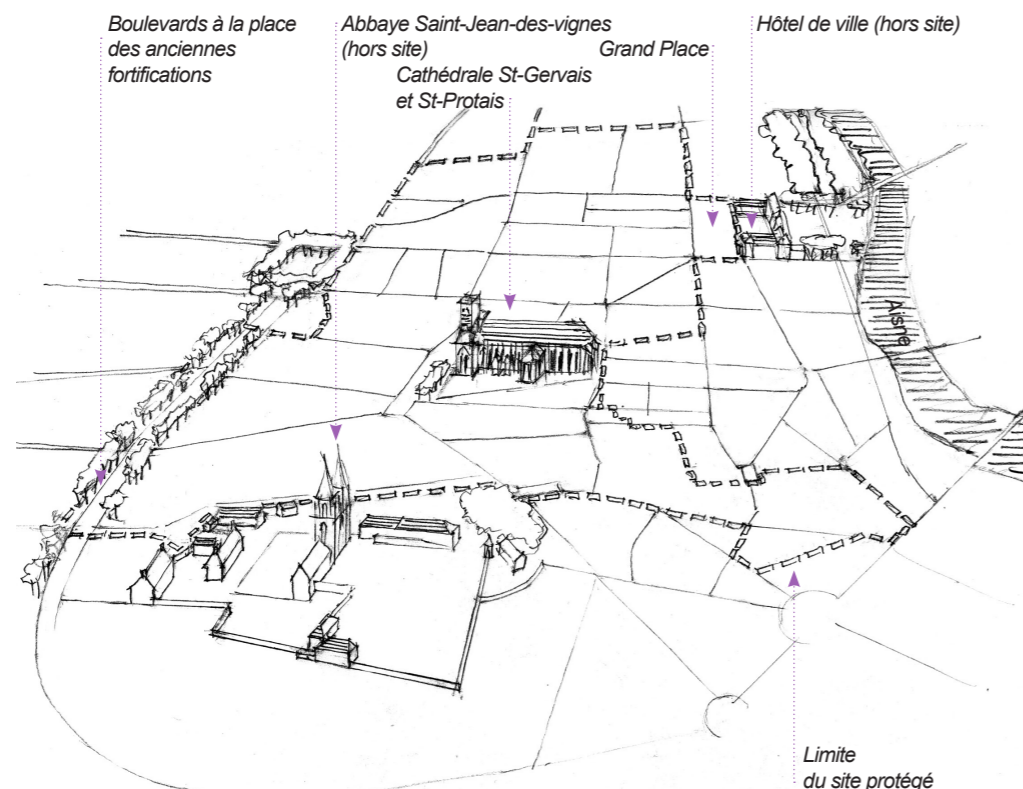
43,63 ha délimités par la voirie.

### PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE

### AUTRES PROTECTIONS :

. Cathédrale Saint-Gervais et Saint-Protais (1862 : classé MH)

. 19 Monuments Historiques et leurs abords.



### Une ville fortifiée dès l'époque romaine

Sous-préfecture de l'Aisne, Soissons est située à plus de 20 km au sud-ouest de Laon. Le site protégé comprend une grande part du centre ancien de Soissons, situé sur la rive gauche de l'Aisne. La délimitation s'appuie en partie sur le tracé des anciens remparts médiévaux démantelés en 1885 (notamment à l'est, le boulevard Jeanne d'Arc), mais exclut de nombreux édifices tels que l'ancienne abbatale Saint-Jean des Vignes au sud, l'Hôtel de ville et l'église Saint-Léger au nord-est ; mais également certaines places publiques, une partie du boulevard circulaire et le mail le long de l'Aisne. Joyau de l'architecture gothique, la cathédrale Saint-Gervais et Saint-Protais constitue le centre du site protégé.

Fondée en -20 avant Jésus-Christ, la ville antique s'était établie hors zone inondable, au bord de l'Aisne. Il en reste quelques vestiges (traces du théâtre, de décors d'habitat gallo-romains...) et les restes de l'enceinte, à proximité de la cathédrale. Après la victoire de Clovis sur les romains en 486 après J.C, Soissons devient la capitale des Mérovingiens. Elle restera une ville royale sous les Carolingiens, même si Paris obtient la préférence, dès le VII<sup>e</sup> siècle. L'importance de Soissons est attestée par la tenue de nombreux conciles religieux et par le sacre de Pépin le Bref en 751. La prospérité relative aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles permit l'édification et la transformation de nombreux édifices religieux. Au Moyen-Age, la ville était regroupée autour de la cathédrale, bâtie entre le XII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle. La croissance de la population imposa la création d'une enceinte fortifiée plus importante. Au XIV<sup>e</sup> siècle, Henri II fit agrandir et bastionner l'enceinte qui engloba l'abbaye de Saint-Jean et sa colline, transformant Soissons en place forte.

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Soissons, capitale de la Généralité, s'équipe de bâtiments administratifs autour de la Grand Place, au nord de la ville, et d'hôtels particuliers. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, au bord de l'Aisne, à l'emplacement du Palais Comtal, est bâti le palais de l'intendance devenu aujourd'hui l'hôtel de ville. Soissons perd son statut de place de guerre en 1885. Les

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





SOISSONS 28 646 habitants  
(Insee RGP 2010)

**FRÉQUENTATION DU SITE**  
· Centre touristique

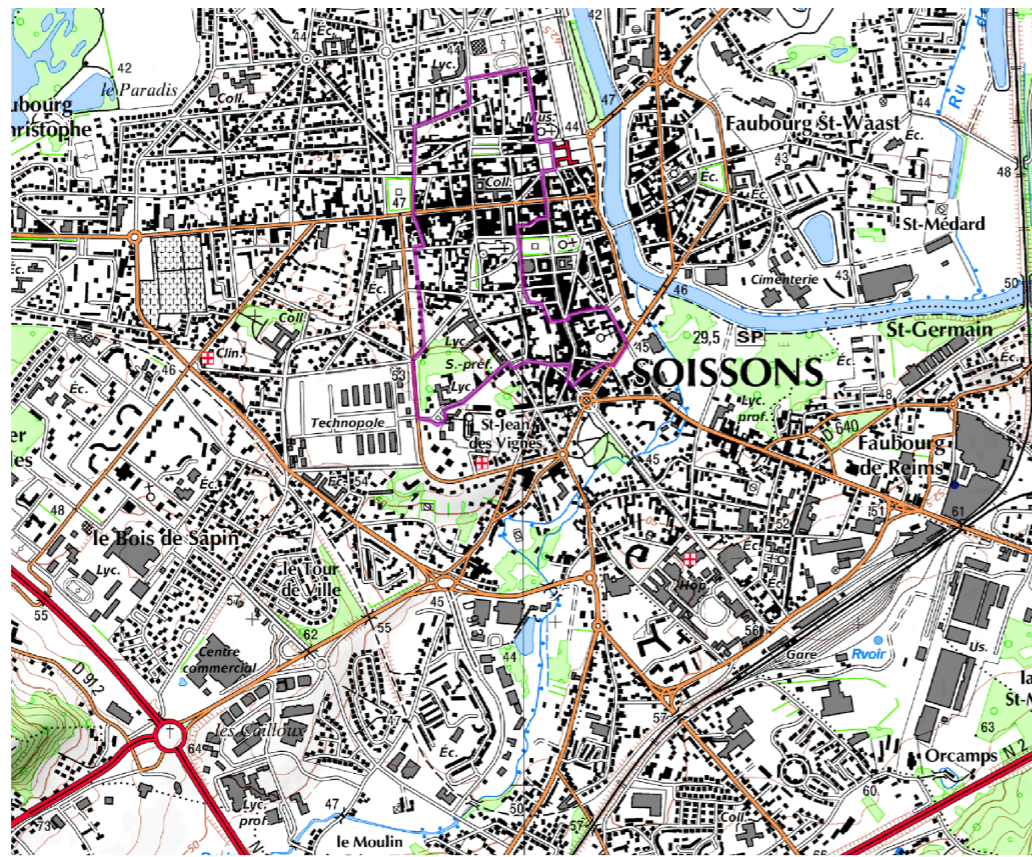
**AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN**  
· Document de gestion :  
aucun

**SIGNALÉTIQUE :**  
· parcours pédestre «Soissons au fil des rues»

**MUTATIONS :**  
· Etat : bon, critères lisibles  
· Pression :  
dynamiques naturelles  
pressions urbaines

**ENJEUX :**  
- Renouveler les plantations  
des boulevards  
- mettre en place une charte  
des enseignes en centre ville  
- enterrer les réseaux aériens  
- mettre en valeur les places-  
parkings autour de la cathé-  
drale, notamment celle située  
au pied du rempart romain,  
rue de l'évêché ou la place  
du square du Dr Bonnenfant

**POUR EN SAVOIR PLUS :**  
· Office de tourisme de Soissons,  
*Soissons d'hier et d'au-  
jourd'hui*, Citedis Ed., 1998  
· *Soissons avant et pendant  
la guerre*, Michelin & cie Ed.,  
1919  
· JAGIELSKY K., «Construire et  
reconstruire Soissons après  
les destructions de 1914-  
18», dans *Mémoires de la  
Sahs-Soissons*, T. 39, 1994



Scan25® © IGN

0 250 500  
Mètres

fortifications sont démantelées et transformées en boulevards plantés.

### *Une des villes martyres de la première guerre mondiale*

Située sur la ligne de front pendant la première guerre mondiale, Soissons fut fortement endommagée par les bombardements. Détruite à 80 %, le centre ville fit l'objet d'un plan de reconstruction. Conformément aux principes hygiénistes en vigueur, le tissu urbain fut aéré et parcouru de larges voies ponctuées de places mettant en valeur les monuments.

### *Une grande variété du tissu urbain*

Malgré les importantes destructions, la ville conserve un centre ancien attrayant, marqué par la silhouette de la cathédrale. Celle-ci est mise en valeur par le nouvel aménagement de la place Binet-Mantoue (2007).

Les vestiges les plus anciens et les édifices monumentaux côtoient les constructions récentes. La pierre calcaire du Soissonnais impose une certaine harmonie au paysage urbain. Le patrimoine laissé par le Moyen Age, valut à Soissons d'être classée Ville d'Art et d'Histoire en 1988. L'architecture traditionnelle en pierre de taille avec des pignons «à pas de moineaux» voisine avec les hôtels particuliers des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, témoignage du statut de Soissons comme capitale de la Généralité sous l'ancien Régime. Les abords des anciennes fortifications transformées en boulevards à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle accueillent plusieurs hôtels particuliers. L'architecture de la reconstruction offre plusieurs édifices art déco aux motifs décoratifs géométriques. Ponctuellement, quelques constructions récentes altèrent la perception de la trame urbaine, tandis que le centre historique reste marqué par l'omniprésence de la voiture.



Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris

A gauche, en bas : Carte d'Etat-major 1/40 000, feuille Soissons, 1866, © Source : Géoportail IGN 2012 / Provenance : SHAT- IGN  
A droite : En haut, Le boulevard Jeanne d'Arc, sur le tracé de l'ancienne enceinte- En bas : la cathédrale, et le centre ville

## SITE INSCRIT

Arrêté du 5 août 1983.

CRITÈRE : Pittoresque,  
Historique

## TYPOLOGIE :

Site urbain, bourg, village

## MOTIVATION DE PROTECTION

« Le village est représentatif des villages anciens du sud Laonnois. Sur les collines on retrouve encore des anciennes traces de vignobles tandis que des pâturages et quelques champs ont été établis à mi-pente et dans la vallée. Les constructions de pierre épargnées par la première guerre mondiale sont restées nombreuses. La continuité du bâti est assurée par des murs de pierre qui jouent dans le village un rôle structurant important. A l'intérieur du tissu bâti on peut encore admirer quelques vendangeoirs des <sup>xv<sup>e</sup></sup>, <sup>xvii<sup>e</sup></sup> et <sup>xix<sup>e</sup></sup> siècles » (Rapport de l'inspecteur- fév. 1983).

## DÉLIMITATION-SUPERFICIE

201,69 hectares.

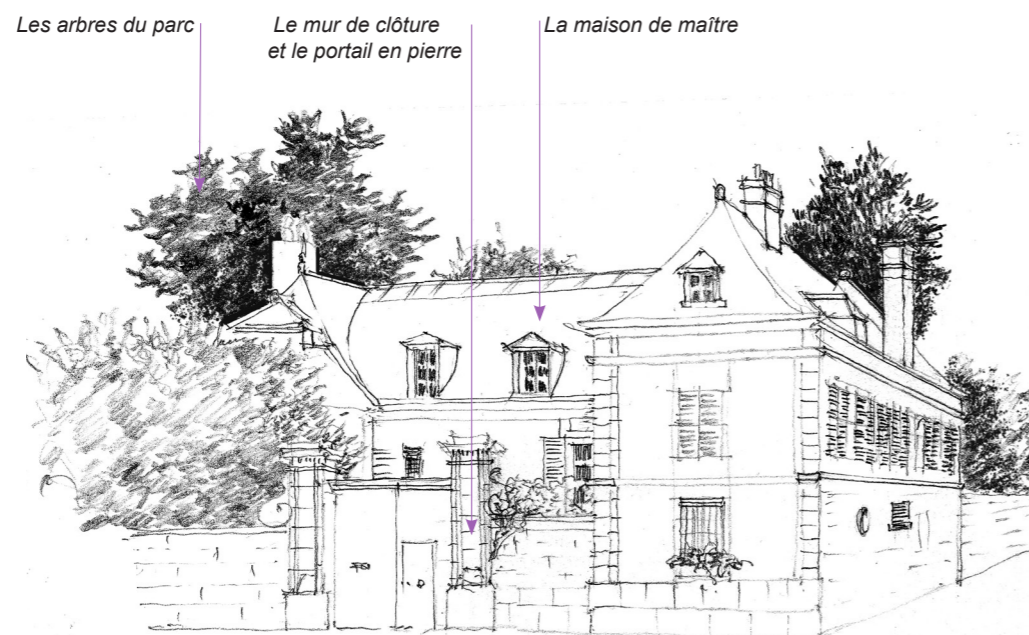
## PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE.

## AUTRES PROTECTIONS :

. Eglise Saint-Jean-Baptiste classée Monument Historique (22 janvier 1910).

. Porte monumentale sur rue, <sup>xvii<sup>e</sup></sup> siècle, inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques (8 février 1928).

. Vendangeoir, 1 rue du Docteur-Ganault inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques (29 septembre 1992).

Vendangeoir Joseph Dagneau (xviii<sup>e</sup> siècle)

## Un ancien village vigneron sur les contreforts du Laonnois

Vorges est implanté à 7 km au sud-est de Laon, au pied des collines du Laonnois. La rue du Mont au-dessus du village offre un point de vue furtif sur Laon. Le village, autrefois regroupé autour de l'église, s'étale désormais le long de la D 25, rejoignant la commune voisine de Bruyères-et-Montbérault.

Entre le <sup>viii<sup>e</sup></sup> et le <sup>xviii<sup>e</sup></sup> siècle, le Laonnois possédait un vignoble reconnu. A la fin du <sup>x<sup>e</sup></sup> siècle, Vorges devint la résidence rurale des évêques de Laon. La culture de la vigne s'y développa et resta en majorité sous le contrôle de l'église au <sup>xii<sup>e</sup></sup> et <sup>xiii<sup>e</sup></sup> siècle. A la suite des gens d'église vinrent les bourgeois de Laon. L'historien Maxime de Sars précise « La culture de la vigne était une des principales industries du Laonnois. Au <sup>xvii<sup>e</sup></sup> siècle, on faisait annuellement trente à trente-cinq mille pièces de vin [soit 70 000 hectolitres], dont les deux tiers étaient exportés en Flandres, c'est-à-dire dans les Pays-Bas. (...) ». En 1807, Vorges possédait 56 ha de vignes. « La décadence commença après 1850 et la crise atteignit son intensité entre 1870 et 1890, après l'invasion du phylloxéra ». Les collines autrefois plantées de vignes sont aujourd'hui boisées. Quelques belles demeures appelées vendangeoirs témoignent encore de la prospérité liée au vignoble.

## Une architecture caractéristique

L'intérêt majeur de la protection tient à la richesse de l'habitat ancien concentré autour de l'église romane. Les rues du village sont caractérisées par les maisons de maître et des murs de clôture en pierre ponctués de grands porches. La base Mérimée du Ministère de la culture rappelle que « Les vendangeoirs de Vorges sont représentatifs de la vie quotidienne des <sup>xvi<sup>e</sup></sup> et <sup>xvii<sup>e</sup></sup> siècles. La maison de maître, reconstruite au <sup>xviii<sup>e</sup></sup> siècle, est entourée de communs où se trouvent les vieux pressoirs. L'ossature en pierre et le remplissage de briques fait référence à l'époque Louis XIII. » Un circuit pédestre, au départ de l'église, permet la découverte des vendangeoirs qui ne sont malheureusement pas ouverts à la visite.

En 1934, Maxime de Sars fait l'inventaire de seize vendangeoirs dans la commune. Il rappelle Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris







**VORGES**  
378 habitants  
(Insee RGP 2010)

**FRÉQUENTATION DU SITE**  
· randonnées VTT, pédestres balisés («circuits des vendangeoirs», GR12A, GR142...)

**AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN**  
· Opération façades (communauté de communes du Laonnois, CAUE 02)

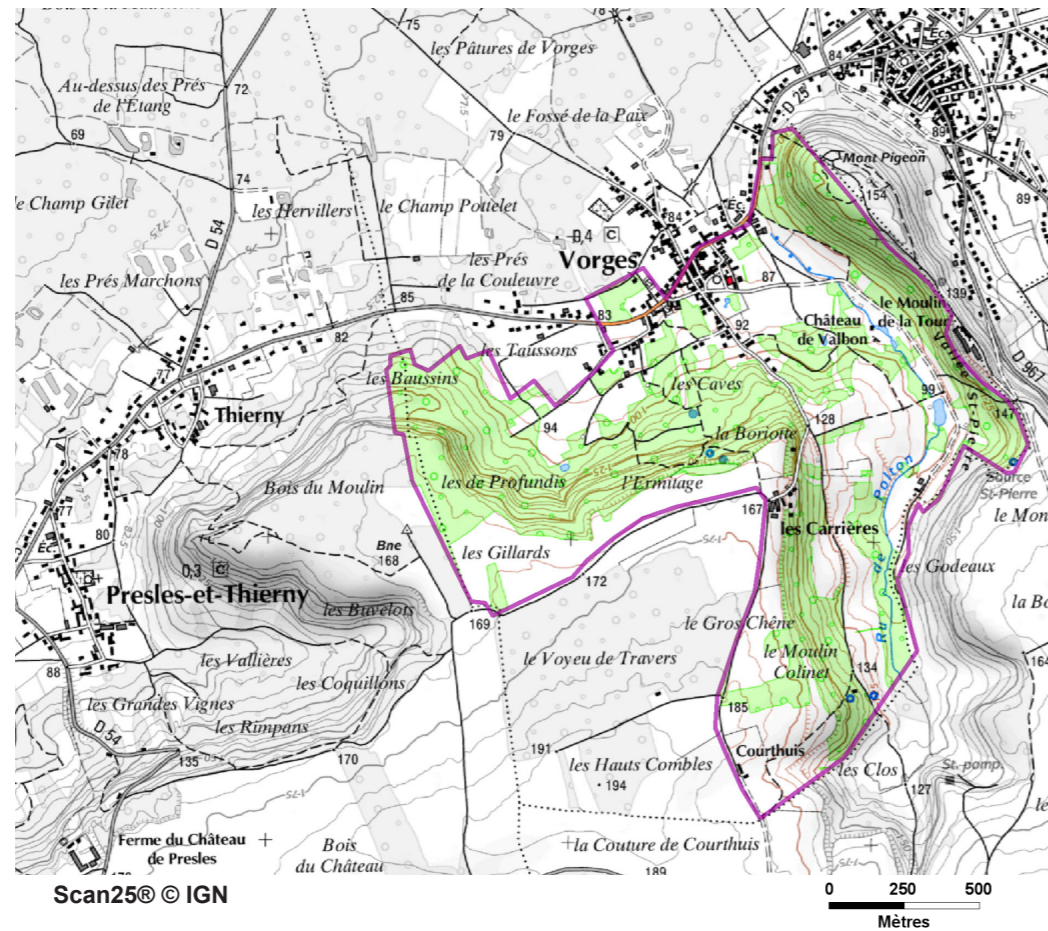
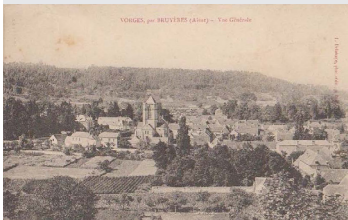
**SIGNALÉTIQUE :**  
· Panneau site «vendangeoirs»  
· Circuit des vendangeoirs

**MUTATIONS :**  
· Etat du site : bon, critères lisibles  
· Evolution : pression urbaine, dynamique naturelle

**ENJEUX :**  
· Maîtriser les extensions urbaines et maintenir les coupures urbaines  
· Préserver la plaine agricole  
· Enterrer les réseaux aériens

**POUR EN SAVOIR PLUS :**  
· DE SARS Maxime, *Les vendangeoirs du Laonnois, 1934-1935*

Ci-dessous : Carte postale, *Vorges, par Bruyères (Aisne), vue générale, I. Delahaye Photo Ed., à Bruyères, début xx<sup>e</sup> (coll. Part.)*



qu'il y avait des vendangeoirs bourgeois et de modestes maisons vigneronnes : «*On appelle proprement vendangeoir la pièce où l'on pressait le vin ; par extension, la maison bourgeoise elle-même a pris ce nom si caractéristique*».

Le village de Vorges bombardé en 1917 fut détruit à 95% et reçut la croix de guerre à l'issue de la première guerre mondiale. La ville de Vincennes aida à sa reconstruction. La protection du site s'appuie sur la RD25, limite entre le tissu urbain plus récent et le village ancien regroupé au sud, autour de l'église Saint-Jean-Baptiste. Le bâti traditionnel fait l'objet d'attentions particulières avec la mise en place d'un cahier de recommandations architecturales et une opération de réhabilitation des façades.

La protection comprend également les coteaux au-dessus du village et la vallée Saint-Pierre et sa fontaine miraculeuse, lieu de pèlerinage après le passage de Blanche de Castille en 1250. A droite de la mairie, un petit chemin emmène à travers champs vers l'orée du bois. En 1876, Arsène Houssaye, directeur de la Comédie-Française, choisit ce site, le long du ru de Polton pour y construire pour sa maîtresse, le château de Valbon.

**Un site progressivement boisé**

Les coteaux autrefois plantés de vignes se sont progressivement boisés, ainsi que les pâtures de la plaine. Ponctuellement, un pied de vigne subsiste parfois. Les points de vues sur le village sont rares. Ils sont peu à peu masqués par la progression des boisements et par les extensions urbaines en périphérie du centre ancien. Seule une petite plaine agricole adossée au mont Pigeon, le long du GR12A, offre un panorama sur la silhouette de l'église et les parcs clos de murs des maisons de maître. Ailleurs, les extensions urbaines progressent le long des entrées est et ouest le long de la RD25 et au sud le long de la rue du Mont.



Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris

En haut à droite : portail, 1 rue du Docteur Ganault et point de vue sur l'église  
- En bas, à droite : mur de clôture et portail, demeure de maître en pierre, rue du Docteur Ganault



